

Des Églises sans corruption sont possibles

Expériences, valeurs et solutions

Christoph Stückelberger

**Des Églises sans corruption
sont possibles**

Expériences, valeurs, solutions

**Des Églises sans corruption
sont possibles**

Expériences, valeurs, solutions

Christoph Stückelberger



Globethics.net Focus No. 2

Globethics.net Focus 2

Editeur de la série : Christoph Stückelberger. Fondateur et Directeur de Globethics.net et Professeur d'Éthique, Université de Bâle

Globethics.net Focus 2

Christoph Stückelberger, *Des Églises sans corruption sont possibles.*

Expériences, valeurs, solutions

Genève: Globethics.net, 2013

ISBN 978-2-940428-72-4 (version en ligne)

ISBN 978-2-940428-73-1 (version imprimée)

© 2013 Globethics.net

Couverture : Juan Pablo Cisneros

Editeurs : Páraic Réamonn, Angèle Kolouchè Biao

Traductrices: Angèle Kolouchè Biao, Safiatou Simpore Diaz

Globethics.net Secrétariat International

150 route de Ferney

1211 Genève 2, Suisse

Site Internet : www.globethics.net

E-mail : info@globethics.net

Ce livre peut être téléchargé gratuitement de la bibliothèque de Globethics.net, la première bibliothèque numérique globale en éthique: www.globethics.net.

© *Cet ouvrage est publié sous la licence Creative Commons 2.5 : Ce qui veut dire que* : Globethics.net donne le droit de télécharger et d'imprimer la version électronique de cet ouvrage, de distribuer et de partager l'œuvre gratuitement, cela sous trois conditions: 1. Attribution: l'utilisateur doit toujours clairement attribuer l'ouvrage à son auteur et à son éditeur (selon les données bibliographiques mentionnées) et doit mentionner de façon claire et explicite les termes de cette licence; 2. Usage non commercial: l'utilisateur n'a pas le droit d'utiliser cet ouvrage à des fins commerciales, ni n'a le droit de le vendre; 3. Aucun changement dans le texte: l'utilisateur ne peut pas altérer, transformer ou réutiliser le contenu dans un autre contexte. Cette licence libre ne restreint en effet en aucune manière les droits moraux de l'auteur sur son œuvre.

L'utilisateur peut demander à Globethics.net de lever ces restrictions, notamment pour la traduction, la réimpression et la vente de cet ouvrage dans d'autres continents.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos I	7
Avant-Propos II	11
1 Introduction	15
2 Définition, effets, étendue et hypothèses de la corruption	23
2.1 <i>Qu'est-ce que la corruption? Définitions et formes</i>	23
2.2 <i>Effets négatifs sur le développement</i>	27
2.3 <i>Qui profite de la corruption?</i>	36
<i>Qui souffre de ses effets?</i>	36
2.4 <i>Ampleur et perception de la corruption</i>	37
2.5 <i>Hypothèses : culture, ecclésiologie, confessions</i>	45
2.6 <i>La dimension genre de la corruption</i>	61
3 Expériences pratiques (1995-2010) Sommaire	71
4 Fondation religieuse et éthique contre la corruption	73
4.1 <i>Fondation biblique : la corruption est injuste et un péché</i>	73
4.2 <i>Leadership responsable: essentiel pour les Églises</i>	80
4.3 <i>Fondations religieuses dans les autres religions</i>	94
4.4 <i>Valeurs et vertus éthiques pour lutter contre la corruption</i>	98
5 35 recommandations pour les Églises et institutions connexes	115
5.1 <i>Lutter contre la corruption par la théologie, l'ecclésiologie et l'éthique</i>	116
5.2 <i>Vaincre la corruption par le leadership et la gouvernance</i>	118

<i>5.3 Lutter contre la corruption par la gestion des ressources et des projets</i>	125
<i>5.4 Lutter contre la corruption par la prédication, l'enseignement et l'éducation</i>	132
<i>5.5 Lutter contre la corruption par l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</i>	135
<i>5.6 Lutter contre la corruption par les sanctions et les tribunaux</i>	140
<i>5.7 Lutter contre la corruption par les médias, les campagnes, les bases de données, les réseaux et les programmes</i>	142
6 Conclusion	147
Annexes: codes, résolutions, plans d'action	151
Bibliographie	211

AVANT-PROPOS I

Ce livre de Christoph Stückelberger s'adresse aux personnes à des positions de leadership dans les Églises et les institutions connexes. Il met en évidence l'important défi de la nécessité de renforcer la transparence et la responsabilité pour promouvoir les Églises et institutions connexes non corrompues. Il porte l'espoir évident que cela est possible et offre des outils pratiques pour les Églises et leurs institutions à œuvrer dans ce but. J'espère qu'il sera largement lu et que cette nouvelle publication portera ces ressources et les réflexions de l'auteur sur cette importante question vers un nouveau public mondial.

Dans le plaidoyer de l'Église auprès des gouvernements et des organisations internationales, nous parlons souvent de « dire la vérité au pouvoir ». Ce livre appelle les Églises à dire aussi la vérité sur la corruption à nos propres institutions. Même dans les pays laïques, les chefs religieux sont souvent considérés comme ayant une autorité « morale », et ceci est compromis lorsque les chrétiens, les Églises et les institutions religieuses se comportent de façon corrompue. En conséquence, l'Évangile lui-même peut perdre de sa crédibilité.

Grâce à des études de cas et à l'examen des principes religieux, éthiques et théologiques, Christoph Stückelberger démontre la nécessité pour les Églises du monde entier de rejeter les pratiques corrompues et de développer des structures qui sont efficaces pour endiguer la corruption. Il comprend 35 recommandations spécifiques pour améliorer la transparence et la responsabilité des Églises et des institutions connexes. Ces recommandations abordent non seulement des efforts pratiques, mais aussi des questions théologiques, liturgiques et ecclésiologiques plus profondes. Les annexes offrent un excellent ensemble de res-

8 Des Églises sans corruption sont possibles

sources, dont, par exemple, un test de leadership éthique et spirituel et un code de leadership responsable.

Ces recommandations peuvent être considérées comme un exemple de cette responsabilité mutuelle à laquelle les Églises sont appelées.¹ Ceci a été décrit dans le document *Appelés à être Une Église*, accepté à l'assemblée du Conseil œcuménique des Églises à Porto Alegre en 2006.

L'appel à la responsabilité mutuelle correspond à un *appel aux Églises* à manifester l'unité donnée à l'Église du Dieu trinitaire. Il est, par conséquent, une perspective morale à la communion des Églises. Les marques de responsabilité mutuelle sont la fiabilité, la fidélité, la confiance, la solidarité, l'ouverture d'esprit, et la capacité de donner et de recevoir des critiques constructives. Celles-ci sont quelques-unes des vertus nécessaires dans l'approche multidisciplinaire et stratégique pour la constitution des Églises sans corruption décrites dans cette publication. En développant le leadership-serviteur des Églises, une responsabilité mutuelle présuppose une volonté d'être évalué, même critiqué. C'est l'ouverture d'entendre la vérité de l'autre dite sur notre pouvoir. Cela correspond à la dimension morale des relations entre les Églises qui est sous-entendu dans le don d'appartenance dans le corps du Christ.

Les études de cas présentées dans ce livre soulignent également comment la corruption affecte plus les plus pauvres. Les modèles pour la formation d'Églises et d'institutions non corrompues impliquent faire des efforts dans l'éducation théologique ainsi que dans la formation en comptabilité, en communication ainsi que dans la promotion de structures qui réduisent la corruption. Le livre met l'accent sur comment la corruption est moins répandue dans les modèles d'organisation où le pouvoir et le leadership sont partagés que dans les modèles trop hiérarchisés. De même, l'implication et le renforcement de capacités des

¹ Voir par ex.: *Called to be the One Church*, 7 : www.oikoumene.org/resources/documents/assembly/porto-alegre-2006/1-statements-documents-adopted/christian-unity-and-message-to-the-churches/called-to-be-the-one-church-as-adopted.html.

femmes en leadership peuvent être aussi positifs puisque les niveaux de corruption dans les organisations où les femmes sont impliquées dans le leadership sont plus bas.

La responsabilité mutuelle dans le dialogue nécessite et favorise la confiance et la fidélité mutuelles. Les Églises doivent être ouvertes, capables de recevoir et d'offrir une évaluation critique. Être mutuellement responsables implique un degré élevé de fiabilité, et, en outre, l'ouverture d'esprit et la volonté de pratiquer l'admonition mutuelle continue. Le sens le plus profond d'être mutuellement responsables dans une relation œcuménique, cependant, est de rendre des comptes à Dieu, de partager les dons de Dieu et de partager ces dons équitablement avec les autres.

C'est mon espoir que ce livre aidera les Églises et institutions à relever le défi de construire et de remodeler nos institutions d'une manière mutuellement responsable et multidisciplinaire.

Olav Fykse Tveit

Secrétaire Général

Conseil Œcuméniques des Églises

Genève, Septembre 2010

AVANT-PROPOS II

La corruption est de plus en plus reconnue comme une menace à la bonne gouvernance et au développement durable. Dans de nombreux pays, tous les secteurs de la société sont touchés, y compris les Églises. Il est donc très opportun que ce livre recueille les expériences douloureuses et optimistes, rappelle les valeurs fondamentales et montre des solutions concrètes pour les Églises.

En tant qu'alliance de plus d'une centaine d'organisations de développement et humanitaire et d'Églises qui ont un revenu commun de plus de 1 milliard de dollars US par an, l'Alliance globale ACT est parfaitement conscient qu'il doit mettre sa propre maison en ordre avant de s'exprimer sur l'utilisation abusive de ressources publiques dans sa lutte contre la corruption. En tant qu'alliance, ACT a une responsabilité de veiller à ce que les fonds et les dons en nature qu'elle reçoit soient dépensés pour le plus grand bien du peuple qu'elle est censée soutenir - les communautés impliquées dans les actions de développement ou ceux qui sont touchés par une crise lente ou rapide.

ACT estime que la construction d'une culture d'honnêteté, d'ouverture et de transparence entre le personnel et l'administration des organisations d'ACT est une première étape cruciale dans ce processus. Chaque organisation membre doit être pleinement consciente de ce qu'est une pratique frauduleuse ou corrompue et avoir des systèmes et des politiques en place pour décourager de telles pratiques. Plusieurs membres ont entrepris des efforts pour évaluer leur propre capacité à éradiquer la corruption. Avec l'Initiative de développement des capacités d'ACT, les organisations peuvent évaluer leurs propres forces et faiblesses et mettre en place des mesures pour combler les lacunes, en

12 Des Églises sans corruption sont possibles

particulier dans le traitement et la gestion des ressources qu'elles reçoivent de sources publiques et privées.

Au cours des dernières années, l'alliance a mis plusieurs mesures en place pour lutter contre la corruption ciblant à la fois les organisations et chaque membre du personnel d'ACT. Chaque organisation membre d'ACT doit signer un code de bonne pratique d'ACT qui l'engage à respecter les normes professionnelles, éthiques et morales de la reddition de comptes les plus élevées à l'ensemble de ses parties prenantes. Ce code engage en outre l'organisation à répondre aux plus hautes normes de véracité et d'intégrité dans l'ensemble de son travail. Chaque membre du personnel est engagé par un « Code de conduite ACT » supplémentaire de ne jamais profiter de leur position dans leur travail avec les communautés, les partenaires ou les autres parties prenantes de l'ACT. Le Code aborde clairement les responsabilités de chacun en termes de prévention de la fraude et de la corruption et des pratiques commerciales contraires à l'éthique. Le personnel comprend que les violations du Code ne seront pas tolérées et peuvent, conformément à la législation applicable, conduire à des mesures disciplinaires internes, le renvoi ou même la poursuite judiciaire. Les infractions au Code sont traitées en conformité avec la politique de plaintes et des procédures disciplinaires de l'ACT. La politique encourage également les membres d'ACT à créer un environnement de travail où les communautés et le personnel peuvent soulever et signaler toutes les préoccupations sérieuses quant à la suspicion de fraude et de corruption en toute sécurité et en toute confiance. La loi contre la fraude et la politique de la corruption d'ACT décrivent aussi l'approche de tolérance zéro de l'ACT à la fraude et à la corruption.

Dans un effort de promouvoir une responsabilité de haute qualité et plus grande, ACT est actuellement en cours d'évaluation de sa conformité avec la Norme de partenariat de responsabilité humanitaire (HAP) dans la gestion de la Responsabilité et de la qualité Humanitaires. Ceci est réalisé par un auditeur indépendant. La norme HAP vise à soutenir le

changement responsable en permettant aux organisations telles que les membres de l'alliance et les communautés affectées de clarifier les attentes et de tenir l'autre pour compte.

J'apprécie les efforts de Christoph Stückelberger, auteur de ce livre, à contribuer aux Églises sans corruption depuis de nombreuses années. Je recommande ce livre comme une source de clarification, d'inspiration et d'engagement de toutes les Églises, les agences connexes et tous ceux qui sont engagés à la bonne gouvernance et à la transparence.

John Nduna

Secrétaire Général

ACT Alliance

Genève, Septembre 2010

INTRODUCTION

Le titre provocateur « des Églises sans corruption sont possibles » inclut cinq hypothèses: a) la corruption n'existe pas seulement dans le milieu des affaires, dans les milieux politiques et dans les ONG mais aussi dans les Églises (et dans les institutions religieuses de toutes les religions); b) il y a eu des efforts et des expériences en cours pour vaincre la corruption dans les Églises et les autres institutions religieuses; c) on peut surmonter la corruption dans les Églises avec succès si les bases spirituelles, éthiques et institutionnelles sont renforcées; d) des Églises et les institutions connexes non corrompues sont possibles dans le monde entier – pas seulement dans des pays, des continents, des cultures ou des confessions spécifiques – parce que l'évangile en tant que base commune des Églises est très clair à cet égard. Une éthique œcuménique globale sur ce sujet est possible à condition de respecter la diversité² culturelle et confessionnelle; e) la lutte contre la corruption dans les Églises n'a pas le but de les détruire, mais de les soutenir et de les guérir. Le cri pour la justice dans les Églises est une expression d'amour de l'Église. Ce livre traite toutes ces cinq dimensions.

² Le réseau mondial d'éthique *Globethics.net* renforce les valeurs mondiales et contextuelles, avec la conviction que les valeurs éthiques mondiales communes sont nécessaires dans un monde globalisé, tout en respectant au même temps les valeurs contextuelles et la diversité, en tant qu'expression de la beauté et de la durabilité de la création.

16 Des Églises sans corruption sont possibles

Mais la corruption n'existe-t-elle pas dans toutes les religions ? Oui, c'est le cas. Cette publication se concentre sur les Églises chrétiennes et mentionne d'autres religions seulement çà et là pour trois raisons : a) la formation et les expériences de l'auteur dans la lutte contre la corruption sont en grande partie concentrées sur des institutions chrétiennes; b) les institutions chrétiennes publient davantage de cas et de prises de positions vis-à-vis d'autres religions, ce qui les rend plus vulnérables, mais aussi plus transparentes; c) décrire les efforts pratiques d'autres religions mondiales, dans la lutte contre la corruption, nécessiterait une recherche empirique plus substantielle. Cette étude encouragera d'autres personnes, nous l'espérons, à poursuivre l'investigation dans d'autres religions.

Les institutions chrétiennes ne sont pas plus affectées par la corruption que les institutions des autres religions. Toutes les religions mondiales condamnent la corruption dans leurs textes saints (voir chapitre 5.2), et toutes les religions sont en même temps affectées par des pratiques contraires à l'éthique. Mais les mécanismes de corruption varient en fonction des différentes structures des religions, de leur statut dans la société et des environnements corrompus dans lesquels ils existent. La plupart des Églises chrétiennes ont des institutions très solides s'étendant du niveau local au niveau mondial. Dans l'Islam, il n'y a presque aucune structure religieuse centralisée, mais de multiples communautés locales islamiques et des institutions islamiques politiques. Les temples bouddhistes ou hindous, les monastères et les mouvements, les organisations juives, les organisations sikhes, les guérisseurs shamanistes, les présumées Églises de masse universelles indépendantes et les Églises pentecôtistes en tant que entreprises familiales, ont tous leurs défis spécifiques par rapport à la corruption.

La corruption dans les institutions religieuses est particulièrement inquiétante parce que l'on voit ces institutions et leurs représentants dans le monde entier, même dans des sociétés laïques, comme des autorités

morales. Si même les pasteurs et les évêques sont corrompus, qui d'autre peut fixer des points de repère de la vérité et de la transparence ? Mais ce n'est pas seulement la crédibilité de chaque croyant qui est en jeu. L'évangile lui-même est discrédité parce que de plus en plus de gens commencent à douter si la foi peut aider à surmonter ce cancer de la société.

Il y a encore beaucoup d'obstacles pour vaincre la corruption dans les Églises. Ceux en faveur des pratiques corrompues affinent leurs méthodes afin de les rendre moins visibles et évidentes. Certains leaders d'Église empêchent et menacent leur personnel dans leur combat contre la corruption et le démenti de corruption est encore une attitude répandue. Le scandale mondial de l'abus sexuel d'enfants, pas seulement mais en particulier dans l'Église catholique romaine, doit être vu comme une forme de corruption, définie comme « l'abus de pouvoir à des fins personnels » (voir chapitre 2).

D'autre part, il y a aussi beaucoup d'exemples positifs de leaders d'Église courageux, de membres laïques de l'Église et d'institutions chrétiennes parlant avec une voix prophétique pour vaincre la corruption dans tous les secteurs de la société. Ce livre met plus l'accent sur ces exemples encourageants, bien que nommer et montrer la honte puissent parfois être un instrument nécessaire de discipline des Églises afin d'arrêter les pratiques corrompues et d'apprendre des échecs.

Une quantité importante d'articles scientifiques sur la corruption a été publiée durant les quinze dernières années : des statistiques, des enquêtes mondiales, des analyses économiques, politiques et culturelles, des outils pratiques et éducatifs, des déclarations et des conventions politiques, des directives et des reportages dans les médias sur des milliers de cas. La chute du monde bipolaire, les scandales de corruption dans le secteur privé et gouvernemental, l'augmentation rapide tant dans le niveau de pots-de-vin que de la connaissance de leur existence depuis les années 1990, la création de Transparency International en 1994, la

préparation des conventions d'institutions multilatérales – comme l'Organisation des États américains (OEA), la Convention interaméricaine contre la corruption, 1996, la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics dans les transactions commerciales internationales, 1997, la Convention de L'ONU contre la corruption, 2003 et la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, 2006 - ont été des facteurs importants de la lutte contre la corruption.

Ma propre expérience dans la lutte contre la corruption a commencé en 1994. En tant que secrétaire général de l'agence de développement protestante suisse « Pain pour le prochain » (1992-2004), je n'étais pas directement confronté à la corruption dans les projets de développement, mais l'analyse économique m'a montré que le montant qui a été détourné sous forme de pots-de-vin au profit des poches privées au lieu du développement public était dans certains pays aussi haut que la dette publique entière. Les chiffres ont montré les effets désastreux de la corruption sur le développement. Pourquoi devrions-nous lutter pour l'annulation de la dette si la dette pouvait être considérablement réduite en réduisant la corruption? De telles analyses m'ont mené à créer la section suisse de Transparency International (TI) en 1995, un an après la création de Transparency International à Berlin, et à être son président de 1995-1999.

Alors que l'intérêt public international était principalement axé sur la corruption dans le secteur public et dans les pratiques de corruption dans l'interaction entre les sociétés privées et les fonctionnaires, je me suis concentré de plus en plus sur trois secteurs sensibles qui sont aussi confrontés à la corruption : les agences de développement, les institutions éducatives et les institutions religieuses. Les codes de conduite des ONG (Cameroun 1999), les campagnes pour des écoles sans corruption (Afrique de l'Ouest depuis 2002), les plans d'action des Églises (Inde 2004, toute l'Afrique 2004), les séminaires et formations continus avec

les agences de développement et les sociétés des missions ont construit le contexte personnel de ce livre. Certaines de ces expériences sont décrites au chapitre 3 pour servir de moyens d'apprentissage et d'encouragement.

Les personnes aux positions de leader jouent un rôle clé dans la lutte contre la corruption. L'éthique du leadership et la formation du leadership responsable deviennent un axe supplémentaire de mes efforts pratiques et éthiques. Le comportement du leadership individuel doit aller de pair avec les instruments structurels (voir le code de leadership responsable dans l'Annexe A13). « Le leadership responsable » est un point principal du réseau d'éthique mondial novateur Globethics.net³.

Mes perceptions de la corruption et des Églises ont été influencées par mes activités comme président de l'institution de micro-finance œcuménique ECLOF International (1999-2007), comme membre du Comité Central du Conseil Œcuménique des Églises (2006-2007) avec beaucoup de contacts avec les leaders d'Église, comme professeur invité régulier d'éthique en Inde, en Indonésie, au Cameroun, en République démocratique du Congo et d'autres pays, comme participant et orateur à plusieurs conférences sur la corruption pendant les quinze dernières années et avec de multiples contacts en ligne avec des participants inscrits sur la plateforme de Globethics.net de tous les continents.

Cette expérience personnelle est la raison pour laquelle, les Églises de certains pays sont plus citées, dans cette publication, que d'autres. Un plus large éventail d'exemples, positifs et négatifs, est cité en Asie, en Afrique et en Europe, vis-à-vis de l'Amérique Latine, de l'Océanie et de l'Amérique du Nord. Mais beaucoup d'exemples positifs et négatifs et d'efforts existent également dans ces continents. *J'invite les lecteurs à m'envoyer des informations et des documents pertinents.*

³ Stückelberger, Christoph/ Mugambi, J.N.K., (eds.), *Responsible Leadership. Global and Contextual Ethical Perspectives*, Globethics.net Series No. 1, Geneva : Globethics.net, 2007 (à télécharger gratuitement sur www.globethics.net/web/guest/library).

Ce livre est basé sur deux de mes anciennes publications, qui sont en partie intégrées, mais totalement révisées et substantiellement développées : *Lutter contre la corruption. Une tâche urgente pour les Agences humanitaires, les organisations de missionnaires et les Églises* (1999)⁴ et *Continuer à lutter contre la corruption* (2003).⁵ La nouvelle publication comporte divers défis et efforts des Églises et de leurs institutions connexes ces dernières années, en particulier de 2008 à 2010. Plusieurs Églises ont compris que la réflexion biblique et les prêches jouent un rôle central dans la lutte contre la corruption. Les différents efforts des Églises montrent le rôle crucial du leadership dans la lutte contre le cancer de la corruption. Développer une vision de leadership responsable est une contribution essentielle pour réduire la corruption. Il en est de même dans la dimension genre. L'émancipation des femmes – d'après différentes études - réduit de façon directe la corruption. Ce travail se concentre aussi sur quelques aspects de la contribution des communautés religieuses non-chrétiennes à la lutte contre corruption. Le but principal est d'identifier les signes d'espoir et de conduire à un encouragement réciproque.

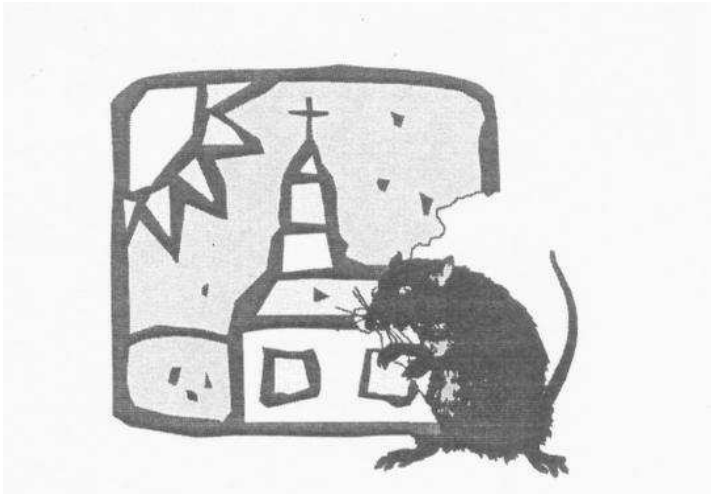
Les Églises sont souvent fortes dans les déclarations verbales contre la corruption. Mais le temps où les déclarations, les discours ou les plans d'actions suffisaient est passé. Ils sont nécessaires mais pas suffisants. Il est temps pour les Églises de mettre en œuvre des programmes anticorruptions, pour les matériels didactiques concrets, des formations obligatoires sur la responsabilité, des contrôles et des mécanismes de sanction, même, porter une affaire devant un tribunal comme ultime recours. S'il est vrai que la corruption tue, « elle n'est pas une simple peccadille » la

⁴ C. STUCKELBERGER, *Lutter contre la corruption. Une tâche urgente pour les Agences humanitaires, les organisations de missionnaires et les Églises*, Impulse 1999/5, Berne : Pain Pour le Prochain, 1999.

⁵ C. STUCKELBERGER, *Continuer à lutter contre la corruption. Expériences et tâches des Églises et des agences de développement*, Impulse 2/2003, Berne : Pain Pour le Prochain, 2003 (à télécharger gratuitement sur www.globethics.net/web/guest/library ou sur www.christophstueckelberger.ch).

corruption nie les bonnes nouvelles de Dieu qui est la justice. La corruption est un crime. Des mesures fermes sont nécessaires.

Les groupes cibles auxquels s'adresse cette publication sont aux personnes à une position de leadership dans les Églises et les institutions connexes, au personnel des Églises, aux laïcs et aux activistes, mais aussi aux personnes d'autres religions et à des institutions laïques coopérant avec les Églises, comme aux politiciens, aux législateurs, aux hommes d'affaires, aux universitaires, aux éducateurs, aux avocats et aux journalistes.



Korupsi dalam Gereja? Corruption à l'Église? (Indonésie)

DÉFINITION, EFFETS, ÉTENDUE ET HYPOTHÈSES DE LA CORRUPTION

2.1 Qu'est-ce que la corruption? Définitions et formes

Qu'est-ce la corruption ? Il y a plusieurs *définitions*. Je me réfère au nouveau guide de Transparency International, la principale initiative de lutte anti-corruption. La corruption est « l'abus de pouvoir conféré à des fins personnelles. »⁶ C'est l'abus de pouvoir public ou privé pour des intérêts personnels. Il y a différentes types de corruption :

La corruption de la pauvreté (la petite corruption) a ses racines dans la pauvreté. C'est l'« abus du pouvoir confié aux petits ou moyens fonctionnaires publics dans leurs interactions quotidiennes avec les citoyens ordinaires qui cherchent à accéder souvent aux biens ou services de base, aux endroits tels que les hôpitaux, les écoles, la police ou autres agences. »⁷

La corruption du pouvoir (la grande corruption) est d'autre part enracinée dans l'avidité pour davantage de pouvoir, d'influence et de ri-

⁶ *The Anti-Corruption Plain Language Guide*, Berlin : Transparency International, July 2009, www.transparency.org/publications/publications/other/plain_language_guide (consulté le 3 septembre 2010), 14. Le guide offre des définitions et liens pour 45 termes importants relatifs à la corruption; voir aussi www.corruptionmonitor.com/definitionofcorruption.html (consulté le 3 septembre 2010).

⁷ *Ibid.*, 37.

chesse ou de la protection de son pouvoir actuel et de sa position économique. Ce sont « des actes commis à un haut niveau du gouvernement qui détruisent les décisions politiques ou le fonctionnement central de l'État, permettant aux leaders de bénéficier au détriment de l'intérêt général. »⁸ La grande corruption sous la forme de *corruption politique* n'est pas nécessairement liée au gain financier personnel, mais implique « des manipulations de politiques, d'institutions et de procédures régissant l'allocation des ressources et le financement par les décideurs politiques qui abusent de leur position pour maintenir leur pouvoir, leur statut et leur richesse. »⁹

La *corruption dans les marchés publics* signifie payer des pots-de-vin dans le but de vendre des biens et des services qu'autrement un concurrent emporterait en toute concurrence, et qui autrement ne seraient pas disponibles.

La *corruption d'accélération* a pour objectif d'obtenir des biens et des services dans les délais et plus rapidement, qui sinon ne seraient pas disponibles ou livrés dans les délais, ou seulement avec beaucoup plus de dépenses administratives.

La *corruption des dons* détourne les dons à d'autres fins que celles prévues, soit à d'autres projets au sein l'organisation bénéficiaire ou pour des intérêts privés. Il n'est pas lié à des services publics ou à des transactions privées d'affaires, mais dans la coopération à but non lucratif basée sur une relation donneur-receveur. Les dons et cadeaux doivent être distingués : les dons dans la coopération au développement sont normalement affectés à une fin particulière, destinés à une institution et souvent à un projet de cette institution. Un cadeau est une reconnaissance pour une personne ou une institution où le receveur est libre de choisir comment l'utiliser (voir chapitre 2.5.1).

⁸ Ibid., 27.

⁹ Ibid., 39.

La *corruption de l'abus sexuel* est l'abus d'une position de pouvoir non pour un gain financier, mais à des fins non-financières sous forme de contacts et d'abus sexuels, normalement des femmes, normalement par les hommes qui sont dans une position de supériorité professionnelle, tels que les enseignants, les pasteurs, les médecins etc. Le corrupteur offre comme pot de vin par exemple l'entrée à l'école ou à l'université ou la réussite à un examen, la personne corrompue obtient ces avantages (voir chapitre 4.4.3).

La *corruption grise* est la zone grise entre la corruption, la collusion, le népotisme, le favoritisme et le clientélisme :

La *collusion* est « un accord secret entre des parties du secteur public et/ou privé, pour conspirer pour faire des actions trompeuses frauduleuses afin de réaliser des gains illicites. Les parties impliquées dans de tels accords sont souvent désignées comme des 'cartels'. »¹⁰

Le *népotisme* « est une forme de favoritisme fondée sur les relations et les liens familiaux où le détenteur d'une position officielle use de son pouvoir et de son autorité pour offrir un poste ou favoriser un membre de sa famille ou un ami, indépendamment de ses mérites et qualifications. »¹¹

Le *clientélisme* est « un système inégal de l'échange des ressources et de faveurs basée sur une relation d'exploitation entre un 'patron' plus riche et/ou plus puissant et un 'client' moins fortuné et plus faible. »¹²

D'autres définitions de la corruption mettent l'accent sur des aspects spécifiques: l'Agence suisse pour la coopération et de développement dit: « La corruption est le comportement des personnes chargées de tâches publiques ou privées qui enfreignent à leurs devoirs pour obtenir un avantage injuste de toute nature. »¹³ La définition du philosophe de

¹⁰ Ibid., 13.

¹¹ Ibid., 32.

¹² Ibid., 11.

¹³ La Direction du développement et de la coopération suisse Swiss (DDC), *Combattre la corruption, stratégie de la DDC*, Berne : DDC, 1998,

l'éthique économique Peter Ulrich montre comment la question de la corruption est éthiquement explosive: la corruption « est l'affaiblissement du bien-être commun à travers les intérêts particuliers des individus. »¹⁴ Ainsi, il devient évident que ces définitions incluent également une évaluation éthique.

Ce livre se réfère à ces définitions limitées et internationalement reconnues.

Les *caractéristiques* de la corruption sont les suivantes:

- un moyen d'obtenir quelque chose
- la nature cachée et non transparente de l'activité
- la recherche illégale d'avantage personnel
- l'acquisition illégale de quelque chose que l'on ne mérite pas
- l'utilisation économiquement inefficace des fonds
- très souvent proche du chantage, de l'abus du pouvoir public ou du népotisme
- abus de confiance
- Les dégâts d'intégrité morale et d'éthos général
- une violation de la loi avec une désintégration du sens de la justice

Il faut éviter d'appeler tous les maux « corruption » parce que dans ce cas le terme perd tout son sens. La corruption doit être distinguée de la fraude, de la mauvaise gestion, du manque de responsabilité ou de la violence, même s'il y a souvent des liens proches.

On peut voir certaines formes de spéculation dans le marché boursier comme un mécanisme important de corruption. La collusion de spéculateurs et des agences de notation pour un profit à court terme, privé sur le

www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Themes/Reformes_de_l_Etat_et_de_l_economie/combattre_la_corruption, 5 (consulté le 8 octobre 2013).

¹⁴ T. MAAK/ P. Ulrich, *Korruption – die Unterwanderung des Gemeinwohls durch Partikularinteressen. Eine republikanisch-ethische Perspektive*, en Pieth, Mark/ Eigen, Peter (Hrsg.), *Korruption im internationalen Geschäftsverkehr. Bestandsaufnahme, Bekämpfung, Prävention*, Neuwied/Kriftel : Luchterhand, 1999, 103-119 (103).

dos des d'autres, y compris les fonds publics et la désinformation intentionnelle sur une entreprise quand une courte période durant laquelle la désinformation et sa rectification est utilisée pour des transactions spéculatives¹⁵ est de la corruption et considéré comme un abus de pouvoir à des fins personnels. Cette forme de corruption, grande et systémique souvent grise, basée sur la cupidité personnelle et les déficiences structurelles des marchés financiers, ne peut pas être une excuse pour et la justification de la corruption beaucoup plus petite observée dans tous les secteurs de la société, y compris les Églises.

Ce n'est pas chaque activité criminelle économique – la criminalité en col blanc – est une corruption, même si les dommages économiques peuvent être plus grands que dans certains cas de corruption. La fraude, le détournement de fonds, la falsification de documents, le vol, la violation de secret professionnel ou le blanchiment d'argent peuvent être liés à la corruption, mais doivent être distingués.¹⁶ La corruption a toujours nécessite au moins deux personnes, un corrupteur et un corrompu.

2.2 Effets négatifs sur le développement

La corruption a de multiples *effets* négatifs sur le développement. C'est le cas pour les grandes, mais aussi pour les petites et les corruptions grises¹⁷:

¹⁵ Voir J. HUBNER, *Macht euch Freunde mit dem ungerechten Mammon! Grundsatzüberlegungen zu einer Ethik der Finanzmärkte*, Stuttgart : Kohlhammer, 2009, 67-70.

¹⁶ Voir C. STUCKELBERGER, *Mit Werten und Gesetzen gegen Wirtschaftskriminalität, Forum Wirtschaftsethik (15) 2007/1*, 6-11.

¹⁷ Voir p.e. L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, Paris : L'Harmattan, 2008; B BANNENBERG, "Strukturen der Korruption", en Löhr, Albert/ Burkatzki, Eckhardt (eds.), *Wirtschaftskriminalität und Ethik*, München Rainer Hampp Verlag, 2008, 73-94; K. ELLIOTT, Ann (ed.), *Corruption and the Global Economy*, Washington DC : Institute for International Economics, 1997; J. ARVIND K. (ed.), *Economics of Corruption*, Boston/Dordrecht/ London : Kluwer Academic Publishers, 1998; Pieth, Mark/ Eigen, Peter (eds.), *Korruption im*

- Le *développement détourné* (mauvaise allocation des ressources) dans des secteurs vitaux de la société (p. ex., les télécommunications, la santé, l'énergie, les systèmes de transports, la défense), en n'investissant pas dans les domaines de nécessité économique, sociale et politique, mais en investissant par exemple sur les fonctionnaires qui peuvent s'attendre à des pots-de-vin plus élevés.
- *Les violations des droits de l'homme* telles que l'équité, l'accès égal, la sécurité, le droit à l'alimentation et l'eau, etc.¹⁸.
- *Augmentation de l'endettement* si les investissements dans des projets de développement ne produisent pas de bénéfices économiques nécessaires et ainsi aggravent les paiements d'intérêts ou le remboursement des dettes.
- *L'insuffisance des taxes et autres recettes nationales* pour le service public, du fait des fonctionnaires du fisc corrompus ; par conséquent les habitudes de paiement des taxes est plutôt faible¹⁹.
- *L'évasion fiscale*, puisqu'aucun impôt n'est payé sur les pots-de-vin, qui sont de l'argent noir.
- *Détérioration de la qualité des produits* (par exemple en deçà des normes et l'usage de matériel de mauvaise qualité).
- *Augmentation des risques de sécurité, de la santé²⁰, de l'eau²¹ et de l'environnement* (p. ex., construction de ponts avec du matériel

internationalen Geschäftsverkehr. Bestandsaufnahme, Bekämpfung, Prävention, Neuwied/Kriftel : Luchterhand, 1999.

¹⁸ M. BORGHI/ P. MEYER-BISCH, *La corruption. L'envers des droits de l'homme*, Fribourg : Editions Universitaires, 1995.

¹⁹ C. DELAVALLADE, *Corruption publique : Facteurs institutionnels et effets sur les dépenses publiques*, thèse de doctorat, Paris : e-thesis, 2007; C. DELAVALLADE/ D. De la Croix, *Corruption et allocation optimale de l'investissement public*, *Revue économique* 58, 2007/3, 637-647; D. De la Croix/ C. DELAVALLADE, *Democracy, Rule of Law, Corruption Incentives and Growth*, CORE Discussion Paper 2008/35, Louvain, 2008 (télécharger gratuitement sur www.globethics.net/web/guest/library).

²⁰ World Health Organisation, Inter-American Development Bank, *Corruption in Health Services*, Berlin : Transparency International, 2002; Transparency International, *Rapport mondiale sur la corruption 2006 : corruption et santé*, London : Pluto Press, 2006,

moins cher afin de compenser les dépenses supplémentaires en raison de la corruption, la négligence lorsqu'il s'agit des contraintes environnementales ; éluder les dispositions de durabilité, par exemple dans le secteur forestier).

- *L'inégalité d'accès aux services publics* tels que les passeports, les permis de conduire, les services de police²² et les douanes.
- *La corruption tue* : l'agent qui délivre un « permis de conduire sans des tests adéquats met un potentiel tueur dans la circulation ; l'inspecteur qui permet aux fournisseurs de vendre de faux médicaments ou des préparations pour enfant en poudre sans ingrédients nutritifs empêche les traitements de maladie et affame les bébés jusqu'à la mort.
- *Les distorsions* dans le domaine de la concurrence et le marché.
- *La ruine des petites entreprises* : les agents des douanes qui extorquent des pots-de-vin des petites entreprises les privent de leurs profits.
- *L'inefficacité économique*, en détruisant les valeurs de l'investissement, par exemple et en augmentant le prix des produits sans pour autant améliorer leurs performances.
- *L'effet répulsif sur les investisseurs potentiels* et paralyse l'esprit du développement d'un pays donné.

www.transparency.org/whatwedo/pub/rapport_mondial_sur_la_corruption_2006_corruption_et_sante (consulté le 6 novembre 2013).

²¹ Transparency International, *Rapport mondial sur la corruption 2008 : la corruption dans le secteur de l'eau*, Cambridge : Cambridge University Press, 2008, www.transparency.org/whatwedo/pub/rapport_mondial_sur_la_corruption_2008_la_corruption_dans_le_secteur_de_lea (consulté le 6 novembre 2013).

²² La corruption de la police, par exemple les contrôles dans la rue, est le problème majeur dans les pays en voie de développement. Cette analyse a été faite également dans les pays du Nord, par exemple le baromètre de la police en Finlande depuis 2007 : Juntunen, Arla/ Käykhö, Eso, *Police corruption, ethics and values of police and respondents. A study based on citizen survey in Finland*, présenté aux Pays Bas en 2008 (télécharger gratuitement sur www.globethics.net/web/guest/library).

- *L'élargissement de l'écart dans l'affluence et l'affaiblissement de la cohésion sociale* (renforcement des petites élites, développement difficile de la classe moyenne).
- *L'augmentation du manque de transparence*, la tentative de chantage et les relations d'affaires mafieuses.
- *La perte de confiance* dans l'Etat, dans ses services publics et l'économie.
- *L'affaiblissement de l'intégrité morale, la crédibilité et la réputation* des personnes, des institutions et des professions telles que la police et la douane.
- *La perte et affaiblissement de la démocratie* (étant donné que des processus décisionnels transparents sont une condition préalable à la démocratie)²³. La corruption déforme les résultats des élections.
- *L'affaiblissement de l'égalité des sexes* : ceux qui (généralement les hommes) sont déjà au pouvoir sont favorisés, par exemple lorsqu'il s'agit de l'accès à la terre, la propriété, les bureaux et les postes de pouvoir.
- *L'affaiblissement de l'Etat de droit* et des mécanismes de contrôle constitutionnels du fait de la corruption du système judiciaire au point que les gouvernements sont presque incapables de fonctionner²⁴.
- *Le soutien des dictatures* (qui peuvent financer leurs forces de sécurité privées par des pots-de-vin et devenir ainsi plus indépendant des contrôles parlementaires) et des mouvements armés de rebelles.
- *Porter atteinte* à l'acceptation de la coopération publique et privée pour le développement.

²³ P.e. D. Hadjadj, *Corruption et démocratie en Algérie*, Paris : La Dispute, 1999.

²⁴ Transparency International, *Rapport mondial sur la corruption 2007 : la corruption les systèmes judiciaires*, Cambridge : Cambridge University Press, 2007, www.transparency.org/whatwedo/pub/rapport_mondial_sur_la_corruption_2007 (consulté le 6 novembre 2013).

La corruption est aussi bien un grave obstacle au développement comme la *dette* ! En outre, il y a des raisons de faire un lien entre le degré d'endettement d'un pays et l'ampleur de la corruption (bien que la corruption n'est bien sûr qu'un facteur parmi tant d'autres selon le degré d'endettement!), mais aussi entre le degré de la dette et le montant des capitaux en fuite dans des pays étrangers. Ainsi, les crédits du FMI et de la Banque mondiale aggravent souvent l'endettement, si ils ne sont pas liés à des critères de transparence. « Aussi longtemps que l'ensemble du secteur de la coopération au développement (dirigée par le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement) n'est pas soumis aux mêmes règles de transparence et de responsabilité qu'ils exigent de leurs débiteurs le cercle vicieux de l'aide et l'endettement continuera certainement ». ²⁵

Les effets de la corruption sont aussi dramatiques pour *les revenus nationaux* des pays en développement et les pays émergents. Ici, on parle non seulement de la corruption profonde, mais aussi de la corruption à petite échelle au niveau local et régional. À cet égard, un sociologue norvégien m'a parlé de son enquête sur la fiscalité dans trois régions de la Tanzanie. Il a découvert que dans certains domaines 95 pour cent des taxes allaient pas département fiscal de l'État, mais finissaient dans les poches des collecteurs d'impôts, menant à des manifestations quotidiennes contre eux et le refus de payer les impôts. L'évasion fiscale est également un effet de la corruption, parce que les pots-de-vin ne sont jamais imposés. En Argentine, l'évasion fiscale va de 40 à 50 pour cent de taxes impayées ! Au Cambodge, la corruption a fait perdre à l'État 100 millions de dollars de la vente de produits de la forêt tropicale en un an seulement (1996). Cela représentait un tiers du revenu national cette année !

²⁵ B. COOKEY, *Do Aid Agencies have a Comparative Advantage in Fighting Corruption in Africa?*, document présenté à la 9ème Conférence internationale anti-corruption, Durban, 12 octobre 1999.

Beaucoup de concepts de développements ont pensé que la *démocratisation et la libéralisation des marchés* réduisent automatiquement la corruption et représentent ainsi la meilleure recette pour vaincre la corruption. Pourtant ce qui semble évident en théorie n'est malheureusement pas souvent le cas dans la pratique. Dans de nombreux pays, la démocratisation et la libéralisation ont même aggravé la corruption, comme cela a pu être observé en Europe orientale après 1989. Mais il serait faux d'en conclure que la démocratie et l'économie de marché sont particulièrement sensibles à la corruption. Historiquement, cela ne peut être étayé ; en effet, c'est le cas contraire. Dieter Frisch, l'ancien directeur général pour le développement de la Commission européenne et membre fondateur de Transparency International, formule une explication possible : « L'explication de la contradiction apparente entre la théorie et la pratique peut être dû au fait que les sociétés concernées font l'objet d'un processus de transition, qu'un système a pris fin, et un nouveau système n'a pas encore été réellement établi. »²⁶ Les phases de transition et les processus de transformation sont souvent liés avec les faiblesses et les insécurités du système juridique qui favorise la corruption. La « Justice transitionnelle » est l'exigence éthique et la réponse à la corruption dans les périodes de transition.

La corruption est une menace multiple pour la démocratie, allant des revenus fiscaux impayés et de l'évasion fiscale à la corruption des agents de l'État aussi bien que la déclaration inexacte du résultat des élections. Une raison croissante des processus de corruption sont les coûts des *campagnes électorales* grandissants que ceux qui sont élus paient en acceptant des pots-de-vin une fois qu'ils prennent service. Ce n'est pas seulement la manière directe d'achat de votes en donnant de l'argent ou de la nourriture aux pauvres dans les pays en développement, mais c'est aussi les campagnes électorales présidentielles exagérées, excessivement

²⁶ D. FRISCH, *Entwicklungspolitische Gesichtspunkte der Korruption*, en Pieth, Mark/ Eigen, Peter (eds.), op. cit., 97.

chères aux États-Unis ou les autres mécanismes de financement des campagnes électorales, comme le scandale en France en 2010 avec les dons non déclarés du propriétaire de l'Oréal, Betancourt aux politiciens, y compris le Président Sarkozy qui montrent l'influence de la corruption sur la démocratie et la nécessité de nouvelles règles éthiques dans les campagnes électorales.²⁷

Tout cela montre que la corruption n'est pas seulement un problème de l'hémisphère Sud à cause du manque de gouvernance, de transparence et de sa pauvreté. C'est également un problème majeur de *l'hémisphère Nord, avec son système financier et économique international*. L'économiste tanzanien Rogate Mshana, travaillant pour la justice économique au Conseil œcuménique des Églises jusqu'à 2013, l'appelle le « grand agenda » : « certains pays riches ont activement encouragé, récompensé et ont bénéficié de la corruption, en fournissant des paradis fiscaux aux entreprises corrompues; en permettant une industrie de comptables, d'avocats et de banquiers d'opérer pour aider les sociétés et les individus riches à échapper au paiement de leur part d'impôt; les lois bancaires laxistes qui permettent le blanchiment d'argent volé par le biais de la corruption ; la non-assistance aux pays pauvres dans le recouvrement des fonds volés par le biais de la corruption qui sont ensuite déposés dans des investissements dans les pays riches ; l'échec des lois de traiter sévèrement la corruption ; et en offrant des prêts aux gouvernements corrompus à des fins non productifs, surcharge des pays pauvres par remboursement de la dette. Les partenariats opèrent dans cet environnement mondial corrompu. Comment peuvent-ils traiter les questions de la pauvreté dans le sud ? Il s'agit là du grand agenda nécessitant d'être au programme de tous les partenaires. »²⁸ L'Église unie en

²⁷ Dix thèses éthiques pour le financement des campagnes électorales sont développées dans le livre de C. STUCKELBERGER, *Financement des campagnes électorales et corruption : dix thèses éthiques*, Keynote speech, Yaoundé, 26 Octobre 2002 (à télécharger gratuitement sur www.christophStueckelberger.ch).

²⁸ R. MSHANA, *Korruption in kirchlichen Partnerschaften und der Weg zur Überwindung dieser Probleme*, en *Geld und Kultur in internationalen Partnerbe-*

34 Des Églises sans corruption sont possibles

Australie liste « sept aspects du système financier international qui encouragent la corruption dans les pays en développement »: « les organismes des pays riches payant les pots-de-vin ; les paradis fiscaux et la concurrence fiscale ; le recouvrement des fonds détournés des comptes bancaires de pays occidentaux ; la corruption dans les prêts ; obtenir des produits grâce à la corruption ; la corruption et les prêts de la banque multilatérale de développement ; La Banque asiatique de développement : la responsabilité et la transparence. »²⁹

La corruption dans la coopération au développement existe, mais n'est pas aussi grave que ce qui est contre la coopération au développement. De façon générale, la corruption se constate plus souvent dans la coopération multilatérale au développement que dans la coopération bilatérale, et davantage dans l'assistance gouvernementale officielle au développement, que dans la coopération au développement avec des organismes privés, puisque les montants concernés sont beaucoup plus petits, et les gouvernements sont moins impliqués. En revanche, des bailleurs de fonds gouvernementaux, coordonnés par le Comité de développement de l'OCDE (CAD) a fait beaucoup d'efforts durant la dernière décennie pour réduire la corruption dans la coopération au développement. L'aide étrangère aux pays corrompus n'est pas mauvais en soi et peut même être nécessaire, car ce sont souvent des pays les plus pauvres et ont besoin de coopération au développement pour l'amélioration de la gouvernance, la transparence, les systèmes fiscaux, etc.³⁰

ziehungen. Texte einer Tagung des Nordelbischen Zentrums für Weltmission und kirchlichen Weltdienst am 2. Dez. 2009, epd Dokumentation 2010/8, 20-22 (22).

²⁹ M. ZIRNSAK *et al.*, *From Corruption to Good Governance*, Melbourne : Uniting Church in Australia, Synod of Victoria and Tasmania, 2008, www.victas.uca.org.au/main.php?pg=download&id=219239 (consulté le 6 novembre 2013).

³⁰ D. DE LA CROIX/ C. DELAVALLADE, *Why Corrupt Governments May Receive More Foreign Aid*, *CORE Discussion Paper 2009/65*, Louvain : CORE, 2009 (télécharger gratuitement sur www.globethics.net/web/guest/library).

La corruption dans l'aide humanitaire est une préoccupation croissante : les secours d'urgence et l'assistance humanitaire dans les situations de catastrophes naturelles comme les tsunamis, les tremblements de terre ou les inondations sont particulièrement en danger d'être touchés par la corruption et la fraude, car une action rapide doit être très vite menée alors que les infrastructures sont détruites et les établissements ordinaires ne fonctionnent pas. Il est nécessaire d'obtenir un permis de vol et de transport le plus vite possible pour fournir le matériel de secours et garantir des mesures de sécurité sans délai ; les équipes de sauvetage font donc face à un plus grand risque d'être soumis à la corruption et le chantage. En particulier, dans les grands États où les actions et les institutions multilatérales sont fortement menacées par la corruption, comme l'a montré le cas de l'ECHO, l'organisation de secours d'urgence de l'Union européenne ou de l'organisation allemande pour la coopération technique GTZ dans les années 1990 : plus de 380 personnes ont été condamnés à des années de prison pour achat malhonnête de matériel de secours.³¹ Le cas des organisations musulmanes à Aceh ou le secours chrétien au sud de l'Inde après le tsunami³² a conduit à des études de cas et des orientations plus claires. Transparency International (TI) a publié deux rapports en 2006 et 2008³³ et un manuel en 2010.³⁴ La recherche pour le manuel a été effectuée par le Centre International Feinstein (FIC) à l'Université de Tufts, le Groupe humanitaire de politique (GPH) de l'Institut de développement étranger, et Transparency International, en collaboration avec sept grandes organisations humanitaires internationales non gouvernementales: Action aide, CARE International, les Ser-

³¹ M. PIETH/ P. EIGEN (eds.), op. cit., 133f.

³² Voir chapitre 2.1.6.

³³ Voir D. MAXWELL *et al.*, *Preventing Corruption in Humanitarian Assistance. Final Research Report*, Berlin : Transparency International, 2008.

³⁴ R. HEES *et al.*, *Preventing Corruption in Humanitarian Operations. Handbook of Good Practices*, Berlin : Transparency International, 2010, www.transparency.org/news_room/in_focus/2010/hum_handbook (consulté le 6 novembre 2013).

vices du secours catholique, le Secours islamique dans le monde, la Fédération luthérienne mondiale, Save the Children USA et World Vision International. Les résultats ont été publiés dans *le rapport final de recherche : la prévention de la corruption dans le domaine de l'assistance humanitaire, en 2008*. Le manuel est un guide basé sur la recherche.

2.3 Qui profite de la corruption? Qui souffre de ses effets?

La corruption connaît *les gagnants et les perdants*. Généralement les pauvres sont *les perdants*, même s'ils soudoient ou prennent des pots-de-vin pour pouvoir survivre. La communauté perd également dans la corruption : les pauvres souffrent le plus des conséquences extrêmement élevées de la corruption, de l'exhibition de la force des petites élites qui se maintiennent avec les fonds corrompues qu'ils reçoivent. Ils souffrent de l'insécurité et des risques sanitaires, des risques écologiques ou de la construction, des juges corrompus qui manipulent les lois, des recettes fiscales non payées qui ne peuvent pas être utilisées par l'Etat pour des services très nécessaires comme l'éducation et la santé, etc. En outre, la corruption a également une dimension genre.³⁵ Il est supposé que les femmes sont plus touchées par les effets de la corruption que les hommes, car la corruption sert également à maintenir les structures de pouvoir existantes en place (accès à la terre, à la propriété et aux services). On peut supposer que les hommes sont plus impliqués dans des pratiques de corruption que les femmes. Par conséquent, les femmes sont très importantes dans la lutte contre la corruption. Mais dans de nombreux cas, les femmes soutiennent activement leurs partenaires en activités corrompues ou ne résistent pas passivement.

³⁵ Voir chapitre 5.5 en-dessous.

Les *gagnants* de la corruption sont – en règle générale – les individus et pas de la société : à savoir ceux qui sont déjà riches, personnes influentes, et les fonctionnaires à tous les niveaux qui étendent leur puissance par la corruption, mais dans le même temps vivent dans un système de dépendance mutuelle et de peur liée à l'absence de transparence qui va de pair avec les pratiques corrompues. Les gagnants sont souvent non seulement les individus, mais un ensemble de réseaux et de cliques.

2.4 Ampleur et perception de la corruption

La corruption est l'un des plus gros obstacles au développement économique et humain. Elle est encore un cancer croissant dans le monde entier! Elle frappe tous les continents, le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest. Chaque jour, les médias rapportent des cas de corruption: Le Comité International Olympique, la Commission de l'Union européenne (qui a dû démissionner collectivement le 15 mars 1999, entre autres en raison de corruption présumée), les ministres des gouvernements de nombreux pays en développement ont dû quitter leur poste pour des raisons de corruption; les crédits de la Banque mondiale ont été touchés par la corruption; en Allemagne, les secteurs de la construction, la santé et de l'énergie sont impliqués³⁶, et Siemens a dû payer une somme de 100\$ millions de pénalité pour corruption, en appui aux programmes anticorruption; en Suisse, un projet national de recherche a été lancé et les banques suisses sont constamment soupçonnées de blanchiment d'argent sale de la corruption (même si la Suisse a maintenant l'une des plus puissantes législations contre le blanchiment d'argent); dans les pays d'Europe centrale et orientale, la corruption s'opère ouvertement; dans

³⁶ M. PIETH/ P. EIGEN (eds.), op. cit., 131-147; Leyendecker, Hans, *Die Korruptionsfalle. Wie unser Land im Filz versinkt*, Reinbek bei Hamburg : Rowohlt Verlag, 2003.

les nouveaux pays émergents, tels que les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), la corruption est notoire et généralisée.

L'ampleur de la corruption a énormément augmenté au cours des vingt dernières années. Alors que jusqu'au milieu des années 1980, les pots-de-vin dans les transactions commerciales internationales représentaient 5 à 10 % de la commande globale, les estimations dans les années 1990 ont montré qu'il était passé à 20 % et plus. De ce fait, compte tenu de la dure concurrence internationale, de nombreuses entreprises ont atteint leur limite interne; c'est pourquoi elles sont plus que prêtes aujourd'hui à coopérer dans la lutte contre la corruption. Selon les estimations, le volume de pots-de-vin est proche de l'endettement total de l'hémisphère Sud ! Une étude de cas publiée en octobre 1999 par Anniano Desierto, le médiateur du gouvernement philippin, a montré que le pays a perdu 48 milliards de dollars à travers des pots-de-vin au cours des 20 dernières années, c'est plus que le montant total de la dette extérieure des Philippines au cours de la même période (41 milliards de dollars).

Les industries d'extractions (pétrole, gaz, mines, bois) sont particulièrement sensibles, puisque le secteur dépend de contrats entre les gouvernements et les entreprises privées impliquant des investissements importants et des droits à long terme. L'Angola, la Russie et la République démocratique du Congo (RDC) ne sont que quelques exemples.³⁷ L'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) est un bon exemple de l'effort d'un secteur de s'entendre sur des normes entre la société civile, le secteur privé et les gouvernements qui aident à réduire la corruption et accroître la concurrence loyale.³⁸

³⁷ C. NTAMWENGE, *Business Ethics in the Fight against Corruption in Central Africa. Towards the Defense of the Culture of Integrity and Respect for Human Dignity*, thèse de doctorat, Brussels/Leuven, 2009.

³⁸ P.E.J. BATCHOM, *L'Etat, les organisations non gouvernementales et la transparence des industries extractives : la dialectique de la souveraineté et de la responsabilité*, thèse de doctorat, Yaoundé 2010.

2.4.1 Les indices de la corruption internationale: IPC, IPP, BCM ?

Depuis 1995, Transparency International publie chaque année un indice de perception de la corruption dans différents pays par les milieux d'affaires, la population et la communauté internationale. *Cet indice de Perceptions de la Corruption (IPC)*³⁹ révisé sans cesse ses méthodes. L'indice repose sur au moins trois enquêtes par pays. L'IPC révèle des tendances. Lorsque l'index est publié il crée généralement de vives réactions politiques et des mesures politiques même dans les pays qui figurent à la fin de l'index— par conséquent, l'IPC est un instrument efficace, pris au sérieux par les pays et surtout les investisseurs. Les pays qui apparaissent sur le côté négatif de l'IPC sont pour la plupart des pays pauvres. L'IPC de 2009 peut être vu de manière interactive avec une carte du monde de tous les pays.⁴⁰ Les nouveaux indices sont publiés chaque année.

Transparency International: Index de perception de la corruption 2009

Rang 2009	Pays	Indice
1	Nouvelle Zélande	9.4
2	Danemark	9.3
3	Singapore	9.2
3	Suède	9.2
5	Suisse	9
6	Finlande	8.9
6	Pays-Bas	8.9
8	Australie	8.7
8	Canada	8.7
8	Islande	8.7
11	Norvège	8.6
12	HongKong	8.2
12	Luxembourg	8.2
14	Allemagne	8
14	Irlande	8

Rang 2009	Pays	Indice
37	Botswana	5.6
37	Taiwan	5.6
39	Brunei	5.5
39	Oman	5.5
39	Korée du Sud	5.5
42	Îles Maurices	5.4
43	Costa Rica	5.3
43	Macao	5.3
45	Malte	5.2
55	Afrique du Sud	4.7
56	Lettonie	4.5
56	Malaisie	4.5
56	Namibie	4.5
56	Samoa	4.5
56	Slovaquie	4.5

³⁹ www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2009.

⁴⁰ media.transparency.org/imaps/cpi2009.

40 *Des Églises sans corruption sont possibles*

16	Autriche	7.9
17	Japon	7.7
17	Royaume Uni	7.7
19	Etats Unis	7.5
20	Barbade	7.4
21	Belgique	7.1
22	Qatar	7
22	Sainte-Lucie	7
24	France	6.9
25	Chili	6.7
25	Uruguay	6.7
27	Cypre	6.6
27	Estonie	6.6
27	Slovenie	6.6
30	Emirats Arab Unis	6.5
31	Vincente/Grenadines	6.4
32	Israël	6.1
32	Espagne	6.1
34	Dominique	5.9
35	Portugal	5.8
35	Puerto Rico	5.8
79	Trinité-et-Tobago	3.6
83	Serbie	3.5
84	Guatemala	3.4
84	Inde	3.4
84	Panama	3.4
84	Thaïlande	3.4
89	Lesotho	3.3
89	Malawi	3.3
89	Mexique	3.3
89	Moldovie	3.3
89	Maroc	3.3
89	Rwanda	3.3
95	Albanie	3.2
95	Vanuatu	3.2
97	Libéria	3.1
97	Sri Lanka	3.1
99	Bosnie-Herzégovine	3
99	République Dominicaine	3
99	Jamaïque	3
99	Madagascar	3
61	Cuba	4.4
61	Turquie	4.4
63	Italie	4.3
63	Arabie Saoudite	4.3
65	Tunisie	4.2
66	Croatie	4.1
66	Georgie	4.1
66	Koweït	4.1
69	Ghana	3.9
69	Monténégro	3.9
71	Bulgarie	3.8
71	Macedonie	3.8
71	Grèce	3.8
71	Romanie	3.8
75	Brésil	3.7
75	Colombie	3.7
75	Perou	3.7
75	Suriname	3.7
79	Burkina Faso	3.6
79	Chine	3.6
79	Swaziland	3.6
120	Kazakhstan	2.7
120	Mongolie	2.7
120	Viêt-Nam	2.7
126	Eritrée	2.6
126	Guyane	2.6
126	Syrie	2.6
126	Tanzanie	2.6
130	Honduras	2.5
130	Liban	2.5
130	Libye	2.5
130	Maldives	2.5
130	Mauritanie	2.5
130	Mozambique	2.5
143	Azerbaïdjan	2.3
143	Comores	2.3
143	Népal	2.3
146	Cameroun	2.2
146	Equateur	2.2
146	Kenya	2.2
146	Russie	2.2

99	Sénégal	3	146	Sierra Leone	2.2
99	Tonga	3	146	Timor-Leste	2.2
99	Zambie	3	146	Ukraine	2.2
106	Argentine	2.9	146	Zimbabwe	2.2
106	Bénin	2.9	154	Côte d'Ivoire	2.1
106	Gabon	2.9	154	Papua New Guinea	2.1
106	Gambie	2.9	154	Paraguay	2.1
106	Niger	2.9	154	Yemen	2.1
111	Algérie	2.8	158	Cambodia	2
111	Djibouti	2.8	158	Papouasie-Nouvelle-Guinée	2
111	Egypte	2.8	158	Laos	2
111	Indonesie	2.8	158	Tadjikistan	2
111	Kiribati	2.8	162	Guinée-Bissau	1.9
111	Mali	2.8	162	Kirghizistan	1.9
111	São Tomé et Príncipe	2.8	162	Angola	1.9
111	Îles Salomon	2.8	162	Congo Brazzaville	1.9
111	Togo	2.8	162	RD Congo	1.9
120	Arménie	2.7	162	Vénézuéla	1.9
120	Bolivie	2.7	168	Turkménistan	1.8
168	Burundi	1.8	175	Tchad	1.6
168	Guinée Equatorial	1.8	176	Irak	1.5
168	Guinée	1.8	176	Soudan	1.5
168	Haiti	1.8	178	Myanmar	1.4
168	Iran	1.8	179	Afghanistan	1.3
174	Ouzbékistan	1.7	180	Somalie	1.1

Depuis 1999, un deuxième indice a été publié par Transparency International : *l'Indice de perception des payeurs de pot-de-vin (IPP)* ne se penche pas sur les receveurs de pot-de-vin (comme l'IPC), mais sur les payeurs de pots-de-vin. Ainsi, l'accent est plus particulièrement mis sur les pays industrialisés où les sociétés multinationales ont leur siège social. L'IPP est fondée sur des interviews détaillées des cadres supérieurs de grandes sociétés, des sociétés d'audit, des chambres de commerce binationales, des banques commerciales importantes et des avocats spécialisés dans les questions économiques.⁴¹

⁴¹ Pour plus d'information, voir www.transparency.org.

Le baromètre de la corruption mondiale (BCM) est une enquête évaluant les attitudes du public général envers de la corruption et son expérience sur la corruption dans divers pays du monde. Il existe sous forme de rapport annuel depuis 2003.⁴²

2.4.2 Ampleur et perception de la corruption dans les Églises et dans les autres religions

Sur la corruption dans les Églises, aucune recherche empirique comparative détaillée n'existe. Les quelques publications sur la corruption et les Églises se sont concentrées davantage sur des études bibliques, la réflexion éthique, des déclarations publiques des Églises, des codes de conduite et des cas concrets. Elles sont plus orientées vers les solutions qu'empiriques-descriptives. Les études de cas, les programmes, les déclarations sont rapportées ci-dessous dans le chapitre 3 sur les expériences des Églises et agences connexes.

Quelques recherches sur la corruption et sa *perception* dans les Églises et les agences connexes existent⁴³. Une étude détaillée a été faite par Theodor Ahrens, professeur de missiologie à l'Université de Hambourg, en Allemagne. En 2006, il a mené une enquête représentative parmi 41 membres du personnel de mission allemande sur leur perception de la corruption dans les Églises partenaires.⁴⁴ Parmi ces membres du personnel, 61% comprennent la corruption comme l'abus de pouvoir à des fins personnelles. 27% comprennent dans un sens plus large que

⁴² www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/gcb.

⁴³ Voir p.e. T. AHRENS, *Vom Charme der Gabe. Theologie Interkulturell*, Frankfurt a.M. : Lembeck, 2008, en partie à disposition sur books.google.com; Rennstich, Karl, *Korruption. Eine Herausforderung für Gesellschaft und Kirche*, Stuttgart : Quell, 1990; Robinson, Gnana, "Transparency and Accountability in Ecumenical Relations. Discussions in Indian/Asian Contexts", présenté à la conférence EMW/MA, Hambourg, juin 2009, manuscrit; Transparency International, *Global Corruption Report 2007 : Corruption in the Judicial Systems*, Cambridge : Cambridge University Press, 2007; Transparency International, *Global Corruption Report 2008 : Corruption in the Water Sector*, Cambridge : Cambridge University Press, 2008.

⁴⁴ T. AHRENS, *Wenn Gaben fehlgehen. Korruption als Problem ökumenischer Beziehungen*, en Ahrens, Theodor, op. cit., 41-142 (73-90).

c'est un abus des fonds de projets et de dons. 95% voient la corruption comme un phénomène très répandu. Comme raisons de la corruption dans les Églises et les projets connexes, 78% indiquent le manque de contrôle, 49% la pauvreté des bénéficiaires, 29% manque de conscience au sujet des questions juridiques, et 20% la cupidité et le manque de caractère.⁴⁵ Un effet majeur de la corruption est la perte de confiance entre les donateurs et leurs partenaires (61%). Quelles sont les solutions?⁴⁶ 98% disent que la corruption devrait être discutée ouvertement comme un problème de relations entre partenaires œcuméniques! 73% confirment que des mesures concrètes pour réduire la corruption ont déjà été entreprises. 59% optent de conclure des accords contraignants sur les procédures et les dénonciations, 66% pour des efforts pour montrer le gain de confiance et de l'argent pour tous les partenaires si la corruption est réduite. 24% proposent d'ajouter l'éthique comme un sujet dans le domaine de l'éducation. 78% voient un grand risque dans la lutte contre la corruption dans les relations entre partenaires œcuméniques dans la perte de confiance des donateurs individuels.

Les faits et les chiffres sur la corruption dans d'autres religions que les Églises chrétiennes ne font pas partie du sujet de cette étude. Comme nous pouvons voir, les études empiriques comparatives ne sont pas encore disponibles, et le baromètre de la corruption de Transparency International n'inclut pas encore les religions comme un secteur de la société. Néanmoins, quelques indications peuvent être mentionnées:

L'Islam: selon le baromètre de corruption de Transparency International 2009 (voir graphique ci-dessous)⁴⁷, 40% des répondants dans le Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont payé des pots-de-vin sur les 12 mois précédents. Il s'agit du niveau le plus élevé dans le monde. Comme

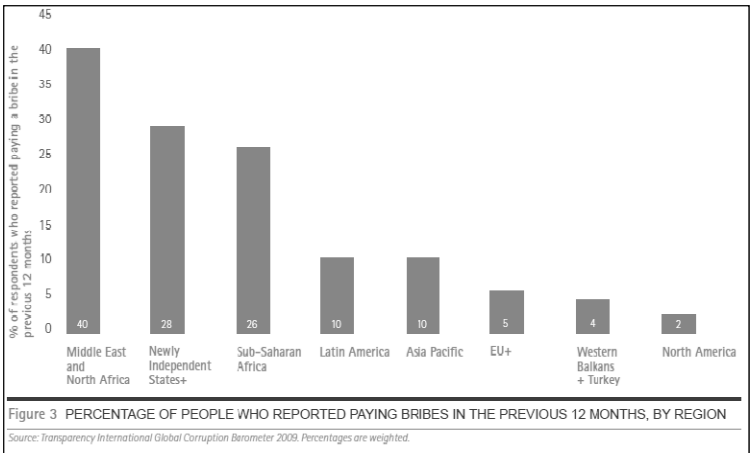
⁴⁵ Ibid., 78-80.

⁴⁶ Ibid., 82-86.

⁴⁷ Transparency International, *Global Corruption Barometer 2009*, Berlin : Transparency International, 2009, www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/gcb/2009, 7.

44 Des Églises sans corruption sont possibles

85 à 100% de la population dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord sont musulmans, cela signifie que la corruption parmi les musulmans est très répandue. Mais des activités de lutte contre la corruption ont été également lancées. En 2009, à la suite de la profonde crise financière à Dubaï, la lutte contre la corruption a été annoncée comme la première priorité du gouvernement.



L'hindouisme : une nouvelle étude provocatrice sur les organisations religieuses hindous en Inde et leurs liens avec la politique et les affaires montre la collusion et les mécanismes forts influents des institutions hindou de droite sur la politique et vice-versa, souvent combinés avec la corruption dans les élections, les interventions dans les tribunaux et le favoritisme du secteur privé. L'Inde a eu l'expérience de la prolifération de nouveaux puissants hommes-dieux, la création de nouveaux dieux, et la demande croissante en prêtres. Les organisations religieuses dirigent les établissements d'enseignements privés et des entreprises privées. Les terres sont accordées aux organisations hindoues, aux gourous et aux

hommes-dieux. Les mesures de privatisation du gouvernement sont liées à la promotion de l'hindouisme.⁴⁸

Le bouddhisme : Même si la conception générale pourrait être que la corruption existe moins dans le bouddhisme que dans les autres religions du monde, cette impression peut être erronée. Les pays avec une forte influence culturelle bouddhiste comme la Thaïlande, le Bhoutan, le Laos et la Chine sont classés au milieu de l'indice de perception de la corruption. Les scandales existent également dans les monastères bouddhistes et mouvements connexes, en particulier quand elles sont liées aux luttes du pouvoir politique. Pour ne citer que deux exemples : Le bouddhisme tibétain a été touché par un scandale de corruption en 2005⁴⁹, comme c'était le cas du plus grand des ordres bouddhistes de la Corée du Sud, l'ordre Chogye.

La perception de la corruption dans les institutions religieuses est également influencée par les compétitions entre les religions, en particulier dans les zones de conflits religieux. Les membres d'une religion, souvent liées à des partis politiques, attaquent les membres d'autres religions, dans le but d'augmenter leur propre réputation et de discréditer les autres.

2.5 Hypothèses : culture, ecclésiologie, confessions

La corruption est presque aussi vieille que l'humanité. L'abus du pouvoir conféré à des fins personnelles et la cupidité démontre la tentation du pouvoir. Le phénomène de la corruption est mentionné dans les Saintes Ecritures de toutes les religions du monde,⁵⁰ il est mentionné

⁴⁸ M. NANDA, *The God Market. How Globalization is Making India More Hindu*, New Delhi : Random House, 2009.

⁴⁹ E.D. CURREN, *Buddha's Not Smiling : Uncovering Corruption at the Heart of Tibetan Buddhism Today*, Eastbourne : Gardners Books, 2009.

⁵⁰ Voir chapitre 4.3.

dans la littérature pendant de nombreux siècles,⁵¹ et il est traité comme un crime dans de nombreuses cultures et systèmes juridiques dans le monde entier. Les théories des origines et des raisons de la corruption sont multiples.⁵² Ce n'est pas le moment d'en discuter. Seules quelques questions mentionnées conduisent à des études de cas:

Quels facteurs culturels encouragent ou découragent la corruption? Y a-t-il des cultures de cadeaux qui autorisent ce qui est considéré comme corruption dans d'autres cultures? (2.5.1)

Quel est le rôle culturel de la compréhension de la propriété, du "mien" et du "vôtre", du privé et du public? (2.5.2)

Quelle est l'influence de la taille de l'Église, des relations entre l'Église et l'état, de la structure juridique, et des sources de financement sur la corruption dans les Églises? (2.5.3)

Quelle est l'influence de la théologie et, plus spécialement, de l'ecclésiologie et les modèles de leadership sur la corruption dans les Églises? Quels sont les raisons des différences confessionnelles? (2.5.4)

Quelle est l'influence de l'histoire de l'Église et de son développement, en particulier les Églises de mission et la compréhension du partenariat sur la corruption dans les Églises? (2.5.5)

Daniel Treisman a analysé plusieurs index de perception de la corruption dans les années 1980 et 1990, et a confirmé les sept hypothèses suivantes:

« H1: l'efficacité du système juridique sera plus grande – et donc moins de corruption - dans les pays avec des systèmes du Common Law.

⁵¹ Un exemple du 19^{ème} siècle : Dans son drame 'L'inspecteur général', écrit en 1836, l'auteur russe Nicolai Gogol décrit la corruption dans la société russe, en particulier dans l'administration publique, dans une analyse pointue des jeux de pouvoir, des peurs, de la dénonciation, des scandales sexuels et des tragédies humaines liées à la corruption.

⁵² Voir par ex. G. BLUNDO (ed.), *Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Paris/Genève : Presses Universitaires de France/Nouveaux Cahiers de l'IUED, 2000.

H2: l'efficacité du système juridique sera plus grande – et donc moins de corruption – en Grande-Bretagne et dans ses anciennes colonies.

H3: le taux de corruption sera plus faible dans les pays à tradition protestante.

H4: la corruption sera plus faible dans les pays démocratiques, où il y a la liberté de la presse et plus d'associations de la société civile plus vigoureuses.

H5: la corruption sera plus basse dans les pays économiquement développés, où les populations sont plus instruites et lettrées, et où la séparation normative entre "public " et " privé " est plus claire.

H6: la corruption sera plus faible dans les pays où les salaires des fonctionnaires sont relativement plus élevés.

H7: la corruption sera plus élevée dans les pays où règne une grande instabilité politique. »⁵³

2.5.1 Culture: cadeaux, dons ou pots-de-vin ?

Quels facteurs culturels encouragent ou découragent la corruption? Est-ce qu'il y a des cultures de cadeaux qui autorisent ce qui est considéré comme corruption dans d'autres cultures? *Hypothèse : toutes les cultures font la différence entre le don et le pot-de-vin. Ceux qui défendent la corruption comme l'expression d'une culture du don, nient les abus et le caractère non transparent des pots-de-vin. Ce qui est moins clair, ce sont les zones grises de la corruption grise, telles que le népotisme et le favoritisme, où un don peut aboutir à une faveur.*

La relation entre la culture et la corruption est un vaste domaine de recherche et de débats. Alors que certains tentent de justifier certaines formes de corruption dans le cadre d'une culture de dons, la majorité distingue clairement les cadeaux des pots-de-vin dans toutes les cultures.

⁵³ D. TREISMAN, *The causes of corruption : a cross-national study*, en *Journal of Public Economics* 76, 2000/3, 399-457 (405).

De nombreuses études⁵⁴ au niveau mondial et régional existent. Les enquêtes sur les systèmes d'intégrité nationale de Transparency International montrent des résultats différents. Même si il n'y a aucune justification culturelle de la corruption, et même si les efforts de lutte contre la corruption sont enracinés dans toutes les cultures et les religions du monde et ne sont pas une invention du "Nord" ou du "Sud", une « contextualisation » des approches peut encore être justifiée. Malte Gephart dans une nouvelle étude souligne que la « contextualisation des concepts anti-corruption doit être rendue possible dans divers domaines : premièrement, la conception culturellement formée de la division entre le public et le privé; deuxièmement, les compréhensions locales de la corruption, Et troisièmement, les faibles niveaux de développement socio-économique dans certains pays, qui ne favorisent pas l'absence de corruption (contournant une rhétorique de tolérance zéro). »⁵⁵

La ligne de démarcation entre les *cadeaux et les pots-de-vin* peut différer selon les cultures, mais est néanmoins claire : les cadeaux sont donnés ouvertement, ont une valeur matérielle limitée, sont donnés sans rien attendre en retour et comme une reconnaissance unilatérale du récepteur. Un pot-de-vin est donné secrètement, dans la grande corruption avec une grande valeur, avec une perspective claire d'un retour du récepteur et un accord mutuel.⁵⁶ Une thèse récente « questionne s'il est possible de localiser la frontière entre don et pot-de-vin qui puisse survivre

⁵⁴ P.e. P. LARMOUR, *Culture and Corruption in the Pacific Islands : Some conceptual issues and findings from studies of National Integrity Systems*, Asia Pacific School of Economics and Government, Policy and Governance Discussion Paper 6/05, 2006 (télécharger gratuitement sur www.globethics.net/web/guest/library).

⁵⁵ M. GEPHART, *Contextualizing conceptions of Corruption : challenges for the International Anti-corruption Campaign*, GIGA Working Papers No 115, Hamburg : GIGA, 2009, www.giga-hamburg.de/workingpapers (consulté le 31 December 2009), 3.

⁵⁶ M. FLUCKIGER, *Geschenk und Bestechung. Korruption im afrikanischen Kontext*, Bonn : Verlag für Kultur und Wissenschaft : edition afem/Arbeitskreis für evangelikale Missiologie, 2000.

à la comparaison entre les cultures et l'histoire. »⁵⁷ L'auteur compare l'Athènes antique, l'Angleterre médiévale et les sociétés modernes. Il décrit la réciprocité comme une valeur commune à travers les cultures et les pratiques de cadeau. Mais le niveau de réciprocité dépend de la distribution de la richesse et de la puissance. Il conclut donc que la richesse et la puissance sont des facteurs décisifs à travers les cultures pour différentes perceptions de ce que doit être un pot-de-vin ou pas. « Dans la conception africaine de gratitude et d'hospitalité, le cadeau est généralement un témoignage. Il n'est pas exigé. En général, la valeur est dans l'esprit plutôt que dans la valeur matérielle. C'est généralement donné ouvertement, et jamais dans le secret. Quand ça devient excessif, ça devient embarrassant et est renvoyé. »⁵⁸ Ainsi, la corruption et les actes de corruption sont clairement délimités des cadeaux et des pourboires. La justification de la corruption comme un élément de la "culture de cadeaux" n'a aucun fondement scientifique. Les cadeaux ne sont pas donnés secrètement, ils ne sont pas clairement liés à un deal quid-pro-quo à chantage, et pas aussi importants que les montants de la grande d'aujourd'hui (souvent, nous parlons de millions, par exemple dans le cas des infrastructures des projets d'état).

Dans la déclaration finale de la 11^{ème} Conférence internationale de la lutte contre la corruption de Séoul, en mai 2003 il a été déclaré: « Nous affirmons notre ferme conviction qu'il n'y a absolument aucune substance dans le mythe que la corruption est une question de culture, elle va plutôt à l'encontre des croyances et des traditions de tous. »⁵⁹

⁵⁷ D.W. THOMPSON, *A Merry Chase around the Gift/Bribe Boundary*, thèse, Victoria : University of Victoria, 2008, 3 (télécharger gratuitement sur www.globethics.net/web/guest/library).

⁵⁸ J. POPE, Jeremy (ed.), *The TI Source Book*, Berlin : Transparency International, 3rd edition 2000, 9, www.transparency.org/publications/sourcebook (consulté le 2 September 2010).

⁵⁹ 11th International Anti-corruption Conference Seoul, May 2003 : The Seoul Findings, 2, www.11iacc.org (consulté le 13 septembre 2010).

La corruption des dons détourne les dons à d'autres fins que celles convenu, soit à d'autres projets au sein de l'organe récipiendaire ou pour des intérêts privés. Il n'est pas lié aux services publics ou aux transactions commerciales privées, mais à la coopération à but non lucratif basée sur une relation de donateur à bénéficiaire. Les dons et les cadeaux doivent être distingués : les dons dans le domaine de la coopération au développement et les relations avec l'Église sont normalement assignés, désignés à une institution. Un cadeau est une reconnaissance pour une personne ou une institution où le récepteur est libre de décider comment l'utiliser.

Tous les détournements de fonds à d'autres fins que celles affectées ne devraient pas être appelés de la corruption. Il peut s'agir de la mauvaise gestion ou la réorientation des fonds à des besoins urgents qui ont les mêmes objectifs dans l'organisation, mais c'est de la corruption de dons s'il y a un élément d'intérêt personnel et non transparent, des allocations injustifiées à d'autre chose que celles convenues.

2.5.2 Propriété: commune ou privée? Obligations familiales?

Quel est le rôle culturel de la compréhension de la propriété, du "mien" et du "vôtre", du privé et du public? *Hypothèse: La confrontation entre les cultures mettant l'accent sur la propriété collective avec celles mettant l'accent sur la propriété privée conduit à des différences de valeur et des zones grises, qui peuvent être abusées par des gens puissants pour leurs intérêts personnels. Afin de réduire la corruption, la pression financière sur l'ensemble des membres de la famille doit être réduite.*

La distinction entre le "mien" et le "vôtre", et du public et du privé, diffère dans différentes cultures. Dans de nombreuses cultures, les biens comme les terres appartiennent à la communauté, tandis que le modèle économique dominant est basé sur le modèle occidental de la propriété privée. La majorité des sociétés aujourd'hui soutiennent la distinction claire entre le privé et le public et entre les individus et la collectivité,

entre le "moi" et le "vous", avec un accent particulier sur la propriété privée et des droits individuels comme exprimés dans la déclaration des droits de l'homme des Nations Unies. Moins on est individualiste, plus on est axée sur la collectivité, la société, la distinction entre propriété individuelle et collective de la propriété est moins nette. Mais ce n'est pas encore une justification de la corruption en termes d'abus de pouvoir, puisque dans les deux types de culture les pots-de-vin sont considérés comme un abus de pouvoir. La propriété collective appartient à la communauté, et le roi ou le chef de file de la communauté doit s'assurer de l'accès juste et égal à ces ressources. S'il y a des abus de pouvoir à des fins personnelles, c'est sanctionné par la communauté.

Mais l'orientation communautaire ne justifie-t-elle la réorientation des fonds à une collectivité? Non, elle doit encore être appelée un détournement ou une forme de corruption même si les fonds ne vont pas dans les poches individuelles, mais dans un clan, une famille ou une collectivité dans une Église pour laquelle ils n'étaient pas affectés. C'est toujours une violation de la frontière entre public et privé : les fonds destinés pour un plus large, 'public' la communauté sont utilisés pour des intérêts "privés", même si ce n'est pas un individu, mais une communauté privée.

Cela conduit à un motif délicat de la corruption: beaucoup de gens recherchent activement ou acceptent passivement des pots-de-vin en raison de leurs obligations à l'égard de l'ensemble des membres de la famille ou du clan. Dans de nombreuses sociétés, le salaire n'est pas considéré comme une propriété privée, mais une obligation pour la plus large communauté familiale. La pression sur les gens avec une bonne éducation et un travail de soutenir l'ensemble des membres de la famille non seulement ses frères et sœurs, mais aussi les cousins, les oncles et tantes est souvent énorme. Cela conduit à la corruption même parmi les pasteurs ou les évêques qui ne peuvent résister à cette pression. Un jeune professeur d'éthique au Cameroun a avoué qu'il n'a pu être exempt de

corruption que parce qu'il refuse de satisfaire toutes ces attentes de l'ensemble des membres de la famille.

C'est en contradiction avec l'éthique de la famille chrétienne si un pasteur avec un salaire minable est poussé par l'ensemble des membres de la famille à être impliqué dans des pratiques illégales et immorales afin de soutenir plus que les membres de leur famille les plus proches. Ce comportement éthique doit aller de pair avec le développement des systèmes d'assurances et de sécurité sociale. Afin de diminuer la pression de la part des membres de la famille, les fonds de pension et les assurances santé et accident sont très importants. Le microcrédit et la micro-assurance sont d'importantes contributions pour réduire de telle petite corruption.

2.5.3 Sociologie de l'Église et finances de l'Église

Quelle est l'influence de la taille de l'Église, des relations entre l'Église et l'Etat, des structures juridiques, des sources de revenu financier et du revenu sur la corruption dans les Églises? *Hypothèse: la taille d'une Église n'est pas décisive en matière de corruption. Dans un état de droit (Rechtsstaat), le partenariat entre l'Église et l'Etat (avec un contrôle public des finances de l'Église) et des contrôles et des sanctions internes diminue le danger de la corruption. Les Églises avec un revenu fiscal de l'Église tendent à être moins corrompues que les Églises dépendant principalement des dons volontaires.*

Une typologie sociale et légale des Églises permet de distinguer les Églises par des facteurs tels que la taille, le statut juridique, la composition, les sources de revenu ou son origine historique. Quelques distinctions, sans aucune prétention d'exhaustivité: a) *les Églises majoritaires* sont celles avec une majorité de la population en tant que membres et normalement avec une influence politique importante; b) *les Églises minoritaires* représentent souvent un très petit pourcentage de la population et sont donc plus vulnérables et avec moins d'influence politique; c) *les Églises d'Etat* sont fortement liées à l'Etat, en vertu du droit public,

normalement avec le droit de collecter des impôts ecclésiastiques ou de recevoir un soutien financier de l'Etat; d) *les Églises libres* sont organisées comme des associations, sans impôt ecclésiastiques et des revenus provenant essentiellement de dons volontaires; e) *les Églises qui combinent* parfois des éléments d'Églises d'Etat et d'Églises libres; f) *les Églises de migrants* sont principalement composées de migrants d'un pays spécifique, d'une langue ou d'un groupe ethnique; g) *les Églises de famille*, spécialement avec un fondement pentecôtiste, sont initiées par des particuliers et souvent gérées comme une entreprise familiale; h) *les Églises de mission* ont été fondées par des sociétés de mission et sont aujourd'hui souvent intégrées dans les Églises principales; i) *les Églises indépendantes* ont été fondées par des gens indépendants des missionnaires étrangers.

Ces différents d'Églises ont des niveaux très différents concernant la transparence financière. De manière générale, on peut dire que les Églises ayant des relations étroites avec l'Etat ont une plus grande transparence et beaucoup moins de corruption (à la condition que l'Etat soit un Etat de droit et n'est pas lui-même corrompu) et s'il y a de la corruption, il est plus probable qu'elle devienne publique. Les Églises libres, les Églises de migrants et les Églises de famille d'autre part ont souvent beaucoup moins de transparence financière et donc un plus grand potentiel pour la corruption même si elle ne peut pas devenir publique.

En outre, on peut s'attendre à ce que les Églises dans les sociétés avec un niveau élevé de corruption (selon l'indice de perception de la corruption, IPC)⁶⁰ soient elles aussi plus touchées par la corruption - même si au sein de ces sociétés il y a des différences importantes entre les différentes Églises et confessions !

On pourrait être tenté d'avancer que la corruption est plus élevée dans les Églises où les revenus et la richesse n'est pas élevée. Mais la

⁶⁰ Voir chapitre 2.4.1.

54 Des Églises sans corruption sont possibles

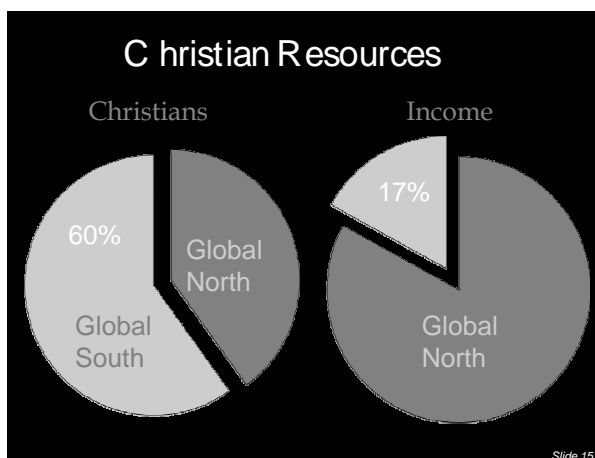
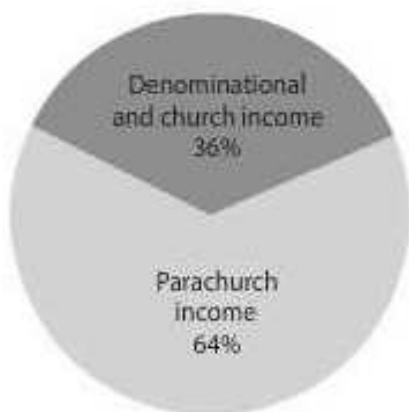
richesse des Chrétiens, comme illustré dans le graphique ci-dessous⁶¹, n'est pas un indicateur du niveau de corruption d'une Église. Certaines Églises indiennes ou brésiliennes sont plus corrompues que certaines Églises africaines même si elles sont plus riches.



La corruption n'arrive pas souvent avec les principaux fonds de l'Église, mais avec les fonds para-Églises des projets gérés par l'Église, des fondations religieuses, des écoles ou l'aide d'urgence. Deux tiers des revenus de l'Église proviennent de ces fonds para-Églises, comme le démontre le graphique⁶² ci-dessous.

⁶¹ T.M. JOHNSON/ K.R. ROSS (eds.), *Atlas of Global Christianity*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 2009, 297.

⁶² *Ibid.*, 296.



La corruption est-elle encouragée par les faibles salaires des pasteurs et des autres employés de l'Église? Dans le secteur public, une connexion entre la corruption et la faiblesse des salaires ne peut être niée. La corruption au niveau du paiement des salaires des fonctionnaires, par exemple les agents de la police et des douanes ou des enseignants dans les pays en développement, reflète la très mauvaise situation financière de ces fonctionnaires. Il y a une connexion marquée entre le niveau élevé de la corruption d'un pays en particulier et son faible niveau de

salaires⁶³. Néanmoins, il est nécessaire de séparer clairement les pots-de-vin des éléments de la rémunération, ainsi que les pourboires et les cadeaux. Dans les Églises, la plupart des cas connus de corruption financière ne sont pas la petite corruption des employés de l'Église, mais la corruption de dirigeants d'Église lorsqu'ils achètent des votes pour être (re)élu ou lorsqu'ils détournent les fonds. La corruption non financière sous la forme d'abus sexuels est - dans la plupart des cas - également indépendante des bas salaires.

2.5.5 Confessions: Ecclésiologie et Modèles de Leadership

Quelle est l'influence de la théologie et plus spécifiquement de l'ecclésiologie et des modèles de leadership sur la corruption dans les Églises? Quelles sont les raisons des différences confessionnelles? *Hypothèse : les Églises protestantes ont tendance à être moins corrompues que les Églises catholiques, orthodoxes et certaines Églises pentecôtistes. L'ecclésiologie et le modèle de leadership ont un impact considérable sur la corruption : Dans les Églises avec plus de leadership hiérarchique et moins de contrôle démocratique, le danger d'abus de pouvoir par la corruption est supérieur.*

L'indice annuel de perception de la Corruption (IPC) de Transparency International a montré depuis de nombreuses années que les pays majoritairement protestants sont à la tête de la liste des pays résistants à la corruption.⁶⁴ Dans l'IPC 2009, les dix premiers sont : La Nouvelle-Zélande, le Danemark, la Suède, la Suisse, la Finlande, les Pays-Bas, l'Australie, le Canada, l'Islande et le Singapour comme un cas spécial). En Europe, les pays protestants d'Europe du Nord sont perçus comme

⁶³ C.V. RIJCKEHEM/ B. WEDER, *Corruption and the Rate of Temptation : Do Low Wages in the Civil Service Cause Corruption?* Working Paper 97/73, Washington DC : International Monetary Fund, 1997.

⁶⁴ U. VON ALEMANN, *Konfession und Korruption. Protestanten an die Macht!* en *Der Überblick. Zeitschrift für ökumenische Begegnung und internationale Zusammenarbeit* 42, 2006/2, 13f.

moins corrompus que les pays Catholiques du sud de l'Europe pays comme la France (24^{ème}), Espagne (32^{ème}), Portugal (35^{ème}) et l'Italie (63^{ème}). Les pays orthodoxe de l'Europe orientale sont classés encore plus bas : la Bulgarie (71^{ème}), la Roumanie (71^{ème}), la Serbie (83^{ème}), de l'Arménie (120^{ème}) et la Russie (146^{ème}).⁶⁵

Des études sociologiques expliquent les différences entre les religions et les confessions, où les religions et les sociétés hiérarchiques ont tendance à être plus corrompue que celles démocratiques. Les sociétés traditionnelles et les religions fondées sur les familles et les tribus sont davantage influencées par la corruption, le népotisme et le favoritisme que les sociétés laïques. Le Réseau européen d'éthique des affaires en Allemagne, lors de sa conférence annuelle 2010 sur « la religion comme perturbation et ressources de l'entreprise »⁶⁶ a examiné les relations empiriques entre la religion et la corruption. L'économiste Johann Graf Lambsdorff, l'un des développeurs de l'indice de perception de la Corruption de Transparency International, a analysé le sondage international Gallup de pays et a tiré la conclusion : « Les protestants sont moins corrompus que les catholiques, comme le confirme la littérature internationale. Mais il n'y a pas de différences confessionnelles sur la question de savoir si les pots-de-vin sont inacceptables ... Une des raisons au niveau collectif est que les protestants peuvent construire des institutions résistantes à la corruption qui sont actives pendant les individus se laisseront tentés. Les riches donnent autant de pots-de-vin que les pauvres, et aussi le niveau d'éducation n'a aucune influence sur la fréquence de la corruption. »⁶⁷ Les explications sociologiques et économiques sont importantes, mais ne sont pas suffisantes.

⁶⁵ Voir www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2009/cpi_2009_table (consulté le 6 novembre 2013).

⁶⁶ Deutsches Netzwerk Wirtschaftsethik (DNWE), *Religion. Störfaktor und Ressource der Wirtschaft*, www.dnwe.de/tl_files/Dateien/JT2010_Programm.pdf (consulté le 5 August 2010).

⁶⁷ DNWE, *Sind Religiöse Menschen weniger korrupt? Ein Interview mit Prof Johann Graf Lambsdorff*, www.dnwe.de/news-gastkommentar/items/sind-

Les explications théologiques doivent analyser les raisons basées sur la foi basées telles que la moralité double laquelle est plus facile à justifier en éthique et comportement catholique que chez les protestants. La tradition d'indulgence où la rémission partielle de punition peut être achetée, favorise les pratiques corrompues. La justification ecclésiologique de la structure de l'Église est d'une influence majeure. D'autre part, de telles explications sont souvent trop simples, parce que les confessions et les religions sont influencées par un mélange de plusieurs facteurs théologiques, économiques, culturels et politiques différentes. Au sein des familles confessionnelles protestantes, mes propres observations fondées sur la coopération avec de nombreuses Églises et dirigeants d'Églises sur tous les continents montrent l'image suivante : les représentants des Églises méthodistes et réformées ont été le plus impliqués dans les efforts de lutte contre la corruption au sein de leur Église et de la société, suivis par les luthériens et les Anglicans. Ceci correspond à l'hypothèse de la hiérarchie et de l'importance de l'éthique pour la foi chrétienne dans les différentes confessions. Du côté catholique, il y a des évêques remarquables qui ont faits des déclarations fortes sur la corruption dans la société, mais les efforts sur la lutte contre la corruption au sein de l'Église sont beaucoup moins visibles. En particulier, le Vatican est maintes et maintes fois attaqué pour la non-transparence de ses structures de pouvoir dont la corruption (voir chapitre 3.1.9).

Ces observations et réflexions confessionnelles ne doivent pas être abusées pour arrogance confessionnelle; elles devraient plutôt aider à trouver les racines théologiques et ecclésiologiques profondes de la corruption afin de surmonter les pratiques corrompues dans un esprit de partage œcuménique et de soutien mutuel !

2.5.5 Partenariat: Différents modèles de responsabilité

Quelle est l'influence du développement de l'Église, en particulier des Églises de mission, et la compréhension du partenariat sur la corruption dans les Églises? *Hypothèse: La transition des Églises de mission en Églises indépendantes conduit à des défis spécifiques de ces Églises nouvellement indépendantes par les concepts de propriétés de l'Église héritées et de partenariat avec les sociétés de mission.*

La décolonisation depuis les années 1950 et la première décennie des Nations Unies pour le développement commençant en 1960 a conduit à l'indépendance des anciennes Églises de mission des sociétés de mission et la création de nouvelles Églises dans les colonies nouvellement indépendantes. Le processus a commencé à la fin des années 1950 (Conférence de Bad Herrenalb, 1956). Un jalon important a été la conférence de la mission internationale de Bangkok 1973, qui était la conférence la plus critique qui juge le travail des missionnaires et conduisant à l'appel à un moratoire de tout soutien financier et du personnel du Nord afin de pousser à l'autosuffisance financières et spirituelles des nouvelles Églises. Cela n'a jamais été mis en œuvre, mais une nouvelle compréhension de partenariat et de partage mutuel s'est installée. La conférence du Conseil œcuménique des Églises (CEE) sur le "Partage œcuménique" à *El Escorial* 1987 a appelé à de nouvelles relations de partenariat entre Églises du monde entier, avec quatre piliers principaux: *Koinonia* (communauté) comme partage mutuel de partenariat: les ressources matérielles et spirituelles doivent être partagées entre les Églises qui sont tous des partenaires égaux; *Kenosis* (renonciation volontaire du pouvoir) comme la manière Chrétienne d'exercer le pouvoir selon le Christ : la renonciation institutionnelle et matérielle du pouvoir (par ex. les terres); *Option pour les pauvres* comme l'implication sociale libératrice des Églises : l'autonomisation des plus pauvres (Églises) de participer pleinement à la prise de décisions; *l'unité de la mission et du développement*, de la proclamation et du service.

El Escorial montre que : « le pouvoir, la transparence et le partage œcuménique »⁶⁸ ont été les questions clés dans les relations de l'Église au cours des cinquante dernières années. La domination du Nord a été remplacée par l'appel à l'indépendance, en lien avec le refus de contrôle. Le partenariat a été vu comme le partage dans la confiance mutuelle. Le contrôle par des organismes donateurs a souvent été interprété comme un manque de confiance et a donc été refusé par les Églises dans l'hémisphère Sud. Les organisations œcuméniques régionales fortes ont été construites dans les années 1960, comme la Conférence des Églises de toute l'Afrique (CETA), le Conseil des Églises en Asie (CCA) et le Conseil des Églises d'Amérique latine (CLAI). Une vision prometteuse de partenariat a été élaboré et aussi mise en œuvre par la transformation des anciennes sociétés de mission en conseils de mission mondiale avec un droit de vote égalitaire de tous les partenaires indépendamment de leurs capacités financières (CEVAA, UEM, mission 21, le CWM). Mais parfois le faible contrôle de projet ouvre la porte aux abus de pouvoir. Le résultat est que les agences de développement œcuménique depuis les années 1990, refusent de plus en plus de canaliser leurs fonds de développement via les Églises partenaires et préfèrent coopérer avec des ONG laïques ayant plus de transparence. Les théologies d'obéissance aux chefs d'Église comme représentants de Dieu ont empêché et empêchent encore de nombreux laïcs de questionner les comportements financiers non transparents des chefs de l'Église. Ces facteurs contribuent à des pratiques de corruption à travers les structures d'autorité, d'obéissance et la compréhension abusive des partenariats comme confiance sans contrôle. L'histoire des Églises de mission contribue au fait que certaines Églises du Nord hésitent encore à critiquer trop ouvertement leur Église partenaire dans l'hémisphère Sud. Si elles mentionnent

⁶⁸ Cf. Matthey, Jacques, "Macht, Transparenz und ökumenisches Teilen", discours à la conférence de l'EMW, les 2-3 mars 2010, à Hambourg, manuscrit.

la nécessité de vaincre la corruption, les Églises partenaires du Sud refusent les critiques des anciens partenaires dominateurs.

Mais cette attitude est maintenant en train de changer. Une nouvelle génération de dirigeants responsables dans le Sud soutient des mesures fortes de lutte contre la corruption. Certains appellent leurs partenaires du Nord à adopter des politiques plus rigoureuses et de suspendre ou d'arrêter le soutien financier aux partenaires corrompus dans le Sud, car poursuivre la coopération serait considéré comme une légitimation de la corruption. Les partenaires du Nord doivent surmonter leur hésitation et appuyer les efforts de ces responsables. Les sociétés de mission ainsi que les agences chrétiennes de développement ont hésité dans les années 1990 à saisir la question brûlante de la corruption dans les Églises. Mais certains d'entre eux font des efforts considérables, en particulier depuis le début du 21^e siècle (par. ex. la société de mission allemande depuis 2002), et beaucoup d'entre eux sont maintenant activement engagés dans la question même si une certaine résistance et des hésitations continuent.

2.6 La Dimension genre de la corruption

2.6.1 La dimension du genre dans la littérature

La plupart des cas de corruption concernent les hommes. Dans la lutte contre la corruption aussi, les femmes sont plutôt rares. Pour élaborer des stratégies efficaces contre la corruption, la dimension genre de la corruption pourrait apporter une contribution importante. Trois questions sont d'un intérêt particulier : Y a-t-il un comportement spécifique au sexe lié à la corruption? Y-a-t-il des effets de la corruption spécifique au sexe? Quelles sont les conséquences possibles de ces aspects dans les stratégies de lutte contre la corruption? Les réponses à ces questions sont le résultat d'une étude de Pain Pour le Prochain, mise au point par Regu-

la Frey Nakonz basée sur la littérature relative à la corruption⁶⁹ et mis à jour par l'auteur.⁷⁰

La dimension genre a été longtemps presque inexistante dans la littérature sur la corruption. Dans les livres des années 1990 consultés, il n'y avait pas la moindre remarque à ce sujet.⁷¹ Il n'y avait non plus pas beaucoup sur Internet. Susan George explique l'absence quasi complète de la dimension genre dans la littérature sur la corruption par le fait que Transparency International (TI), du moins lorsqu'il a été créé, a été complètement dominé par les hommes - une génération qui n'était pas encore sensibilisée sur les questions de genre. Cette situation a changé et maintenant une femme est présidente de TI et une bonne partie du personnel de TI à Berlin est féminine. Mais finalement, il était possible de trouver des études isolées - très différentes dans leur affirmation du problème et dans leur méthode. Ce qui suit est un résumé des réponses aux questions ci-dessus mentionnées selon les études consultées pour cette recherche.

⁶⁹ Cette section est basée principalement sur R. FREY NAKONZ, *Recherchen zur Genderdimension von Korruption*, Working paper for Bread for all, Berne, 1999.

⁷⁰ Cf. Alatas, Vivi *et al.*, *Gender and Corruption. Insights from an Experimental Analysis*, Research Paper 974, University of Melbourne, Department of Economics, Melbourne 2006, (télécharger gratuitement sur www.globethics.net/web/guest/library); P. VON HAHN, *Das bessere Geschlecht. Sind Frauen weniger korrupt?* en *Der Überblick. Zeitschrift für ökumenische Begegnung und internationale Zusammenarbeit* 42, 2006/2, 41f.

⁷¹ K.A. ELLIOT (ed.), *op. cit.*, 1997; Ofofu-Amaah, W. Paatii *et al.*, *Combating Corruption. A Comparative Review of Selected Legal Aspects of State Practice and Major International Initiatives*, Washington DC : World Bank, 1999; Pieth, Mark/ Eigen, Peter (eds.), *op. cit.*, 1999; Rennstich, *op. cit.*, 1990; M. ROBINSON (ed.), *Corruption and Development*, London : Frank Cass, 1998; Rügemer, Werner, *Wirtschaften ohne Korruption?* Frankfurt a.M. : Fischer TB, 1996; Usunier, Jean Claude/ Verna, Gérard, *La grande triche. Éthique, corruption et affaires internationales*, Paris : Editions la découverte, 1994.

2.6.2 Y a-t-il un comportement spécifique au sexe lié à la corruption ?

Frank et Schulze⁷² ont utilisé une *expérience* pour aborder cette question. Leur principal intérêt de recherche réside dans la question de savoir si les économistes sont plus corruptibles que les autres groupes de population. Pour contrôler si les résultats différaient quant au sexe comme une variable intermédiaire, ils ont également décomposé toutes les données collectées par sexe. Frank et Schulze, dans leur expérience, ont confronté un échantillon d'étudiants et d'étudiantes (économistes et non-économistes) avec une situation fictive : Ils devaient choisir les comportements avantageux au bien-être public ou à l'intérêt personnel⁷³. Les chercheurs ont conclu que, dans l'ensemble, les étudiants en économie sont plus corruptibles que les autres étudiants; pourtant les différences entre les sexes étaient minimes. Les étudiantes en économie sont légèrement moins corruptibles que les étudiants en économie (mais elles sont nettement plus corruptibles que les étudiants qui n'ont pas étudié l'économie!); Inversement, il a été montré que les étudiantes qui n'ont pas étudié l'économie semblent être légèrement plus corruptibles que leurs homologues masculins. Franke et Schulze notent que ces résultats contredisent en quelque sorte les "idées préconçues" des différences entre les sexes dans ce domaine.

Swamy *et al.*⁷⁴ ont étudié les comportements corrupteurs spécifiques au sexe en analysant *diverses données statistiques*. Une première analyse a porté sur *l'enquête de World-Value*, dans lequel un grand nombre

⁷² B. FRANK/ G. SCHULZE, *How Tempting is Corruption? More Bad News About Economists*, Diskussionsbeiträge aus dem Institut für Volkswirtschaftslehre Nr. 164/1998, Stuttgart : Universität Hohenheim, 1998, www.icgg.org/downloads/contribution03_frank.pdf (consulté 3 September 2010).

⁷³ La tâche consistait à choisir un atelier artisanal pour une attribution du ciné-club d'étudiant ; les différentes offres comportaient des prix différents pour le ciné-club et des « pots de vin » différents pour les répondants.

⁷⁴ A. SWAMY *et al.*, *Gender and Corruption*, unpublished manuscript, November 1999 version.

d'hommes et de femmes – semblable à l'enquête de Frank and Schulze – ont été interrogés sur leurs opinions dans des situations hypothétiques offrant des possibilités pour soit un comportement « honorable/respectable » ou « opportuniste ». Il est frappant de voir, dans l'ensemble comment les femmes ont tendance à se comporter de façon significativement "honorable". L'une des questions a abordé l'acceptation de pots-de-vin. Ici encore, on observe la même différence entre les sexes, même après l'exclusion des variables intermédiaires (âge, situation matrimoniale, religiosité, travail rémunéré). Il semble que les femmes refusent la corruption de façon plus déterminée que les hommes.

La prochaine étape pour *Swamy et al.* était d'analyser *une étude sur la corruption en Géorgie* financée par la Banque mondiale. Ce faisant, ils ont limité leur travail uniquement aux données décomposées selon le sexe, notamment celles sur la corruption des entreprises. Encore une fois, on trouve des pots-de-vin deux fois plus souvent dans les sociétés appartenant ou gérées par des hommes que dans celles qui sont dirigées par des femmes. Dans cette analyse aussi, les différentes variables potentiellement intermédiaires ont été contrôlées, comme les caractéristiques de la société telles que la taille, le secteur industriel, la dépendance des services de l'Etat ou le niveau d'éducation du gérant ou du propriétaire.

Les résultats de l'étude *Swamy et al.* sur l'inclination aux pratiques et aux comportements corrompus au niveau individuel contredit les résultats de *Franke et Schulze* - une contradiction qui ne peut être résolue.

Pour aller plus loin, *Swamy et al.* ont fait une analyse au niveau macro. Ils ont comparé différents pays sur *l'existence de la corruption et « l'implication des femmes »*. Comme indicateurs ils ont utilisé à la fois l'indice de perception de la Corruption de TI de 1998 et l'ICRG (le guide international des risques par pays) de 1995. Et encore une fois, les va-

riables intermédiaires potentielles ont été vérifiées, telles que le niveau d'instruction dans le pays, l'indépendance des médias, le système multipartite, la diversité ethnique, la cohésion sociale, le salaire des fonctionnaires et l'histoire coloniale. Comme indicateurs de la participation des femmes, ils ont utilisé la part proportionnelle des femmes sur le marché du travail et leur représentation au parlement. Une fois de plus, on observe une corrélation négative entre l'ampleur de la participation des femmes et l'ampleur de la corruption. Ces résultats sont continuellement vérifiés et reconfirmés avec plusieurs autres méthodes et différentes formulations du problème.

*Une étude de la Banque mondiale par Dollar et al.*⁷⁵ a aussi vu une étroite corrélation entre un pourcentage élevé de femmes dans les parlements et la faible incidence de la corruption.

Swamy et al. ont conclu des résultats de « pourcentage plus élevé de refus de la corruption par les femmes, de la faible incidence des comportements corrupteurs des femmes et de la faible incidence de la corruption dans les pays avec une plus grande participation des femmes dans la vie publique », *qu'une augmentation de la proportion des femmes dans la politique et l'économie peut au moins pour une courte période représenter une mesure utile pour lutter contre la corruption (cette augmentation est généralement recommandée pour la lutte contre la pauvreté et pour la promotion de l'égalité des sexes)*. De même, *Dollar et al.* ont conclu que les femmes peuvent promouvoir efficacement des gouvernements "honnêtes".

*Sandra Mehlomakhulu*⁷⁶ de *TI Zimbabwe* utilise une autre approche qualitative de la question des différences relatives au sexe dans le com-

⁷⁵ D. DAVID *et al.*, *Are Women Really the 'Fairer' Sex? Corruption and Women in Government*, Policy Research Report on Gender and Development, Working Paper Series No. 4, Washington DC : The World Bank, 1999, voir siteresources.worldbank.org/INTGENDER/Resources/wp4.pdf (consulté le 3 September 2010).

portement corrupteur. Elle utilise l'approche des femmes ayant moins d'accès aux ressources – et, partant, aux « devises » de la corruption : « le pouvoir, l'argent et l'influence ». Ce qui nous amène au fait que les femmes doivent d'une part payer avec le sexe, c'est-à-dire être obligé d'accepter le harcèlement sexuel pour obtenir ou conserver un emploi ou être promues; d'autre part, en raison de leur position d'infériorité, les femmes sont plutôt forcé à atteindre certains objectifs aux moyens de la corruption (Par ex. dans le cas de licenciement imminent, essayer d'éviter de perdre son emploi). À partir de cette perspective genre, Mehlo-makhulu considère comme des étapes essentielles dans la lutte contre la corruption, l'amélioration de l'accès des femmes aux ressources et en particulier aux positions de pouvoir quant à la distribution des ressources.

2.6.3 Y a-t-il des effets de la corruption spécifiques au sexe?

*Roslyn Hees, conseiller principal à TI,*⁷⁷ a fait une liste des différents effets négatifs de la corruption spécifiques au sexe:

- 1.) La corruption favorise la violence et les violations des droits de l'homme. Et ici, les femmes et les filles sont principalement persécutées. En outre, la corruption est souvent liée à une augmentation des crimes organisés, du trafic de la drogue et à la Mafia. Un tel environnement favorise la prostitution et la pornographie ainsi que des effets directs sur les femmes et les jeunes filles.
- 2.) Lorsque le pouvoir politique et les bureaux publics sont susceptibles d'être achetés ou sont attribués grâce à des relations personnelles,

⁷⁶ S. MEHLOMAKHULU, *Creating New Structures of a Chapter. Gender and Corruption, Transparency International Zimbabwe (TIZ)*, document présenté à la réunion annuelle de Transparency International, Durban, 1999.

⁷⁷ R. HEES, *The Impact of Corruption on Women's Development*, notes de présentation de la conférence sur 'Women in the 21st Century : Transcending Boundaries of Sustainable Development in Southeastern Europe', Sofia, Bulgarie, 1998.

l'accès est plus difficile pour les femmes. Et les élites corrompues se comportent de manière répressive envers les ONG qui sont des véhicules importants dans la promotion des droits des femmes.

- 3.) Si les médias sont contrôlés par l'État, les partis politiques ou des intérêts privés, ou s'ils sont corruptibles, il est moins probable qu'ils s'engagent eux-mêmes sur les questions des femmes.
- 4.) Un système juridique corrompu renforce la discrimination déjà existante contre les femmes: Dans les cas de litiges au sujet des droits des femmes, les hommes sont plus en mesure de gagner une affaire judiciaire en utilisant la corruption.
- 5.) La corruption sape les efforts déployés par les femmes pour améliorer leur statut économique, à la fois au niveau macro et au niveau micro-économique, la corruption réduit les revenus de l'Etat (les impôts, les investissements étrangers et l'aide, les revenus de la privatisation, les détournements de fonds publics rares). La baisse du revenu de l'État se traduit souvent par des restrictions qui font mal surtout aux femmes et aux enfants: l'éducation, la santé, les allocations familiales et autres coûts sociaux, mais également les infrastructures (eau, électricité).

Au niveau micro, il y a moins de chances pour les femmes de trouver un emploi ou d'être promues. Les femmes entrepreneurs sont désavantagées à l'emploi ou à l'accès au crédit.

- 6.) Si l'accès aux écoles, aux certificats et diplômes peut être acheté avec de l'argent, alors les filles sont défavorisées et elles sont obligées de payer des pots-de-vin sous la forme de services sexuels.
- 7.) La pollution illégale et la destruction de l'environnement (par ex. la déforestation) comme conséquences de la corruption frappent plus sévèrement les pauvres, en particulier des femmes et les enfants

Hees se réfère implicitement à la problématique de la dimension genre de la corruption. Elle montre d'une part comme Mehlomakhulu des problèmes spécifiques au genre lié à la « petite corruption », qui est

une conséquence de la position de subordination des femmes (travail rémunéré, le système scolaire, les litiges, l'accès au crédit, etc). Son intérêt principal réside cependant dans les effets spécifiques au sexe de la « grande corruption », lorsque les ressources sont soutirées hors de l'Etat ou lorsque les réglementations étatiques sont éludées. Le petit document de Hees ne fait référence à aucune source. Il reste peu clair si nous avons à faire à un résumé d'études empiriques ou seulement à des assertions de « bon sens ». Même si celle-ci est vraie (et plusieurs arguments sont en sa faveur), la liste peut servir de collection d'hypothèses intéressantes qui valent la peine d'être suivies.

2.6.4 Évaluation synthétique

Les preuves suggèrent que les femmes refusent généralement un comportement corrompu et sont moins enclins à adopter des comportements corrompus que les hommes. Les raisons ne sont pas claires, de différentes hypothèses pourraient être établies, comme la socialisation, accès faible aux réseaux de corruption, l'accès faible aux « devises de la corruption », et le manque d'accès au savoir-faire des pratiques de corruption. Même lorsque l'on compare les pays entre eux, il existe une corrélation entre une forte implication des femmes dans la vie publique et un faible niveau de corruption et, par conséquent, les efforts visant à promouvoir la participation des femmes dans la vie publique pourrait au moins dans un court terme représenter un moyen efficace de lutte contre la corruption.

La corruption est structurée spécifiquement au sexe, mais avec des tendances diverses. D'une part, la « compétitivité » des femmes est limitée par leur manque d'accès aux « devises de la corruption », c'est ainsi que les femmes sont généralement désavantagées dans un système corrompu. Jusqu'à un certain niveau, elles semblent être en mesure de trouver un « équilibre » dans ce traitement défavorable avec des « devises sexuelles ». Mais ce n'est certainement pas compatible avec la dignité

humaine. D'autre part, les désavantages sociaux multiples conduisent les femmes à être plus dépendants que les hommes par rapport aux pratiques de corruption pour atteindre leurs objectifs. Ces résultats concernent surtout la « petite corruption » et favorisent à la fois un intérêt spécifique au genre dans la lutte contre la corruption et une amélioration de l'accès des femmes aux ressources comme un moyen de lutte contre la corruption. Mais la « grande corruption » a également des effets spécifiques au sexe. Cette corruption soutire des ressources de l'Etat – au détriment des femmes en particulier – et elle permet d'éviter les règlements de l'État, aussi souvent au détriment des femmes. Toutes ces observations correspondent également aux résultats de l'éthique des affaires, par exemple, des investissements éthiques, le commerce équitable et d'autres secteurs⁷⁸: l'autonomisation des femmes tend à signifier le renforcement de l'éthique.



⁷⁸ C. STUCKELBERGER, *Commerce mondial éthique. Aperçu*. Genève/Paris : WCC/Cerf, 2004, chapitre 5.3.

EXPERIENCES PRATIQUES (1995-2010) SOMMAIRE

Pendant les deux décennies passées, beaucoup d'efforts pratiques ont été faits pour vaincre ou diminuer la corruption. Des Églises, des œuvres d'Églises comme des écoles et hôpitaux, des œuvres missionnaires et de développement, des associations interreligieuses et des individus comme des chefs d'Églises, des académiques et des activistes de base ont mis en œuvre des codes de conduites, des plans d'actions, des séries de réflexions bibliques, des publications académiques, des résolutions publiques, des standards de comptabilités etc.

Dans ces efforts, des Églises et des œuvres d'Églises ont souvent profité et appris des efforts du secteur privé, du secteur public et des organisations non-gouvernementales. En même temps, des Églises et des œuvres d'Églises ont aussi influencé ces secteurs.

Ce chapitre 3, dans sa version d'origine en anglais, décrit en détail sur 60 pages des expériences de ces acteurs de 1995-2010, notamment dans des pays d'Afrique et d'Asie, où des Églises et des œuvres d'Églises sont affectées par la corruption et en même temps engagées dans la lutte contre la corruption.

Ce chapitre peut être téléchargé en anglais gratuitement - comme chapitre 3 du livre « Corruption-Free Churches are Possible » (série focus no 2) - de www.globethics.net/publications.



FONDATION RELIGIEUSE ET ÉTHIQUE CONTRE LA CORRUPTION

4.1 Fondation biblique : la corruption est injuste et un péché

La corruption est presque aussi vieille que l'humanité, contemporaine, au moins, avec l'administration de la justice. Lorsque vous cherchez des critères éthiques pour juger la corruption, des idées bibliques peuvent être éclairantes. Peu d'études théologiques et éthiques complètes ont abordé cette recherche.⁷⁹

4.1.1 Ancien Testament : une justice pour les pauvres

La plus ancienne référence à la corruption dans l'Ancien Testament semble être dans le livre de l'Exode, seulement trois chapitres après les Dix Commandements (Kleiner 1992, 101ff) : « Tu ne prendras pas de pot-de-vin, car, un pot-de-vin aveugle les fonctionnaires, et subvertit la cause de ceux qui sont dans la droiture » (Ex 23:08, similaire Proverbes 17 :23) Cette interdiction de la corruption remonte à l'époque avant les rois, ce n'est pas un hasard si elle instruit les juges à ne pas accepter des pots-de-vin. L'administration impartiale de la justice est vitale pour

⁷⁹ E.g. Rennstich, Karl, *Korruption. Eine Herausforderung für Gesellschaft und Kirche*, Stuttgart : Quell, 1990, 137-197; Kleiner, Paul, *Bestechung. Eine theologisch-ethische Untersuchung*, Berne : Peter Lang, 1992, 83-160.

chaque système juridique. Dans le contexte de l'Ancien Testament, en Egypte et en Mésopotamie, le phénomène de la corruption était aussi connu, mais ici, dans le livre de l'Exode, une loi contre la corruption a déjà été établie ! Il est également important de voir la justification éthique de l'interdiction la corruption : c'est la vérité et la justice, en particulier la protection juridique des pauvres, comme cela se voit dans d'autres versets. « Ah, vous... Qui acquittez le coupable pour un pot-de-vin, et privez l'innocent de ses droits ! » (Isaïe 5:23) Le but de la lutte contre la corruption est de protéger les pauvres et les plus faibles des pratiques de corruption des puissants. Mais dans le même temps, les pratiques de corruption des pauvres sont aussi condamnés et non justifiées. « Vous ne devez pas vous mettre du côté de la majorité afin de pervertir la justice, ni seras-tu partielle aux pauvres dans un procès. » (Exode 23:2-3). On ne peut pas justifier la corruption parce qu'elle est une conséquence de la pauvreté.

Le choix responsable des dirigeants a toujours été la clé pour une société sans corruption. Le beau-père de Moïse l'a instruit de choisir comme leaders des hommes qui craignent Dieu, qui sont dignes de confiance, et détestent la cupidité. » (Exode 18:21) Même avant l'époque des rois, il est mentionné que les fils de Samuel acceptaient des pots-de-vin pour leur propre bénéfice (1 Sam. 8,3). Dans le livre des Rois, il devient clair que la corruption a également été utilisée dans les affaires extérieures et dans le domaine militaire : des pots-de-vin ont été offerts aux alliés de l'adversaire afin de tourner leurs armes contre lui (1 Rois 15:19 ; 2 Rois 16:08).

Les prophètes sont aussi très clairs sur les effets de la corruption : La corruption tue. La corruption détruit la vie. « De vous, ils prennent des pots-de-vin pour répandre le sang ; vous prenez à la fois les intérêts à l'avance et des intérêts courus et profitez de vos voisins par l'extorsion. » (Ézéchiël 22:12) Comme dans le Psaume 15 : « O Seigneur, qui pourrait subsister dans votre tente?... [Ceux] qui ne prêtent pas de l'argent avec

intérêt et ne prennent pas de pot-de-vin contre l'innocent. » (Ps. 15:1,5)
Le prophète et le psalme ont mentionné dans le même verset l'usure et la corruption ! L'effet est le même: l'exploitation, la réduction de l'espérance de vie et la violation de la distribution juste. La richesse doit provenir d'une bonne performance et ne pas reposer sur l'exploitation : « mieux vaut peu, avec la justice, que de gros revenus avec l'injustice. » (Prov. 16:08), les dirigeants injustes peuvent détruire un pays, comme l'expérience collective des proverbes dit: «En justice un roi donne de la stabilité à la terre, mais celui qui fait des exactions lourdes la ruine. » (Prov. 29:4)

Le prophète Michée, au cours du 8^e siècle avant Jésus-Christ à la même période que le prophète Isaïe, a attaqué non seulement le système juridique corrompu, mais aussi la corruption des chefs religieux : « Ses dirigeants donnent jugement pour un pot-de-vin, ses prêtres enseignent à titre payant, ses prophètes donnent des oracles pour de l'argent, et pourtant ils osent s'appuyer sur l'Eternel, et dit : 'En vérité, le Seigneur est avec nous! Aucun mal ne viendra sur nous.' Par conséquent à cause de vous Sion sera labourée comme un champ, Jérusalem deviendra un monceau de ruines, et la montagne de la maison une hauteur boisée. » (Michée 3:11-12)⁸⁰ L'attente de Dieu est claire : la justice, la confiance en Dieu et la modestie : « Que demande le Seigneur de toi, que de pratiquer la justice, d'aimer la bonté, et de marcher humblement avec ton Dieu » (Michée 6:8)

La justification théologique du refus de la corruption devient claire en particulier avec les prophètes. Yahvé Dieu est incorruptible, puisqu'il est justice et droit lui-même. C'est pourquoi il ne cherche pas à corrompre le roi Cyrus, quand il rapatrie son peuple de l'exil à leurs terres (comme certaines personnes parmi le peuple auraient proposé). La corruption détruit les communautés. Quiconque utilise le mal de la corrup-

⁸⁰ Alagbada, Nicodème, *Un message prophétique contre la corruption. Essai d'une relecture de Michée 3 :1-12*, pré-thèse pour la DETA, Yaoundé, Cameroun, 2004, manuscrit.

tion est appelé païen et doit donc être exclu de la communauté de Dieu. Dévots, sont ceux qui ne prennent pas des pots-de-vin (Ps. 26:11).

4.1.2 Nouveau Testament : La corruption tue la vie

Les cas de corruption sont également mentionnés dans le *Nouveau Testament*. Et encore, la corruption est toujours condamnée. Par rapport aux événements autour de la Passion et de Pâques, il est rapporté que Judas a été corrompu par les grands prêtres (Mark 14:10 f. Par.) Les élites de l'Empire Romain sous Ponce Pilate étaient fortement corrompues. Et Pilate, en coopération avec les autorités juives (Synhedrium) a tué Jésus. La corruption tue, dans un double sens : il a tué Jésus de Nazareth, et Judas s'est pendu (Matthieu 27:5) parce qu'il a perdu tout respect de soi à travers la corruption. Les grands prêtres et les anciens ont également payé des pots-de-vin aux soldats afin qu'ils répandent le mensonge que le corps du Christ n'a pas été ressuscité, mais volé. (Que ces passages soient historiques est controversé, mais proche de l'état actuel.) Les Actes des Apôtres rapportent comment Ananias et Saphira ont commis une fraude dans la vente de leurs terres sans respecter les règles de partage de la communauté chrétienne (Loi 5:1-11). Les juges et les gouverneurs ont été soudoyés : le gouverneur Félix voulait de l'argent de Paul afin de le condamner moins sévèrement (Actes 24:26 f), mais Paul a refusé. Il est également prouvé que les coutumes - contrôlées par les Romains - étaient corrompues à l'époque de Jésus, ce qui est également démontré par l'histoire du principal collecteur d'impôts Zachée et ses biens illégalement acquis et comment il a ensuite donné la moitié de ses biens aux pauvres (Luc 19:1-10).

La corruptibilité de l'esprit est probablement la forme la plus dangereuse de la corruption : Le magicien Simon offre de l'argent aux apôtres Pierre et Jean, essayant ainsi d'acheter le pouvoir de sorte que n'importe qui sur qui il place ses mains reçoive le Saint-Esprit (Actes 8:8-24). Pierre a fortement renvoyé Simon et a appelé sa tentative diabolique, ce

qui signifie le contraire de la volonté de Dieu. A cause du magicien Simon, cette forme de corruption immorale est appelée simonie qui signifie la tentative d'acheter le pouvoir et des fonctions spirituels. Pour tirer une morale de cette histoire, ceci montre que la puissance inaliénable de Dieu ne peut être acquise par des transactions magouilleuses. La cupidité est considérée comme l'une des causes de la corruption dans les textes bibliques : « Prenez garde ! Soyez sur vos gardes contre toutes sortes de cupidité, car la vie ne consiste pas en l'abondance de biens » (Luc 12:15) La notion de responsabilisation est au cœur de la relation entre les croyants et Dieu et entre les êtres humains. Il va même au-delà de la responsabilisation pour les biens matériels. Être responsable signifie même « rendre compte de l'espérance qui est en vous » (1 Pierre. 3,15) ce qui signifie son point de référence intérieur qui, pour le croyant, est Jésus- Christ.

La cupidité est considérée comme une racine principale de la corruption. La cupidité dans le mot grec du Nouveau Testament (*phil-argyria*) signifie littéralement « amour de l'argent »: « L'amour de l'argent est la racine de toutes sortes de mal, et dans leur empressement à être riche certains se sont égarés loin de la foi et se sont transpercés avec beaucoup de douleurs. » (1 Tim. 6.10).

La pertinence de ces idées bibliques - surtout véhiculée dans les récits narratifs - pour l'éthique de la lutte contre la corruption réside dans le fait que les histoires reflètent des images de la vie réussie et d'une société qui lutte contre la corruption. *Il n'y a pas un seul verset dans la Bible qui justifie la corruption! Mais de nombreux versets ont une analyse très claire des effets de la corruption et des valeurs très claires d'une société sans corruption*, qui peuvent être résumées comme suit :

La corruption tue et détruit la vie	Dieu veut la vie
La corruption nie les droits des pauvres	Dieu veut la justice
La corruption entrave la performance économique	Dieu veut la richesse honnête

La corruption détruit la confiance	Dieu veut la communauté
La corruption renforce la violence	Dieu veut la paix
La corruption détruit l'intégrité/crédibilité	Dieu veut la dignité.

4.1.3 Évangile de la prospérité : théologie de corruption de Dieu et simonie moderne

L'évangile de la prospérité est un des éléments théologiques clés de la corruption actuelle dans les Églises. Il a été premièrement introduit dans les années 1960 par des évangélistes pentecôtistes américains en Oklahoma tels qu'Oral Roberts, T.L. Osborn, Pat Robertson et Jim Bakker. Elle s'est ensuite propagée à travers le monde, surtout en Amérique latine, en Afrique et en Asie, où l'Église du Plein Évangile Yoido de Paul Yonggi Cho de la Corée du Sud a influencé de nombreuses Églises en Corée du Sud, en Indonésie⁸¹, en Chine, en Inde et dans d'autres pays. L'évangile de la prospérité est l'un des mouvements chrétiens qui ont connus la plus rapide croissance dans le monde, en particulier parmi les populations pauvres. Il est basé sur la promesse de prospérité matérielle et de la richesse à ceux qui acceptent la foi chrétienne et font un don au pasteur de l'Église. Ces chefs religieux pentecôtistes vivent un style de vie somptueux avec des voitures de luxe, des résidences, des hôtels cinq étoiles pour leur évangélisation et des promesses pour les pauvres.

L'évangile de la prospérité est une forme de loterie ou de tombola religieuse. En termes théologiques, il doit être appelé hérésie et péché, car il fait croire aux croyants que le salut et le Saint-Esprit de Dieu peuvent être achetés avec les efforts humains et de l'argent, et que la richesse

⁸¹ *P.e.* Indonesian Bethany Church (IBC), analysée par Wijaya, Yahya, "The Economic Ethics of Christian and Islamic Fundamentalism", en Stückelberger, Christoph/ Hadsell, Heidi (eds.), *Overcoming Fundamentalism. Ethical Responses from Five Continents*, Globethics.net Series No. 2, Geneva : Globethics.net, 2009, 131-150 (138f.), télécharger gratuitement sur www.globethics.net/web/guest/library

matérielle est la récompense de Dieu pour ses fidèles. Pourquoi ceci est-il une hérésie ? Parce qu'il nie que le salut est un don découlant uniquement de la grâce de Dieu et de sa libre volonté. La libre volonté de Dieu ne peut être corrompue par l'argent et les efforts humains ! L'Esprit de Dieu et ses fonctions spirituelles telles que servir comme pasteur ne peuvent pas être achetés ! L'évangile de la prospérité est *une forme moderne de simonie*, comme mentionné plus haut : c'est la tentative d'acheter l'Esprit de Dieu et sa puissance et fonctions spirituelles.

Gnana Robinson, un célèbre théologien et éthicien Indien, et ancien président de trois des meilleurs séminaires protestants de théologie en Inde, a déclaré : « L'évangile de la prospérité est prêché depuis le pupitre avec le message porté sur 'si vous donnez à Dieu, Dieu vous récompensera au triple, quadruple et centuple avec ses bénédictions'. Une théologie de la 'Corruption de Dieu' commence ici... Notre lutte pour l'éradication de la corruption dans les Églises devrait commencer par une réflexion radicale sur notre conception de Dieu... La même chose devrait également être dite de notre compréhension du Christ. La façon dont le Christ est adoré dans les Églises de l'Asie soulève la question de - quel Christ adorons nous vraiment ? Adorons-nous vraiment le Jésus du Nouveau Testament, le fils d'un charpentier, le Jésus ridiculisé, moqué, sur qui l'on cracha, le couronné d'épines et crucifié, qui est ressuscité des morts ? Les faux enseignements des prédicateurs du culte de la prospérité nous ont donné 'un autre Jésus', comme St Paul craignait (cf. 2 Cor. 11:4), avec une couronne d'or sur la tête, le globe terrestre dans une main et le sceptre du pouvoir dans l'autre. Comme Dieu, cette image a été développée dans les Églises depuis l'époque Constantine. Christ est aussi présenté comme un roi glorieux tout puissant, qui est prêt à bénir tous ceux qui lui font plaisir à travers des offrandes et des louanges... Parler de la transparence, de la responsabilisation et de la corruption devrait donc commencer par un examen approfondi de notre compréhension de la foi, de Dieu et du Christ - à commencer par la foi et le

Département de l'Ordre du Conseil Œcuménique des Églises. Le département de la Foi et de l'Ordre du COE et ses équivalents dans toutes les Églises devrait prendre ça au sérieux. Un vrai croyant dans le Nouveau Testament, Jésus ne peut pas se livrer à des activités de corruption. »⁸²

4.2 Leadership responsable: essentiel pour des Églises sans corruption

4.2.1 Agir comme gestionnaire et responsable

Une brève description de la corruption dit: « C=M+D-A : Vous aurez tendance à trouver la corruption (C) quand quelqu'un a le monopole du pouvoir (M) sur un bien ou un service et (+) a la discrétion (D) de décider si vous la recevrez et combien vous obtenez et n'est pas (-) redevable (A). »⁸³ La corruption a beaucoup à voir avec l'abus de pouvoir en raison de l'absence de contrôle et de responsabilisation du pouvoir.

Un leadership responsable est au cœur des Églises sans corruption. - Même si nous voyons la corruption non seulement comme un problème moral de comportement individuel, mais aussi comme un défi structurel ! Développer une compréhension profonde de leadership responsable est une contribution essentielle pour vaincre la corruption.⁸⁴ C'est une des

⁸² Robinson, Gnana, "Transparency and Accountability in Ecumenical Relations. Discussions in Indian/Asian Contexts", document présenté à la conférence d'EMW/MA, Hamburg, June 2009. *Peoples Reporter (India)* 22, 10 Sept 2009, 17, and 23, 10 Oct 2009, 3 and 7. Voir aussi Robinson, Gnana, *My God and my People*, Madras : CLS, 1999; Robinson, Gnana, *Dialogue with People of Other Faiths/Which Christ do we serve?*, Kanyakumari, 2006.

⁸³ Robert Klitgaard, cité par Al Hamar, Abdul Malik, "The Islamic Perspective on Enhancing Ethics in the Private Sector", document présenté au Forum mondial contre la corruption II, The Hague, May 2001

⁸⁴ Voir p.e. Adair, John, *The Leadership of Jesus and its Legacy Today*, Norwich : Canterbury Press, 2001; Manohar, Moses P., "A Theological Approach to Authority, Power and Position", en Manohar, Moses, P., *Church. Towards Understanding Mission and Witness*, Delhi : ISPCK, 2002, 50-60; Stückelberger, Christoph/ Mugambi, J.N.K. (eds.), op. cit., 109-214 (direction religieuse responsable).

raisons pour lesquelles les codes de leadership (voir l'annexe A13) sont importants. Selon la croyance biblique, le pouvoir et l'autorité sont toujours une opportunité pour le service et la gestion responsables. Cette gestion implique la responsabilisation, l'honnêteté et le contrôle mutuel du pouvoir.⁸⁵ Les êtres humains dans la communion de Jésus-Christ sont appelés à être de bons gestionnaires et « responsables » (pas seulement les actionnaires jaloux de leurs propres intérêts, mais les gens qui se soucient du bien commun).⁸⁶ Le modèle de leadership responsable du Nouveau Testament qui m'impressionne le plus, c'est le bon gestionnaire. Son expression la plus claire se trouve dans Luc 12:42-48 (LSG) :

42 Qui donc est le gestionnaire fidèle et prudent, que son maître établira sur sa maisonnée, pour leur donner la nourriture au temps convenable? 43 Heureux ce serviteur, dont son maître, à son arrivée, trouvera le faisant. 44 En vérité, je vous le dis, il l'établira sur tous ses biens. 45 Mais si ce serviteur dit en lui-même : « Mon maître tarde à venir » et se met à battre les serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer, 46 le maître de ce serviteur viendra le jour où il ne l'attendra pas et à l'heure qu'il ne connaît pas, le punira, et le mettra avec les infidèles... 48 Toute personne à qui beaucoup est donné, beaucoup lui sera redemandé, et de celui à qui les hommes confient beaucoup, ils leur exigeront plus.

Le mot grec pour « steward » dans ce texte est *oikonomos*, l'« économiste » !⁸⁷ *Oikos* signifie la maison et le ménage. Le *oikonomos* est le domestique qui maintient la maison en ordre. Il est l'administrateur et le gestionnaire qui s'occupe de l'économie du ménage et pour toutes les

⁸⁵ Voir aussi Asante, Emanuel, *Stewardship. Essays on Ethics of Stewardship*, Accra, Ghana : Wilas Press, 1999, 68-79.

⁸⁶ Voir Stückelberger, Christoph, "Stewards and 'Careholders' : A Christian Ethical Perspective", en Stückelberger, Christoph/ Mugambi, J.N.K. (eds.), op. cit., 3-12.

⁸⁷ Dans le monde moderne des affaires, le gestionnaire – qui n'est pas l'actionnaire, mais le chef des employés – est une traduction précise et crée un pont direct avec l'éthique des affaires. En français, « *oikonomos* » peut être traduit par *gestionnaire* ou *mandataire*.

personnes qui vivent et travaillent dans cette communauté. Il est le premier serviteur parmi d'autres fonctionnaires.

Il y a quatre caractéristiques dans le texte qui distinguent le serviteur responsable du serviteur irresponsable :

1. Les bons gestionnaires reconnaissent qu'ils ne sont *pas le propriétaire* de la maison ou l'actionnaire de la société, mais qu'ils ont la responsabilité de maintenir et de la développer au nom du propriétaire. Les mauvais gestionnaires se comportent comme s'ils étaient le propriétaire et voient la maison ou la société comme leur propriété.
2. Les gestionnaires fidèles prennent soin des personnes sous leur responsabilité! Ils offrent la nourriture, le salaire et la sécurité sociale au bon moment (v.42). Mais les mauvais dirigeants violent et exploitent les gens dont ils devraient être responsables. (v.45).
3. Les bons leaders représentent une *éthique de travail solide*. Ils travaillent dur pour le bien-être de leurs collaborateurs et servent donc de bon exemple. Les dirigeants irresponsables ne travaillent pas, sont corrompus et ivres (ce qui signifie qu'ils sont cupides et accrochés à toutes sortes de choses). Leur exploitation et esclavage est une expression qu'ils voient non seulement la maisonnée, mais aussi des êtres humains comme leur propriété personnelle.
4. Les serviteurs fidèles agissent *de manière responsable à chaque instant* de leur vie, parce qu'ils savent que le «maître» pourrait venir les contrôler à tout moment. L'éthique des affaires et la réponse à Dieu sont pleinement intégrées dans leur vie quotidienne. Mais les gestionnaires stupides croient qu'aucun contrôle n'arrivera, qu'ils peuvent gagner chaque procès en soudoyant les juges, qu'il suffit d'aller à l'Église et de commencer à prier juste à la fin de la vie afin d'être sauvés.

L'histoire montre d'une manière simple et convaincante le sens de la responsabilité : il s'agit de *répondre* à quelqu'un : le gestionnaire au propriétaire, le chrétien à Dieu. Les mauvais dirigeants veulent être

autonomes, c'est à dire indépendants de toute responsabilité envers les autres, sauf eux-mêmes. Et comme les ivrognes, ils perdent même le contrôle sur eux-mêmes. Ils sont contrôlés par leur avidité pour Mammon et le pouvoir. Les bons gestionnaires sont théonomes, ce qui signifie qu'ils obtiennent leur responsabilité, le respect et la dignité de leur dépendance de Dieu. Et plus ils agissent de façon responsable, le plus de responsabilités ils obtiennent et peuvent gérer (v. 48).

Ce comportement responsable est une vision pour tout le monde mais surtout pour les leaders. Ce modèle est convaincant parce que ce n'est pas seulement une théorie mais un modèle pratiqué par Jésus lui-même dans sa vie comme un « serviteur roi », en offrant sa propre vie pour le bien et le salut de toute la communauté. Il a prêché, guéri, dansé et ri, répondant constamment aux besoins de ses « clients » en tant que son « éthique du travail ». Il a servi en tant que serviteur lavant les pieds de ses disciples, il a donné une orientation et des directives dans ses paraboles difficiles, il a partagé la nourriture. Il est resté fidèle à Dieu qu'il appelait Père, même sur la croix. Les disciples du Christ ressuscité sont invités à devenir de tels bons gestionnaires des dons de Dieu.

La Responsabilité signifie répondre, à l'appel de Dieu. Le mot latin « spondere » signifie « donner », « parrainer ». Dieu parraine toute sa création pour que nous, ses créatures puissions avoir la vie dans sa plénitude par la grâce (Jean 1:16). La responsabilité humaine est la réponse à ces dons. Aujourd'hui, le mot grec *oikos*, maison, est présent dans trois dimensions : l'économie, l'écologie et l'œcuménisme : les gestionnaires responsables prennent soin de l'économie comme la base matérielle de la vie dans la maison de Dieu, la terre, ils se soucient de l'écologie comme fondement environnemental de la vie dans la maison de Dieu, ils se soucient également de l'œcuménisme comme fondement spirituel de la vie et sa communauté interconfessionnelle, interreligieuse et interculturelle dans le ménage mondiale. Le gestionnaire chrétien, le gestionnaire attentif, le chef de l'Église responsable se soucient, protègent, guident,

commandent, servent et partagent dans toutes ces trois dimensions de la maison de Dieu, la terre.

L'histoire dans Luc se termine par la conclusion : « De tous ceux à qui on a donné beaucoup, beaucoup sera exigé, et de celui à qui l'on a confié beaucoup, encore plus sera exigé. » (Luc 12:48) Dieu donne beaucoup et, par conséquent, il exige la reddition de comptes. Sur le plan éthique : La taille du pouvoir et des ressources à gérer doit correspondre à la taille de la responsabilité. Les chrétiens sont invités à être amis de Dieu, ce qui implique beaucoup de confiance en Dieu et la responsabilité des chrétiens en tant que co-ouvriers de Dieu : « Pensez à nous de cette façon, comme des serviteurs du Christ et des gestionnaires des mystères de Dieu. En outre, on demande à des gestionnaires d'être digne de confiance ». (1 Cor. 4:1-2)

4.2.2 Intégration de la foi éclairée et la sagesse traditionnelle

Il n'est pas vrai que les cultures traditionnelles justifient la corruption. Pas seulement dans toutes les religions du monde, mais aussi dans les cultures traditionnelles, la corruption comme abus de pouvoir pour des intérêts personnels a été condamnée. Le théologien et pasteur kenyan Samuel Kobia, secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises jusqu'en 2009, indique que le modèle de leadership responsable traditionnel africain était: « Une partie de l'héritage africain constitue une demande continue pour une intégrité sans faille des dirigeants. Comme le professeur George Ayittey nous le rappelle « les dirigeants africains traditionnels ont été tenus responsables en tout temps ». ⁸⁸ Il poursuit en citant l'exemple de Mantse Obli Taki qui a été détrôné en 1918. Obli Taki a été accusé d'un certain nombre d'infractions, mais le plus grave de tous était « la vente de terres Ga au nom du peuple Ga sans consulter les propriétaires terriens et la mise à gage du trône lui-

⁸⁸ Ayittey, George, *Africa in Chaos*, New York : St. Martin's Press, 1998, 199.

même à titre de garantie sur un prêt ». ⁸⁹ Ici, il convient de mentionner un autre exemple, celui qui s'est produit au cours du siècle dernier : En 1883, le peuple Ashanti a détrôné son roi Mensa Benu pour taxation excessive des populations et l'incapacité de rendre compte des taxes perçues. Dans une époque plus récente, le Chef Barima Adu-Baah Kyere du Ghana et ses partisans ont fui suite à des tentatives d'assassinat sur eux. Le litige portait sur la responsabilisation en ce qui concerne le chiffre d'affaires du village. ⁹⁰... Chaque communauté en Afrique avait sa propre manière traditionnelle de traiter les dirigeants corrompus. Presque sans exception, la punition était sévère. Au Sénégal, le roi a dû démissionner et cela a été signalé par un battement de tambour distinct. Suite à un procès public complexe et exhaustif un roi Yoruba était obligé d'aller dans le coin intérieur de son palais et se suicider. Cela montre comment le problème de corruption a été pris au sérieux dans la gouvernance africaine indigène. En conclusion, je suggère que nous nous posions des questions cruciales : Où sont les sites où les Africains ont enterré les vérités qui ont permises aux leaders de vivre si dignement ? Où est le creuset de l'esprit qui a permis à notre peuple de nommer et d'adresser sans pitié « l'intolérable » dans notre communauté - maintenant ainsi l'espoir pour tous les peuples ? Qu'est-il arrivé à la générosité de l'esprit qui a caractérisé les qualités d'un leader africain ? C'est en répondant à ces questions que nous commencerons à aborder sérieusement la question de la spiritualité en tant que fondement de la société... Ma priorité serait de faciliter la renaissance des valeurs africaines qui ceignent la dimension éthique du leadership et de la gouvernance. Ces valeurs, associées à des principes et des valeurs chrétiens qui favorisent véritablement la justice et la conduite éthique dans la vie publique pourraient fournir une base solide et un programme œcuménique pour la

⁸⁹ Ibid.

⁹⁰ *Ghana Drum*, June 1994, 12.

construction d'une culture de vie dans la dignité et l'intégrité en l'Afrique ». ⁹¹

La tâche est donc de retrouver cette sagesse traditionnelle de leadership responsable, exempt de corruption et de la joindre à la gestion moderne découlant de la foi éclairée en Christ le frère qui mène à un serviteur et un modèle de leadership participatif. Cela peut ensuite promouvoir une culture de la dignité, d'intégrité dans la vie publique/privée et la transparence.

4.2.3 Promotion de la transparence

La corruption se produit, par définition, dans l'obscurité, « sous la table », car elle est reconnue comme illégale et immorale. Vaincre la corruption signifie donc agir avec transparence. La plupart des codes de déontologie des Églises et des organismes chrétiens ont le titre «Code pour la transparence et contre la corruption ». Quelles sont les raisons théologiques et éthiques de la transparence?

- *Dieu est amour* : La relation (alliance) entre Dieu et les hommes ainsi qu'entre les êtres humains doit être basée sur l'amour. Cela inclut : Pas d'amour sans confiance. Pas de confiance sans contrôle. Pas de contrôle sans franchise et transparence.
- *Dieu est lumière*: Dieu est venu sur la terre, incarné en Jésus de Nazareth, pour apporter la lumière à l'obscurité (Avent et Noël en sont un symbole). L'obscurité empêche les bonnes relations, elle détruit la confiance, c'est une expression du péché, elle encourage les pratiques immorales ou illégales. «La lumière est venue dans le monde, et les gens ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Car tous ceux qui font le mal détestent la lumière et ne viennent point à la lumière, afin que leurs actes ne

⁹¹ Kobia, Samuel, "Church Leadership is Challenged. A Perspective on Christian and African Values", en Stükelberger, Christoph/ Mugambi, J.N.K. (eds.), op. cit., 172-174.

puissent pas être exposés. Mais ceux qui font ce qui est vrai viennent à la lumière, de sorte qu'il puisse être vu clairement que leurs actes ont été faits en Dieu. » (Jean 3:19-21)

- *Dieu est justice*: l'égalité de traitement et l'action juste ont besoin de transparence. Sans accès à l'information, nous ne pouvons pas savoir si nos droits sont violés ou si nous sommes traités de façon équitable.
- *Intendance*: Les chrétiens sont appelés à être de bons gestionnaires dans la gestion des biens, des services et de tous les dons. Ils nous sont prêtés par Dieu, qui en reste le propriétaire. Les êtres humains sont responsables devant Dieu en tant que ses gestionnaires et ses comptables (voir 4.2.1).
- *Responsabilisation*: Les chrétiens doivent principalement rendre des comptes à Dieu, mais aussi aux frères et sœurs de la communauté chrétienne, de la paroisse, de l'Église en tant que le corps du Christ et donc le corps du Dieu trinitaire. La reddition de comptes transparente mutuelle est l'expression de l'amour, de la confiance, de l'honnêteté, de la responsabilité et de la communauté chrétienne.
- *Justice procédurale*: Un aspect de la justice est la justice procédurale, ce qui signifie des procédures calculables, constitutionnelles (publiquement et de façon privée) réglementées, transparentes, sans corruption et donc des procédures justes dans les relations, surtout dans les relations économiques et les transactions financières.⁹² La transparence est une condition sine qua non de la justice procédurale.
- *Droits de l'homme et option pour les pauvres* : « Ceux qui n'ont pas beaucoup dans la vie doivent avoir beaucoup en droit » Cette expression de Helmut Simon, ancien juge fédéral de la cour constitutionnelle de l'Allemagne (*Bundesverfassungsrichter*) souligne que les droits sont un instrument important pour les faibles. La corruption sape les droits des plus faibles (Ex 23,8). L'information transparente

⁹² Voir Stückelberger, Christoph, *Global Trade Ethics. An Illustrated Overview*, Geneva : WCC, 2002, 49.

est un élément constitutif des droits de tous et particulièrement des pauvres.

- *Obligations légales*: Les Églises acceptent les réglementations et obligations juridiques en tant qu'instrument de la justice (tant qu'ils ne violent pas fondamentalement les valeurs chrétiennes où le droit ou même l'obligation de résister se produirait). Les lois internationales et nationales et les normes éthiques (par exemple dans les investissements éthiques) ont considérablement augmenté les exigences de transparence ces dernières années. Les Églises doivent répondre à ces obligations légales et normes éthiques.
- *Églises comme des institutions de droit public*: Beaucoup, surtout les plus grandes Églises sont des institutions de droit public (*öffentlich-rechtliche Institutionen*) et ont donc une plus grande responsabilité envers les exigences légales et la transparence que les personnes et les institutions de droit privé.

Mais il y a aussi quelques raisons théologiques et éthiques de la limitation de la transparence :

- *Abus*: Si l'information disponible est mal traitée parce que l'interprétation nécessaire de l'information n'est pas appropriée ou s'il y a un manque de compréhension.
- *Concurrence* : Dans le secteur privé tout comme dans toutes les institutions, la transparence doit encore respecter les secrets d'affaires, pour des raisons de concurrence. La proportion d'informations secrètes dans les Églises devrait être aussi peu que possible.
- *Groupe cible restreint* : Certaines informations peuvent être restreintes à des groupes cibles spécifiques tels que les conseils d'administration et d'autres décideurs. Mais une transparence financière et une responsabilisation complètes doivent être garanties aux différents organes directeurs.

4.2.4 Renforcement des capacités des laïcs et responsabilisation mutuelle

« Une personne subordonnée ne peut pas me remettre en question et je ne suis pas obligé de répondre à la personne », a déclaré un évêque quand il a été questionné sur son comportement. Cette compréhension du leadership viole la vision chrétienne d'un leader responsable comme gestionnaire. Les laïcs dans de nombreuses Églises, notamment dans les cultures asiatiques et africaines qui ont traditionnellement un grand respect pour les autorités, ont un très grand respect envers les personnes ordonnées comme les pasteurs et les évêques. Ils ont des difficultés à exprimer leurs préoccupations et critiques de mauvaise conduite.

Mais ce n'est pas manquer de respect, mais plutôt un devoir et une expression de l'amour chrétien à montrer les défaillances et les faiblesses non seulement à ses subordonnés, mais aussi à un supérieur. « Si un autre membre de l'Église pèche contre toi, va lui montrer la faute lorsque vous êtes seuls. Si le membre vous écoute, vous avez regagné celui-là. Mais si vous n'êtes pas écouté, prenez une ou deux autres personnes avec vous, de sorte que chaque mot puisse être confirmé par le témoignage de deux ou trois témoins. Si le membre refuse de les écouter, dites-le à l'Église, et si le contrevenant refuse aussi d'écouter l'Église, laissez un tel homme être pour vous comme un païen et un publicain » (Mt 18:15-17.) Ce chapitre de l'Évangile selon Matthieu parle d'exhortations sur les tentations aux péchés, sur la parabole de la brebis perdue et le pardon. Jésus-Christ est venu pour sauver et non pour condamner. Par conséquent, la responsabilisation mutuelle et l'exhortation mutuelle sont des éléments clés de la communauté chrétienne. Les ordonnés et les laïcs bâtissent ensemble le corps du Christ et sont mutuellement responsables. Le Saint-Esprit travaille en les deux personnes le clergé et des laïcs. Cette théologie de fraternité, de responsabilisation mutuelle et de l'autonomisation des laïcs dans l'Église est un élément clé pour lutter contre la corruption dans les Églises.

4.2.5 Protection des dénonciateurs

Un leadership responsable, par conséquent inclut également la protection des *dénonciateurs* : Un dénonciateur est une personne qui souève des inquiétudes sur les actes répréhensibles commis dans une organisation, le plus souvent cette personne est ou faisait partie de cette même organisation, mais sans le pouvoir d'éliminer la mauvaise conduite. Les prophètes dans la tradition biblique ont souvent eu le rôle de dénonciateurs : ils devaient dire la vérité au roi au sujet de la mauvaise conduite des personnes ou des dirigeants. Souvent, ils n'ont pas voulu entendre la vérité et ont nié leur message. La question éthique de la dénonciation est : loyauté à qui ou à quoi? À l'entreprise ? À la vérité? Au supérieur? À une bonne solution? Aux éventuelles victimes du mauvais comportement ?

Dénoncer en dehors de la voie normale au supérieur si ses supérieurs n'écoutent pas, ou sont impliqués dans l'affaire, pourrait être éthiquement justifiée. Ceci dépend beaucoup des mobiles tels que le bien commun et des motifs humanitaires. La dénonciation doit être distinguée du harcèlement psychologique, des intrigues, ou des jeux de pouvoir pour chasser un supérieur. Les réactions contre les dénonciateurs sont souvent la résiliation, la suspension, la rétrogradation, les mauvais traitements par les supérieurs ou les autres employés. Les dénonciateurs qui signalent des cas doivent être protégés. Leurs informations doivent être examinées, ce qui ne signifie pas que leur information est toujours correcte. Il y a des cas où de soi-disant informations, par exemple sur la corruption sexuelle, sont fausses, basées sur un désir de vengeance d'une personne ou des tiers, et endommagent injustement la réputation de l'accusé.

L'administration publique⁹³ et le secteur privé (voir chapitre 3.5.2) ont établi des mécanismes multiples desquels les Églises peuvent ap-

⁹³ Ledergerber, Zora, *Whistleblowing unter dem Aspekt der Korruptionsbekämpfung*, Berne : Stämpfli, 2005. Transparence Suisse a lancé une motion au parle-

prendre. Des solutions pratiquées sont les médiateurs, les systèmes anonymes de dénonciation par appel téléphonique, la protection juridique (normes et procédures de l'institution ou par la loi), une culture de dissidence et de transparence, et une stratégie proactive pour résoudre le problème au lieu de lutter contre le messenger. Un bon exemple est la politique de 2009 du Conseil œcuménique des Églises sur la lutte contre la fraude et la corruption (voir annexe A7) qui stipule au principe 4: « Les membres du personnel sont tenus de signaler toute préoccupation qu'ils pourraient avoir au sujet de soupçons de fraude à leur supérieur, à la direction ou au comité d'audit conformément à une procédure qui sera fournie par les dirigeants du COE. Les membres du personnel sont rassurés que ces dénonciations peuvent être effectuées en toute sécurité et confiance ».

4.2.6 Gestion des ressources multiples comme « trésorier de Dieu »

Les principes, les valeurs et les vertus de leadership responsable en tant que gestion responsable - comme présentés dans les récits bibliques et les valeurs éthiques - sont la base de la gestion responsable des ressources et des lignes directrices en matière d'éthique de leadership appliquée.⁹⁴ Le Réformateur Jean Calvin, dont le 500e anniversaire a été célébré en 2009, a écrit sur l'utilisation responsable des ressources dans son Commentaire sur les livres de Moïse : « *Tout le monde devrait se souvenir qu'il est le trésorier de Dieu dans tout ce qu'il possède* ». Chaque Église et organisation chrétienne, riche ou pauvre, a normalement beaucoup plus de ressources à portée de main que l'on ne l'imagine. Les ressources ne sont pas seulement d'ordre financier. Avant de se plaindre de la pauvreté et de la mendicité, on peut découvrir et

ment suisse pour un droit suisse pour la protection des dénonciateurs et dénonciatrices, motion adoptée en 2007 mais pas encore mis en œuvre. Voir www.transparency.ch/de/aktivitaeten/Whistleblowers.

⁹⁴ Stückelberger, Christoph, "Good Management is Good Stewardship", en *NCCI Review* 129 (9), September 2009, 401-409.

gérer correctement ce que l'organisation dispose déjà. La première étape est de découvrir les multiples ressources qui existent et pas seulement les ressources financières manquantes.

Nous pouvons identifier *13 types différents de ressources* habituellement disponibles dans une institution. Elles peuvent toutes et doivent être gérées d'une manière sage, professionnelle et responsable : 1. Les ressources humaines (personnel, les conseils d'administration, les bénévoles, les capacités physiques, mentales et émotionnelles) 2. Les ressources financières ; 3. Les services offerts (culte, éducation, etc.) comme ressources ; 4. la connaissance et les informations; 5. Le réseautage (par exemple pour faire partie de et renforcé par NCCI), 6. la communication; 7. l'innovation (idées novatrices) ; 8. Les ressources naturelles (terre, eau, forêts, air, énergie), 9. Les ressources spirituelles (la prière, la prédication, leadership spirituel), 10. Les ressources matérielles (immobilier, infrastructures), 11. Les ressources organisationnelles (structures de prise de décision, organes de gestion et de contrôle, bénévoles, base juridique), 12. le temps (gestion efficace du temps, l'efficacité, la ponctualité), 13. La réputation (crédibilité, l'une des ressources les plus importantes et précieuses).

Il y a plusieurs *raisons pour la mauvaise gestion des ressources* : le manque de capacités (ressources) pour gérer les ressources, le manque d'aptitude (connaissances, informations et expérience), le manque de performance et d'efficacité, le manque de responsabilisation et de contrôle, le manque de pouvoir des dirigeants à mettre en œuvre une gestion responsable des ressources, la croissance trop rapide de l'organisation et des ressources disponibles, l'absence de mécanismes de sanction au sein de l'organisation ou par le système juridique, les activités criminelles telles que la fraude et la corruption ; le népotisme, le favoritisme et la collusion, l'environnement (corrompu) économique, politique et social de toute la société.

C'est une *tâche importante et non-négociable des dirigeants responsables*, en particulier des gestionnaires, d'élaborer des stratégies, de prévenir et de *détecter la mauvaise gestion des ressources*, notamment par la fraude et la corruption. Les lignes directrices⁹⁵ des besoins en capacités dans la lutte contre la corruption du gouvernement de l'Afrique du Sud stipulent ceci très clairement sous le titre « Le rôle des managers dans la prévention de la corruption » :

« La prévention, la détection, l'investigation et la résolution des cas de fraude et de corruption fait partie de la fonction de gestion de chaque gestionnaire. Aucune des stratégies proposées ne limite ni ne réduit cette responsabilité et les supérieurs hiérarchiques doivent être pleinement conscients qu'il est de la responsabilité non négociable des supérieurs hiérarchiques : d'établir et de maintenir une culture éthique dans leur unité de gestion, d'évaluer le risque de fraude et de corruption dans leur domaine de travail; de mettre en place des politiques, des stratégies, des processus et des procédures pour éviter tout risque de fraude et de corruption ; de mettre les contrôles nécessaires en place pour assurer le respect de ces politiques, les stratégies, processus et procédures ; prévenir et détecter la fraude et la corruption. La responsabilité finale et la responsabilisation pour lutter contre la corruption ne peuvent jamais être déléguées - mais les supérieurs hiérarchiques peuvent profiter de conseils d'experts et de l'aide des autres (tels que les auditeurs internes, spécialistes des Ressources Humaines, les gestionnaires des risques professionnels et des conseillers juridiques).

La gestion des ressources confiées peut être formée, contrôlée et vérifiée. Un aide-mémoire pour la vérification personnelle et institutionnelle peut être trouvé dans l'Annexe A11.

⁹⁵ Department of Public Service and Administration (DPSA), op. cit., 62f.

4.3 Fondations religieuses dans les autres religions

La corruption comme une réalité est bien connue dans tous les pays et dans les traditions chrétiennes, juives, islamiques, hindous, bouddhistes ou confucianistes traditions (voir chapitre 2.4.2). Dans le même temps une opposition claire à la corruption peut être trouvée non seulement dans la révélation biblique, mais aussi dans les saintes Écritures et les traditions de ces autres religions du monde!⁹⁶ Je n'ai pas pu trouver une seule justification de la corruption dans une écriture sainte, mais il ya de nombreux textes contre la corruption et la cupidité dans toutes les religions du monde. L'éthique des affaires de toutes les religions du monde peut contribuer sensiblement à surmonter la corruption.⁹⁷

Dans le Judaïsme : La réponse judéo-chrétienne à la corruption est la même sur de nombreux points. La majorité des versets bibliques cités appartiennent à la même tradition de l'Ancien Testament. Les termes hébreux pour des pots-de-vin (*sochad, baetza, kopaer*) mettent tous l'accent sur les bénéfices injustes et les relations non-transparentes.

Dans l'Islam: Le Coran refuse la corruption d'une manière très claire. Soudoyer les juges est condamné dans le Coran tout comme dans la Bible (Coran 2:188 ; 5:8). La tradition islamique fait une nette diffé-

⁹⁶ Une analyse minutieuse des points de vue des religions du monde sur la corruption se trouve dans Rennstich, Karl. W., *Korruption und Religion*, München Rainer Hampp Verlag, 2005; Rennstich, Karl, *Korruption. Eine Herausforderung für Gesellschaft und Kirche*, Stuttgart : Quell, 1990; Bürkle, Horst, *Einführung in die Theologie der Religionen*, Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1977; Tworuschka, Monika und Udo (eds.), *Handbuch Religionen der Welt*, München Bertelsmann, 1992; De Bary, W.M. Theodore, *Asian Values and Human Rights. A Confucian Communitarian Perspective*, Cambridge, MA : Harvard University Press, 2000; Enderle, Georges (ed.), *International Business Ethics. Challenges and Approaches*, Notre Dame/London : University of Notre Dame Press, 1999.

⁹⁷ Les fondations religieuses concernant l'éthique des affaires attirent un grand intérêt depuis quelques années. P.e. Nutzinger, Hans G. (ed.), *Christliche, jüdische und islamische Wirtschaftsethik. Über religiöse Grundlagen wirtschaftlichen Verhaltens in der säkularen Gesellschaft*, Marburg : Metropolis, 2nd édition 2006; *Religion und Wirtschaftsethik, Forum Wirtschaftsethik 18*, 2010/1, 6-47.

rence entre les dons (hiba, Hadiya) et des pots-de-vin (raswa). « *La corruption est apparue sur la terre et la mer à cause des mauvaises actions que les mains des hommes ont faites* » (30:41). « Mais recherchez l'au-delà avec ce qu'Allah vous a donné, et ne négligez pas votre part de ce monde, et faites le bien comme Allah vous a fait du bien et ne cherchez pas la corruption sur la terre. Allah n'aime pas les semeurs de désordre » (28:77). Ceci a été adressé au roi Karun (probablement Crésus) qui est devenu arrogant, extravagant, trop heureux et espiègle en raison de sa richesse abondante. Une fortune de l'argent corrompu, en effet. Ce fut également l'exemple d'une société économique qui tenait beaucoup à l'accumulation de la richesse au point de devenir corrompue. Le riche Roi Karun a oublié à la fois son seigneur Allah et ses frères humains, parce que le partage de la richesse en faisant du bien aux autres est impératif pour les musulmans. Selon le Coran, les vrais croyants dans la foi ne doivent pas du tout être espiègles.⁹⁸ Les croyants de l'Islam sont avertis par le Coran (Al-Rum 30:39) : « Ce que vous cherchez à augmenter dans l'usure ne sera pas béni par Dieu, mais l'aumône que vous donnez vous sera reversée de nombreuses fois ». Dans la plupart des religions africaines, le terme «satisfaction» est utilisé contre la cupidité (*ulafi*). C'est quand le désir de richesse remplace tous les autres désirs que la «nécessité» se transforme en cupidité. Une personne consommée par la cupidité fera tout ce qu'il faut pour réaliser son désir de richesse. La Finance islamique (Islamic Banking, Assurances, etc.), avec ses règles éthiques de partage des risques, aucun intérêt (classique) et aucune spéculation, n'est en croissance dans le monde entier. Il peut être un instrument de lutte contre la fraude et la corruption bien qu'il ne soit pas une garantie.⁹⁹

⁹⁸ Al Hamar, Abdul Malik, op. cit.

⁹⁹ P.e. Usmani, Muhammad Taqi, *An Introduction to Islamic Finance*, The Hague : Kluwer Law International, 2002; Siagh, Lachemi, *L'Islam et le monde des affaires. Argent, éthique et gouvernance*, Paris : Editions d'Organisation, 2003; Mahlkecht, Michael, *Islamic Finance. Einführung in Theorie und Praxis*, Weinheim : Wiley-VCH, 2009.

Dans l'Hindouisme: En Inde, la corruption était et est bien connue, comme partout. Mais l'éthique hindoue est fondée sur trois vertus centrales: *dharma*, *artha*, *kama*. Le célèbre livre hindou fondamental le *Kama-Sutra* de Vatanayana commence par ces trois vertus. *Dharma* signifie la bonne conduite, la probité et l'honnêteté. L'usure, le jeu de hasard et les pots-de-vin sont considérées comme des moyens malhonnêtes de générer de revenu et contre la voie de *dharma*. Le bon roi et le bon citoyen doivent suivre la voie du *dharma*. Elle conduit le roi à un leadership responsable. Il doit être impartial. Dans l'hindouisme, la cupidité est le fondement de la corruption. Surmonter l'avidité matérielle est le centre de *Karma-Yoga*. Le profit matériel - selon l'Hindouisme - n'est jamais acceptable s'il empêche de suivre la voie du *dharma*. La corruption est considérée comme la décadence morale et en tant que tel visible surtout dans la dernière, la plus courte période de l'histoire humaine, l'âge Yuga. L'un des célèbres adversaires hindous modernes contre la corruption a été Mahatma Gandhi (1869-1948). Il a vécu et prêché un style de vie simple et a demandé à tous les ministres et les politiciens de rester modeste et de résister à toutes les tentations du profit privé à partir de la puissance publique. Pour Gandhi, la non-violence et la lutte contre la corruption était la même vertu de l'*ahimsa*, une vie attentive. Un nouveau livre sur les dilemmes moraux dans une perspective hindoue, en particulier pour l'éthique des affaires hindous, écrit par Gurcharan Das, ancien PDG de Procter & Gamble en Inde et un philosophe, est devenu un best-seller en Inde en un laps de temps. Dans son analyse de l'histoire hindoue du Mahabharata, il décrit « la difficulté d'être bon » et l'« art subtil du *dharma* ». ¹⁰⁰ La lutte entre la réalité du mensonge, de la guerre, du sexe, de la concurrence déloyale et de la vengeance d'un côté et l'effort d'honnêteté, de transparence, de vérité,

¹⁰⁰ Das, Gurcharan, *The Difficulty of Being Good. On the Subtle Art of Dharma*, New Delhi : Penguin Books, 2009.

de paix et de réconciliation de l'autre côté sur la voie de *dharma*, la vie vertueuse, est décrite.

Dans le Bouddhisme: Selon le bouddhisme, vaincre le mal dans ce monde est le but de l'existence humaine. Le premier et le seul objectif est d'atteindre ce Nirvana. La corruption fait partie du mal dans le monde. Par conséquent, la corruption et l'avarice, à la fois enracinés dans la cupidité humaine, nous empêche d'atteindre le Nirvana, ce qui signifie effacer tous les souhaits et désirs. Les huit vertus bouddhistes dans le Noble Sentier/Chemin Octuple et les cinq règles construisent la base et l'orientation de l'éthique bouddhiste. Dans le Bouddhisme, il existe une relation claire entre son comportement ou son action et les conséquences pour son salut. Selon la croyance bouddhiste, les êtres humains ont le choix entre le bien (fixé dans le principe *dharma*) et le mal. Ils sont pleinement responsables du chemin qu'ils choisissent. Le pays bouddhiste de Bhoutan et son roi ont développé le concept de bonheur et de paix national brut comme une alternative au produit national brut, en mettant le bien-être humain au centre de tous les efforts de développement. Lutter contre la corruption est une pièce maîtresse de ces efforts : «... sans justice les êtres humains ne peuvent pas avoir le bonheur et la paix ». ¹⁰¹ L'éthique des affaires bouddhiste rappelle au secteur des entreprises « de fonctionner avec compassion et bonté envers les autres et d'éviter de s'avantager au détriment des autres... et de remédier à la corruption des entreprises de l'époque actuelle » en appliquant la doctrine bouddhique. ¹⁰²

Dans le Confucianisme : le Confucianisme n'est pas une religion du monde, mais plutôt un système philosophique. Néanmoins, il a joué dans le passé et joue encore un rôle crucial en Chine - comme une religion. Le Parti communiste en Chine lutte contre la corruption, mais

¹⁰¹ Shabdrung Ngawang Namgyal, 18th Century, cité sur le site web de la Commission contre la Corruption de Bhoutan, www.anti-corruption.org.bt (consulté le 4 janvier 2010).

¹⁰² Chen, Chien-Jen, op. cit.

néanmoins elle est connue aujourd'hui en Chine comme partout dans le monde et elle était très répandue durant certaines périodes dans le passé, surtout en période de changements culturels rapides, par exemple, avec l'empire romain à l'époque de relations commerciales le long de la Route de la soie. Dans le confucianisme, la corruption est condamnée comme un ennemi de l'honnêteté et de la communauté. Dans le confucianisme la communauté et la famille élargie jouent un rôle important. Cette éthique axée sur la collectivité évite l'individualisme, mais d'autre part peut être le sol du népotisme. Les relations jouent un rôle central dans tous les secteurs de la vie. Cette « Guangxi » est le lubrifiant de la société. Dans le confucianisme comme dans la plupart des religions mentionnées ci-dessus, la corruption est principalement considérée comme un problème moral personnel tandis que dans les sciences sociales et politiques occidentales modernes, elle est considérée comme un défi politique et économique structurel.

L'analyse détaillée des valeurs et des normes éthiques interculturelles de Hans Küng a couvert les grandes religions et philosophies du monde qui ne sont pas fondées sur la religion. Ses conclusions, conduisant à une éthique mondiale, ont réaffirmé que « ne mentez pas » et « ne volez pas » sont des valeurs et normes mondiales communes fondamentales, et que la règle d'or avec son principe de réciprocité - « Ne faites pas aux autres ce que vous ne souhaiteriez pas qu'on vous fasse » - est commune à toutes les religions du monde et les traditions philosophiques.

4.4 Valeurs et vertus éthiques pour lutter contre la corruption

Sur le plan éthique, lutter contre la corruption repose sur trois facteurs: a) les décisions et actions individuelles et collectives *basées sur la valeur*, b) les attitudes et les comportements personnels *fondé sur la vertu*. Ces deux construisent les bases pour c) des instruments *structu-*

rels et des mesures institutionnelles (éthique structurelle, éthique institutionnelle). Le comportement éthique nécessite des incitations positives institutionnalisées et les sanctions négatives du côté de la loi (l'État) ainsi que des structures volontaires, mises en œuvre par le secteur privé et la société civile.¹⁰³

Les valeurs et les vertus sont discutées ci-dessous; les recommandations structurelles suivent dans le chapitre 5. Un défi particulier construit le dilemme éthique dans la lutte contre la corruption (chapitre 4.4.4).

4.4.1 Dix valeurs mondiales

Melaku Kifle, le chargé de liaison de la Conférence des Églises de Toute l'Afrique (CETA) à l'Union Africaine, a exprimé un jugement éthique très clair sur la corruption : « La corruption n'est pas seulement un crime, c'est un acte humain immoral. Elle ne devrait pas être tolérée ni acceptée, indépendamment du lieu où et de par qui elle a été commise. En cela, il n'y a ni Nord ni Sud. Elle doit être fermement rejetée par tous parce que la corruption est l'anarchie. Elle érode le tissu commun, sape la communauté et perpétue la pauvreté, les inégalités et le sous-développement. La corruption prend essentiellement place à l'interface entre les secteurs public et privé. La corruption est fondamentalement antidémocratique. Elle sape la légitimité et la crédibilité de la démocratie. Pour ces seules raisons, le mouvement œcuménique doit être résolu et inébranlable dans sa lutte contre la corruption dans toutes les sphères de la société. La corruption est systémique et l'accent doit être mis sur ses effets plutôt que ses intentions. L'effet de la corruption, c'est qu'elle sape le système de valeurs, les normes et la cohésion même de la société. Il peut ne pas être l'intention du corrupteur de se livrer à

¹⁰³ Pies, Ingo, *Wie bekämpft man Korruption?* Berlin : Wissenschaftlicher Verlag, 2008. L'auteur montre la responsabilité et les possibilités des entreprises comme des « entreprises citoyennes » pour développer telles structures.

des atrocités qui sapent les valeurs de la communauté ou de la nation, mais elle a cet effet indépendamment de l'intention»¹⁰⁴

Il y a plus ou moins un accord général au-delà des frontières culturelles que la corruption est moralement répréhensible (autrement les pratiques de corruption ne se produiraient pas dans le secret et l'isolement). Que la corruption appartient réellement à la culture de nombreux pays du Sud et est censé être une partie de leur «culture de dons» est une justification fataliste de corruption qui ne peut pas résister à une analyse selon des critères historiques et définis: La corruption a par exemple augmenté énormément dans les sociétés africaines avec leurs structures de pouvoir colonial et postcolonial et le commerce international d'aujourd'hui, par rapport à l'époque précoloniale. Par ailleurs, dans la formulation de définitions, nous avons clairement fait la distinction entre la corruption et les cadeaux.

*La dignité humaine*¹⁰⁵ est le fondement, un principe fondamental de toutes les valeurs éthiques. A la lumière de la foi chrétienne, la dignité de tous les êtres humains est enracinée dans l'imgo dei : les êtres humains en tant qu'individus et l'humanité dans son ensemble sont construits à l'image de Dieu (Gen 1,26-27). Puisque Dieu est le Trinitaire, c'est l'*imgo trinitatis*.¹⁰⁶ La dignité humaine n'est pas une substance particulière de l'être humain, comme la rationalité ou le libre arbitre, ni une capacité physique comme le corps. La conception relationnelle de la dignité humaine (d'Augustin aux réformateurs et aux théologiens comme Karl Barth au 20^{ème} siècle) signifie que tous les êtres humains ont la dignité immédiate d'être en relation avec Dieu, avec les autres

¹⁰⁴ Kifle, Melaku, "Transparency, Partnership and Corruption *Voirn* by the Partners", Discours liminaire à la conférence de l'EMS/Mission Academy Hamburg, 22 June 2009, manuscrit, 1.

¹⁰⁵ Voir Stückelberger, Christoph/ Mathwig, Frank, *Grundwerte. Eine theologisch-ethische Orientierung*, Zurich : TVZ, 2007, 52-57.

¹⁰⁶ Kusumalayam, John, *Human Rights. Individual or/and Group Rights? An Attempt towards a Holistic Understanding of Human Rights based on the Christian concept of the Human Person as the Imago Trinitatis*, Bombay : St. Pauls, 2008, 200-340.

êtres humains (y compris le genre et les générations passées et futures), avec soi-même et avec les créatures non-humaines. Sur le plan éthique, les êtres humains dans leur dignité sont appelés à « être avec les autres dans la solidarité », « être pour les autres dans la responsabilité », « être égal dans l'égalité », « être capable dans l'autonomisation »¹⁰⁷ Accepter et respecter la dignité humaine inaliénable de chaque être humain (tel que déclaré dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, art 1.) est une condition préalable pour les valeurs humaines suivantes. Ce n'est pas une valeur parmi d'autres, mais leur base.¹⁰⁸

Les dix valeurs éthiques mondiales suivantes peuvent servir de fondement et d'orientation pour lutter contre la corruption.¹⁰⁹

1. *Justice*: la justice liée à la performance signifie que la rémunération est basée sur la performance et non sur des-pots-de-vin ou le népotisme. La justice sociale signifie l'accès aux biens et services non seulement basées sur les performances mais sur les besoins humains de base (tel que défini dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement, OMD). La performance efficace est une expression de l'utilisation judicieuse des ressources limitées qui nous sont confiées par Dieu. C'est une sorte de gestion responsable. La justice procédurale signifie l'égalité de traitement et l'accès aux droits. - La corruption est un gaspillage inefficace des ressources. «La corruption remplace les performances économiques et les réalisations par le vol. »¹¹⁰ Elle fausse le marché, car il ne récompense pas les résultats, mais plutôt les structures de pouvoir existantes et le népotisme. La corruption prive les gens de l'accès aux ressources. La corruption

¹⁰⁷ Ibid., 296-314.

¹⁰⁸ Pour Ntamwenge, la dignité humaine est l'une des quatre valeurs fondamentales, à côté de l'intégrité, la justice et la responsabilité. Ntamwenge, Corneille, op. cit.

¹⁰⁹ Dix valeurs similaires sont plus largement développées dans leur signification historique et théologique dans Stückelberger, Christoph/ Mathwig, Frank, op. cit., 65-323.

¹¹⁰ Comme mentionné par la Conférence des Evêques péruviens en 1989.

viole la justice procédurale. Elle favorise le règne des détenteurs du pouvoir et élargit le fossé entre les pauvres et les riches.

2. *Egalité*: L'égalité des droits et l'égalité de traitement sont une conséquence de la dignité humaine de chaque être humain et de l'humanité en tant que communauté. La règle d'or de la réciprocité (ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit) est la concrétisation de la valeur de traitement égal. - La corruption viole la règle d'or. Les pots-de-vin pervertissent souvent les droits des plus faibles qui n'ont pas les moyens de corrompre ou ne peuvent pas obtenir justice devant les tribunaux corrompus. «Ne prenez pas de pot-de-vin, car un pot-de-vin aveugle les fonctionnaires, et subvertit la cause de ceux qui sont dans la droiture. » (Exode 23:08), mais des pots-de-vin par les pauvres sont aussi injustes et violent l'égalité (Ex. 23: 1) et doivent être refusés dans une perspective Chrétienne-Juive parce que Dieu est justice.
3. *Liberté*: La liberté de décider et de mettre en œuvre des décisions est une importante expression de la dignité humaine. Le centre de la signification chrétienne de la liberté est la libération de l'incapacité à faire ce qui est juste, bon et à maintenir la vie (ce qui est le sens de la libération du péché par Jésus-Christ). - La corruption crée un enchevêtrement obscur d'interdépendances et des possibilités de chantage et compromet ainsi la liberté au sens de percevoir les droits et devoirs civils, faisant progresser le respect des droits de l'homme et l'évitement du mal.
4. *Développement durable*: Le développement durable permet la vie dans la dignité pour les générations sans menacer la vie dans la dignité des générations futures et des êtres non-humains. Un comportement durable est une expression de la tâche de « cultiver et de conserver » la terre (Gen 1:27), ce qui veut dire trouver le bon équilibre entre l'utilisation créative des ressources confiées tout en les conservant et en les renouvelant. - La corruption promeut les intérêts per-

sonnels à court terme et viole les intérêts communs à long terme. La corruption détruit souvent l'environnement naturel (par exemple: la foresterie illégale du bois d'œuvre et la pollution illégale de l'eau).

5. *Autonomisation:* L'autonomisation signifie renforcer l'auto compétence afin de participer activement à la prise de décision et de prendre la vie dans ses propres mains. L'autonomisation des faibles est importante partout où les relations inégales, la puissance et les capacités inégales sont: dans les relations entre les sexes, les relations de travail, les relations politiques, les relations de l'Église etc. – l'autonomisation correspond à l'option de Dieu pour les faibles et les pauvres. Les histoires bibliques de guérison et l'offre de son Saint-Esprit par Dieu à tous ceux qui ont confiance en Lui sont des expressions de l'autonomisation des personnes par Dieu. – La corruption ôte le pouvoir aux personnes, ce qui est le contraire de l'autonomisation. Elle empêche les gens de participer aux décisions puisque les actes de corruption se font dans les ténèbres et non de façon transparente. La corruption rend les gens dépendants et opprimés.
6. *Participation:* La participation signifie prendre sa place à la prise de décision, les droits et les devoirs. Comme conséquence de l'égalité, tous les peuples ont le droit de participer aux décisions qui influent sur leur vie, en fonction de leur capacité (par exemple l'âge minimum). Les croyants participent à la communauté mondiale du peuple de Dieu sous l'alliance de Dieu. Ils construisent la communauté participative de l'Église mondiale. L'autonomisation par l'éducation par exemple, l'étude biblique, la formation des laïcs, etc. permet cette participation dans la communauté de Dieu. - La corruption entrave cette participation. Elle est basée sur la non-transparence, ce qui contredit le contrôle démocratique et la participation du public. Etre en mesure de participer au processus de décision suppose une information transparente.

7. *Communauté*: Les dons de Dieu et les multiples ressources sont confiées à l'humanité dans son ensemble et pas seulement aux individus ou aux clans. L'intérêt personnel doit être équilibré avec des intérêts communs et le bien commun. Aimer Dieu et l'autre comme soi-même signifie concilier ces intérêts à la lumière de l'amour de Dieu. - La corruption comme l'abus du pouvoir public ou privé pour un usage privé met l'intérêt personnel avant l'intérêt commun. La corruption est « l'affaiblissement du bien-être commun à travers les intérêts particuliers des individus. »¹¹¹
8. *Responsabilité* (dans l'utilisation du pouvoir et des ressources): Le pouvoir est la capacité de mettre en œuvre des décisions et d'atteindre les objectifs. Plus le pouvoir est grand, plus la responsabilité est grande. Le contrôle de chaque pouvoir est un acte de responsabilité puisque chaque être humain peut être tenté d'abuser de son pouvoir, ce qui est une expression de la nature pécheresse de chaque être humain. Le pouvoir doit être contrôlé depuis le haut (supérieur), depuis la base (la démocratie), et depuis le côté (les pairs). L'utilisation responsable du pouvoir et des ressources signifie une bonne gestion du pouvoir et des ressources confiées. - La corruption est par définition, l'abus de pouvoir et l'abus d'une telle responsabilité.
9. *Confiance avec contrôle*: La confiance est la base de toutes les relations humaines durables - et son résultat. Le contrôle n'est pas en opposition à la confiance, mais c'est un instrument pour renforcer la confiance. L'institution œcuménique de micro-finance ECLOF International travaille avec le slogan : « En Dieu, nous croyons, tous les autres, nous contrôlons. » - La corruption est un abus de confiance et entrave le contrôle. Il détruit donc les relations humaines car la confiance en est la base.

¹¹¹ Maak, Thomas/ Ulrich, Peter, "Korruption – die Unterwanderung des Gemeinwohls durch Partikularinteressen. Eine republikanisch-ethische Perspektive", en Pieth, Mark/ Eigen, Peter (eds.), op. cit., 103-119 (103).

10. *Pardon* : le pardon des échecs et des erreurs mène à la réconciliation et à la paix. Le pardon est une valeur particulièrement importante dans l'éthique chrétienne. Il est basé sur les actes continus de pardon des péchés de l'homme par Dieu afin de rétablir l'alliance entre lui et les êtres humains et pour guérir la communauté humaine encore et encore. - La corruption peut être évitée si le corrompeur et le corrompu et leurs institutions respectives reconnaissent que la corruption est un mauvais acte à cause de tous les effets négatifs mentionnés ci-dessus. Ensuite, la communauté au sein de l'Église et de la société peut être rétablie et les communautés brisées peuvent être reconstruites.

4.4.2 Dix vertus personnelles

Les décisions et le comportement sans corruption nécessitent non seulement une forte orientation de valeur, mais aussi des attitudes fondées sur de solides vertus personnelles. L'éthique de la vertu est complémentaire à l'éthique basée sur la valeur.¹¹² Les vertus sont des attitudes personnelles de comportement, fondées sur des valeurs. La crise financière mondiale depuis 2008 avec ses gestionnaires d'investissements gourmands et les abus systémiques ont accru l'appel à l'intégrité personnelle dans tous les secteurs de la société.

Le comportement sans corruption est basé sur des vertus telles que :

1. *Intégrité* (honnêteté, franchise, transparence)
2. *Vérité* (réputation/renommée comme le capital le plus important d'une personne)
3. *Modestie* (agissant sans cupidité et arrogance)

¹¹² Un exemple d'une approche de la corruption basée sur une éthique de la vertu : Wabanhu, Emmanuel, *Confronting Corporate Corruption. Business Ethics and Ethical Principles of the Catholic Social Teaching as Potential Keys to Reducing and/or Eradicating it*, 2008, thèse on-line : voir lirias.kuleuven.be/handle/1979/1956 ou www.globethics.net/web/guest/library (consulté le 7 September 2010).

4. *Empathie* (capacité d'empathie et de prendre soin des autres)
5. *Prudence* (prudence dans la gestion des ressources et des personnes)
6. *Spiritualité* (fondation personnelle confessionnelle solide)
7. *Fidélité* (fidèles aux valeurs et tenir ses promesses)
8. *Rationalité éthique* (analyse rationnelle critique et défense des valeurs contre la résistance)
9. *Courage de servir* (le bien commun et pas des intérêts privés)
10. *Capacité de pardonner* (être capable de reconnaître ses propres erreurs et pardonner les autres)

4.4.3 Éthique sexuelle pour lutter contre la corruption sexuelle

La corruption en tant qu'abus de pouvoir à des fins personnelles se passe également sous la forme de gain non financier par contact sexuel et abus (normalement) de femmes par (normalement) les hommes dans une position de supériorité professionnelle tels que les enseignants, les pasteurs, les médecins, etc. Le corrupteur propose aussi un pot-de-vin par exemple l'entrée à l'école ou à l'université, ou la réussite à un examen ; la personne corrompue obtient ces avantages. Une étude menée au Kenya a montré le résultat choquant que la corruption sexuelle dans les écoles d'Église est même légèrement plus élevée que dans les écoles publiques. Je connais des cas où des femmes en Afrique n'ont pas eu des postes d'enseignement dans les établissements d'enseignement chrétien parce qu'elles ont résisté aux avances sexuelles des directeurs ou des autres décideurs. La corruption sexuelle a toutes les caractéristiques des autres formes de corruption : elle est faite dans l'obscurité sans transparence, elle est illégale, elle est souvent refusée quand découverte, et elle conduit à la dépendance mutuelle du corrupteur et du corrompu. Toutes les formes de harcèlement et d'abus sexuels ne devraient pas être appelées corruption sexuelle. Le viol ou le harcèlement sexuel est sans gain pour la victime. Dans d'autres cas, l'abus sexuel, c'est l'abus pur des mineurs, des innocents qui dépendent de l'autorité de l'agresseur,

comme dans le cas d'abus d'enfants par des prêtres. La corruption sexuelle signifie que le corrupteur abuse de sa position de pouvoir et la personne corrompue obtient un gain (par exemple la réussite à l'examen).

Pour lutter contre la corruption sous la forme d'abus sexuel dans les Églises et institutions connexes, de différentes étapes sont nécessaires et possibles (voir les recommandations 5, 27, 28). L'éthique sexuelle doit être réorientée d'une manière qui contribue à la réduction de la corruption sexuelle. Dans la perspective chrétienne, le sexe est un grand don de Dieu comme donneur de toute vie. C'est un cadeau de la procréation, de la joie, de l'énergie de la vie et des relations durables. L'éthique sexuelle en temps de menaces par le VIH/SIDA et les vagues mondiales de pornographie, de prostitution et de discussions sur les abus sexuels doit d'abord insister sur ce caractère très positif et affirmatif de vie du sexe. L'éthique sexuelle comme un domaine de l'éthique appliquée doit alors appliquer les mêmes dix valeurs fondamentales et les dix vertus ci-dessus mentionnées comme tous les autres domaines de l'éthique. Des valeurs telles que l'égalité, la Règle d'Or de la réciprocité, l'autonomisation et le pardon et des vertus telles que l'intégrité, l'honnêteté, l'empathie et le courage sont applicables. La corruption sexuelle peut alors être réduite par les relations équitables et égales entre les sexes, par l'autonomisation des femmes afin qu'elles résistent à la corruption sexuelle, par la formation en leadership responsable, par la politique d'information transparente des Églises sur les abus sexuels, par la protection des dénonciateurs, par des mesures proactives, participatives d'éducation, par des mécanismes de sanction institutionnalisés et par le pardon.

4.4.4 Résoudre des dilemmes éthiques

Des situations éthiquement plus difficiles pour lutter contre la corruption sont des situations qui posent un dilemme éthique. Le mot grec

dilemme signifie que *deux propositions/valeurs sont en conflit les uns avec les autres*. Exemples :

Une organisation de secours d'urgence veut livrer un camion rempli de nourriture, mais des bandits l'arrêtent et demandent de l'argent pour les laisser passer. Si l'organisation de secours d'urgence ne paie pas, les gens risquent de mourir, la nourriture pourrait pourrir, mais les bandits peuvent être affaiblis, si l'organisation paie les pots-de-vin, la vie peut être sauvée, mais elle devient à l'avenir plus vulnérable à d'autres pressions et toutes sortes de corruption et devra à chaque fois payer plus, si les bandits se renforcent. Des dilemmes similaires existent dans le secteur de la santé : par exemple dans le paiement des pots-de-vin pour obtenir des soins urgents dans un hôpital (corruption des marchés publics) ou pour obtenir les produits pharmaceutiques à temps de la douane du port (corruption d'accélération). Un dilemme se pose souvent entre les différentes parties prenantes d'une organisation avec leurs intérêts contradictoires. L'organisation veut satisfaire les clients, le conseil d'administration, les bailleurs de fonds ou les investisseurs, la communauté, etc.¹¹³

Au moins *trois types de dilemme éthique* existent, où on doit décider

1. entre deux ou plusieurs bonnes options et choisir ce qui est meilleur ;
2. entre deux ou plusieurs mauvaises options, où chacun viole une valeur ou une vertu ou une autre ;
3. sur les moyens qui peuvent être mauvais ou corrompus, mais pourraient conduire à un bon objectif. De bonnes fins peuvent-elles justifier de mauvais moyens ?

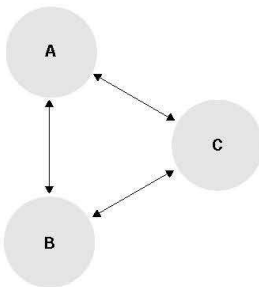
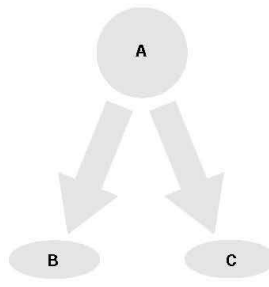
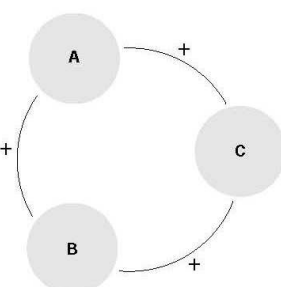
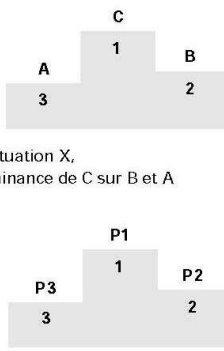
Au moins *trois différentes solutions* pour faire face à un dilemme en tant que conflit de valeurs peuvent être envisagées (voir graphique) :¹¹⁴

¹¹³ Sur les dilemmes de parties intéressées, voir Schraa-Liu, Tong/ Trompenaars, Fons, "Towards responsible leadership through reconciling dilemmas", en Maak, Thomas/ Pless, Nicola M. (eds.), *Responsible Leadership*, London/New York : Routledge, 2006, 138-154.

¹¹⁴ Stückelberger, Christoph, *Commerce mondial éthique. Aperçu.*, Genève/Paris : WCC, 2004, 30.

1. *Une valeur absolue* : Une valeur l'emporte sur toutes les autres. Sauver une vie humaine à tous prix, tout en acceptant presque tous les moyens serait une réponse dans le cas ci-dessus de secours d'urgence. Il est prédominant dans l'éthique déontologique des principes absolus du bien et du mal.
2. *Relations de Valeur*: Les valeurs sont en relation l'une à l'autre et on essaie de les respecter, même si ce n'est que partiellement. Dans le cas ci-dessus, les valeurs de sauver des vies, de sécurité, de paix et d'efficacité peuvent être équilibrées. On peut décider de ne pas donner de l'argent aux bandits, ce qu'ils peuvent utiliser pour acheter des armes, mais plutôt leur donner une partie de la nourriture dans le camion. Même cette décision pose le danger de rendre vulnérable à l'intimidation et à l'extorsion dans l'avenir. Cette approche est assez prédominante dans l'éthique téléologique où le résultat efficace dans une situation spécifique détermine ce qui est bon et mauvais.
3. *Règles préférentielles*: Les règles préférentielles (« si - alors ») cherchent une solution au cas par cas : dans le cas X, la valeur C a la priorité sur la valeur B et A. Dans le cas Y, une autre valeur pourrait avoir la priorité. C'est la combinaison de principes et de flexibilité. La flexibilité éthique n'est pas structurée, mais suit des règles éthiques (sinon, tout peut être justifié). Dans le cas ci-dessus, cela voudrait dire que le refus de donner des pots-de-vin reste encore le principe fort, mais dans le cas extrême de la vie et la mort, la vie aurait la priorité.

Un dilemme signifie qu'il n'y a pas de réponse générale, mais la réponse doit être élaborée dans la situation concrète avec un jugement de valeur qui prend en compte les intérêts contradictoires et tente de minimiser les dommages et préjudices. En règle générale, la fin éthique ne justifie pas les moyens contraires à l'éthique, comme Mahatma Gandhi l'a dit : le chemin est le but, une société sans violence ne pourrait pas être formée dans la violence. Une communauté sans corruption ne peut

Résoudre des conflits de valeur	
<p>Conflits de valeurs</p>  <p>A, B, C = valeurs fondamentales</p>	<p>Solution 1: Absolutiser une valeur</p>  <p>Une valeur l'emporte sur toutes les autres. Pas de solution durable</p>
<p>Solution 2: Mettre en relation des valeurs</p>  <p>Les valeurs sont mises en relation les unes avec les autres (relationnalité)</p>	<p>Solution 3: Règles de dominance</p>  <p>Si situation X, dominance de C sur B et A</p> <p>Si situation Y, dominance de P1 sur P2 et P3</p>

© Stuckelberger: Commerce mondial éthique

être établie par la corruption. Cette règle générale n'exclut pas que dans des situations extrêmes de survie un moyen contraire à l'éthique soit utilisé afin d'atteindre le but éthique de la survie, semblable au men-

songe blanc qui peut être éthiquement justifiée dans des situations extrêmes, mais ne justifie pas le mensonge en tant que tel.

La petite corruption quotidienne à petite échelle est plus susceptible d'être justifiée du point de vue moral : pourquoi est-il blâmable qu'un petit fonctionnaire augmente son maigre salaire pour soutenir sa famille? Ou que des pots-de-vin d'accélération soient donnés à un agent des douanes pour permettre finalement une livraison de produits médicaux pour les hôpitaux ruraux pauvres, et en cela sauver des vies ? Cette corruption « à petite échelle » de la pauvreté est compréhensible, mais doit néanmoins être éthiquement rejetée, parce que de la même façon que la corruption à grande échelle, elle sape et détruit la confiance, le sens de la communauté et de la démocratie (même si elle a des effets beaucoup moins graves dans le cas particulier). Cet enchevêtrement dans les structures injustes dans toutes les sphères de la vie doit plutôt beaucoup être compris, comme faisant partie du dilemme éthique, auquel nous sommes confrontés en tant qu'êtres humains, et qui explique le fait que nous ne pouvons pas vivre sans culpabilité. C'est l'essence même du pardon chrétien. Cette rémission de culpabilité ne nous permet pas d'appeler l'injustice ce qu'elle est vraiment - même si ce n'est pas toujours possible d'y échapper - au lieu de la légitimer moralement. Le pardon libère de l'obligation morale d'être innocent.

Par conséquent, la tolérance zéro pour la corruption demeure la règle éthique et de référence. Dans de situations très rares et extrêmes de dilemme, la corruption sera néanmoins acceptée, mais sans le justifier éthiquement, et en acceptant aussi d'éventuelles sanctions contre le corrupteur.

Un training sur des dilemmes peut être réalisé par une réflexion éthique sur des *études de cas*, par exemple : comment faire face à une intervention injustifiée par un policier¹¹⁵, et par une réflexion éthique sur

¹¹⁵ Un cas d'un policier est décrit et analysé du point de vue éthique chez Ade-ney, Bernard T., *Strange Virtues. Ethics in a Multicultural World*, Downers Grove, IL : InterVarsity Press, 1995, 142-162 (chapitre sur la théorie de

des *règles*. Par exemple, Caritas Suisse a élaboré des normes contre la corruption dans les situations de dilemme. Dans la règle générale de tolérance zéro, il est déclaré en règle 2.3, que quelques exceptions ne sont moralement justifiées que si la survie des populations dépend de l'action.¹¹⁶

4.4.5 Guérison pastorale de la dépendance

Prenons l'analogie de la corruption comme une addiction. Les pratiques corrompues peuvent devenir une addiction si le corrompue n'est plus libre de résister, comme la cupidité qui asservit la personne avide. Vaincre la corruption nécessite donc non seulement des repères éthiques, mais le soin et la guérison pastoraux. La guérison d'une dépendance passe souvent par six étapes de traitement :

Première étape - minimisation et justification : La corruption est justifiée comme une culture de dons de présents. Le langage tait des faits (en affaires, ils sont appelés «frais supplémentaires utiles» au lieu de « pots-de-vin »); la discussion sur la corruption se passe seulement en privé

Deuxième étape - le problème commence à exercer une pression: La pression économique et politique sur les individus et les institutions augmente. Les versements de pots-de-vin atteignent la limite de tolérance en termes économiques.

Troisième étape - reconnaissance de la dépendance « Oui, je suis malade, notre institution ou notre société est malade. Des mesures sont nécessaires. »

Quatrième étape - décision de tolérance zéro: De la même façon que les alcooliques reconnaissent qu'ils peuvent sortir de leur dépendance seulement s'ils renoncent complètement à l'alcool, et pas seulement en

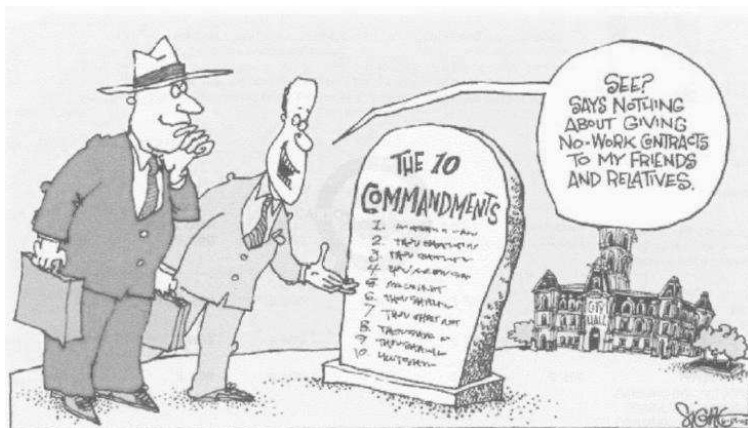
l'éthique et la corruption), télécharger gratuitement de www.globethics.net/web/guest/library (consulté le 2 août 2010).

¹¹⁶ Caritas Switzerland, "Reglement gegen Korruption", Luzern : Caritas, 2008.

essayant de boire moins, une décision de tolérance zéro est prise tout comme pour la corruption. Et par la suite, des programmes de thérapie pour lutter contre la corruption sont introduits.

Cinquième étape - accepter de l'aide: « Nous avons besoin de soutien puisque nous sommes incapables de sortir de notre dépendance à nous-mêmes. » Les lois nationales et les conventions internationales avec des sanctions inhérentes sont les mécanismes de soutien importants.

Sixième étape – guérison : Une vie sans corruption se développe. Pourtant, il est nécessaire de rester vigilant car la corruption peut revenir à tout moment. La tolérance zéro doit être maintenue même si la corruption diminue.



35 RECOMMANDATIONS POUR LES ÉGLISES ET INSTITUTIONS CONNEXES

Les Églises et les institutions Chrétiennes connexes, telles que les écoles, les séminaires, les universités, les hôpitaux, les projets et agences de développement, les conseils de mission, les ministères spécialisés, et les maisons d'édition, ainsi que les conseils d'Église nationaux, continentaux et internationaux dans le monde, peuvent et devraient continuer à développer des politiques de lutte contre la corruption claires. Beaucoup d'efforts ont été entrepris mais beaucoup reste encore à faire afin de devenir des Églises sans corruption dans le monde entier. Les institutions connexes à l'Église peuvent se référer aux politiques, aux conventions et aux stratégies nationales, continentales et mondiales, existantes dans leurs propres efforts de lutte contre la corruption afin de montrer qu'ils font partie des engagements internationaux communs et que ce n'est pas seulement une affaire personnelle de quelques militants. Les trente-cinq recommandations suivantes couvrent les sept domaines suivants:

1. Théologie et Éthique
2. Gouvernance et Leadership
3. Ressources et Projets
4. Prédication et Enseignement
5. Autonomisation des Genres
6. Sanctions et Tribunaux

7. Bases de données, Médias, Campagnes, Programmes

5.1 Lutter contre la Corruption par la théologie, l'ecclésiologie et l'éthique

Recommandation 1: *Réfléchir sur et renouveler le fondement théologique pour vaincre la corruption, en particulier au regard de la doctrine du Dieu trinitaire, dans les perspectives œcuméniques.*

Le point de vue chrétien, c'est de l'engagement de Dieu Trinitaire pour la justice, les soins aux plus faibles et aux plus pauvres, l'autonomisation libératoire et l'offre du pardon en Jésus-Christ (voir chapitre 4.1.1 et 2).

Recommandation 2: *Réfléchir sur et renouveler les bases ecclésiologiques pour vaincre la corruption, en particulier avec la doctrine de leadership de l'Église en tant que service et bonne gestion, dans les perspectives œcuméniques.*

L'exécution de pouvoir et de leadership dans l'Église est un service avec responsabilisation mutuelle entre les dirigeants et ceux servis, un serviteur et un leadership participatif caractérisés par la modestie. Les modèles hiérarchiques et patriarcaux doivent être examinés de façon critique pour savoir jusqu'où ils contribuent à des structures qui favorisent la corruption. Le leadership spirituel est basé sur des racines profondes dans la foi qui donne la force intérieure pour résister à la corruption. (Voir chapitres 4.2 et 4.4).

Recommandation 3: *Refuser et démanteler publiquement les théologies hérétiques telles que l'évangile de la prospérité qui favorise la corruption avec sa théologie et modèles de leadership.*

L'évangile de la prospérité, en tant qu'une théologie mondiale promotrice de richesse et signe de salut toujours en forte croissance, promeut une culture de corruption en « corrompant Dieu » et par des pra-

tiques de leadership non transparentes (voir chapitre 4.1.3). De même, de nombreux autres mouvements religieux et sectes favorisent la corruption et la non-transparence à travers le leadership autoritaire, l'obéissance totale sans responsabilisation et des justifications théologiques (par exemple l'Église Kimbangu en République démocratique du Congo, avec l'hérésie d'appeler les trois fondateurs et dirigeants de l'Église l'Incarnation du Dieu trinitaire). Ils ont besoin d'être démantelés théologiquement par des Églises et des croyants et légalement et démocratiquement par les autorités politiques, car ils refusent souvent les principes démocratiques de transparence et de responsabilité sous le couvert de la religion.

Recommandation 4: *Réfléchir sur et renouveler les bases éthiques pour vaincre la corruption dans tous les domaines de l'éthique, en particulier l'éthique professionnelle, l'éthique des affaires, l'éthique politique, l'éthique environnementale et l'éthique sexuelle*

Presque tous les domaines de l'éthique appliquée peuvent et doivent contribuer à lutter contre la corruption: l'éthique professionnelle dans toutes les professions, l'éthique des affaires pour le secteur privé, l'éthique environnementale pour l'utilisation durable des ressources, l'éthique politique pour la responsabilisation publique et politique, l'éthique des médias, l'éthique médicale, l'éthique des sports, l'éthique sexuelle, etc. font face à des défis particuliers de corruption. Tant le comportement individuel que les mesures structurelles doivent être envisagés. Des études de cas et l'analyse éthique des codes de déontologie sont des instruments. (Voir chapitre 4.4.)

Recommandation 5: *Promouvoir le dialogue interreligieux et les études sur les principes et pratiques éthiques communs pour vaincre la corruption au sein et entre les religions et traditions philosophiques.*

Comme il y a tant de valeurs communes opposées à la corruption dans les différentes religions du monde et autant de préoccupations

communes pour vaincre la corruption dans les communautés religieuses, des efforts conjoints dans la réflexion théologique et la mise en œuvre pratique sont possibles et fructueux. (Voir le chapitre 3.4.)

5.2 Vaincre la corruption par le leadership et la gouvernance

Recommandation 6: *Promouvoir un code de Leadership Responsable pour les dirigeants et les personnes dans les organes de gestion des Églises et institutions connexes.*

« Les dirigeants d'Église en Afrique et bien sûr n'importe où doivent être soumis à un code moral. »¹¹⁷ Un code de leadership est un engagement personnel, sujet à un examen régulier par ceux qui signent et leurs supérieurs. C'est un instrument éthique, en plus des obligations légales et réglementaires d'une position de leader et ne les remplace pas. Ces codes sont utiles et améliorent la crédibilité non seulement des cadres supérieurs, mais aussi d'autres cadres et membres des organes tels que les synodes et des comités. (Voir « Code de Leadership Responsable » dans l'Annexe A12)

Recommandation 7: *Décider sur les normes minimales pour les candidats aux élections à des positions dans les Églises et institutions connexes, y compris une clause de lutte contre la corruption interdisant l'achat de votes aux candidats et la déclaration des biens.*

Les Églises promeuvent et soutiennent des élections justes en politique dans de nombreux pays du monde (voir le chapitre 3.1.1. Et 3.1.6). Mais la corruption lors des élections de l'Église semble également très répandue, comme les exemples le montrent (voir les chapitres 3.1.1 et

¹¹⁷ Kifle, Melaku, *Transparency, Partnership and Corruption seen by the Partners*, discours d'ouverture à la conférence de EMS/Mission Academy, Ham-bourg, 22 juin 2009, manuscrit, 2.

3.3.1).¹¹⁸ L'éthicien Jésuite Anthony Egan de l'Afrique du Sud propose les valeurs suivantes comme base de la démocratie électorale en Afrique : la dignité humaine, la solidarité, le bien commun, la participation et la subsidiarité.¹¹⁹ Ces valeurs chrétiennes sont valables pour les élections en politique, mais aussi dans les Églises. (Voir « normes minimales pour les candidats aux élections de l'Église » dans l'annexe A8).

Un sujet particulièrement controversé est de savoir si les candidats, ou du moins ceux qui sont élus, doivent déclarer publiquement leurs avoirs au début et à la fin de leur mandat. De nombreux Etats dans le monde ont maintenant des règles pour les membres des parlements et des gouvernements afin de contrôler si des avoirs durant le mandat ont augmenté de manière légale ou par des pratiques illégales et corrompues. La déclaration devrait éviter «l'enrichissement illicite». ¹²⁰Un exemple : Le Parlement de la République de l'Ouganda a décidé et mis en œuvre en 2002 - sur la base du chapitre 14 de la Constitution du pays - la Loi sur le code du leadership de 2002 proposé par l'Inspection du gouvernement. Ce code est en place « pour assurer un niveau minimum de comportement et de conduite des dirigeants, pour exiger aux dirigeants de déclarer leurs revenus, leurs actifs et passifs, de mettre en place un mécanisme d'application efficace. L'objet du Code de leadership n'est pas d'amener les dirigeants à déclarer leur «pauvreté» comme diraient certains, mais plutôt de veiller à ce que les dirigeants de ce pays restent responsables devant le peuple. En déclarant leurs actifs,

¹¹⁸ African Forum for Catholic Social Teaching (AFCAST), *Faith and Elections in Africa : A Critical Conversation*, Harare, 2009, avec les déclarations des catholiques sur les élections 2008/2009 en Zambie, Zimbabwe, Kenya, Ghana, Afrique du Sud et l'Angola.

¹¹⁹ Egan, Anthony, "Healing Democracy's Disease? Democracy, Christian Ethics and Elections", en African Forum for Catholic Social Teaching, op. cit., 7-21 (19-21).

¹²⁰ Comme défini dans la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption, Maputo, 2003 (article 1) : « Enrichissement Illlicite » veut dire l'augmentation significative des actifs d'un officier public ou toute autre personne qu'il ou elle ne peut pas raisonnablement expliquer en lien avec son revenu. »

revenus et passifs, les dirigeants peuvent expliquer à la population que les biens que vous avez, ont été légitimement acquis mais pas acquis dans la corruption. »¹²¹ Le Code de Leadership répertorie comme leaders 42 catégories de fonctions, depuis le président de l'Etat à « quiconque dans lequel un organe public a un intérêt. »¹²² Ce code se concentre sur la déclaration de revenus, des actifs et passifs afin de lutter contre la corruption. Le code d'une quarantaine de pages est très détaillé et comprend des mécanismes clairs de suivi et de sanction.

Recommandation 8: *Adapter les salaires de tous les employés dans les Églises et institutions connexes, mais surtout ceux des postes de direction, afin de payer des salaires décents, équitables - ce qui veut dire suffisant pour une vie modeste dans la dignité.*

La pauvreté dans de nombreuses Églises de l'hémisphère Sud et la diminution des revenus dans de nombreuses Églises dans l'hémisphère Nord conduisent au fait que les salaires dans les Églises sont souvent plus inférieurs que le marché comparable. Cela conduit parfois à une sélection négative des personnes au service de l'Église qui ne sont pas les plus qualifiées. La richesse et l'accès aux ressources abondantes dans certaines autres Églises du Sud et du Nord peuvent conduire à la cupidité. La pauvreté et la cupidité favorisent la corruption.

Par conséquent, l'objectif devrait être de payer des salaires suffisants, décents, justes comme une contribution à la réduction de la corruption - même si c'est difficile à mettre en œuvre dans les Églises pauvres et il est complexe de définir et de déterminer les salaires éthiquement justes. Une possibilité est le concept d'une économie de suffi-

¹²¹ Inspectorate of Government of the Republic of Uganda, About the Leadership Code Act 2002, 2. www.igg.go.ug/content/leadership-code-act (consulté le 13 September 2010).

¹²² Ibid, 11.

sance¹²³ comme une alternative globale à l'économie générale de cupidité institutionnalisée, fondée sur l'éthique chrétienne ainsi que l'éthique des autres religions. Des salaires suffisants, équitables peuvent ensuite être reliés avec des clauses de lutte contre la corruption dans le contrat de travail. Les membres des ordres catholiques sont souvent considérés comme moins corrompus et corruptibles, car ils n'ont pas de salaires personnels, pas de propriété privée et à travers le célibat pas d'obligations familiales.

Recommandation 9: Mettre en place des mécanismes d'évaluation par les pairs entre les Églises pour renforcer la responsabilisation mutuelle et la communauté des Églises.

Un mécanisme d'évaluation par les pairs (MEP) est une procédure pour superviser la mise en œuvre des accords signés (conventions, normes, codes, etc.) par des pairs qui ont également signé l'accord. Tous les partenaires sont régulièrement (par exemple une fois en quatre ans) évalués par une équipe mixte de pairs. Le rapport d'évaluation par les pairs comprend des recommandations d'amélioration qui sont abordés dans l'organe de direction de la convention. Le but du MEP est la responsabilisation mutuelle des signataires.

Ces MEP existent par exemple pour le Comité de Développement de l'OCDE (CAD), l'examen de la politique de coopération au développement et la coordination de l'aide entre les pays de l'OCDE ; pour le NEPAD en Afrique, l'évaluation de la mise en œuvre des objectifs du NEPAD, et pour le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, avec des rapports sur la mise en œuvre des droits humains dans les pays membres. Au niveau de l'Église, les principes de partage œcuménique convenu lors d'une conférence du Conseil œcuménique des Églises à El Escorial en 1989 (voir chapitre 2.5.5), la notion de partenariat dans la

¹²³ Voir Stückelberger, Christoph/ Yodprudtikarn, Pipat (eds.), *Global Sufficiency Economy. Interreligious Response to Crisis Capitalism*, Globethics.net Series No. 5, Geneva : Globethics.net, (à paraître).

mission, mise en œuvre par les conseils de mission, et les visites de l'équipe œcuméniques entre les Églises sont tous des efforts avec le même objectif de partenariat avec responsabilisation mutuelle. Mais au niveau gouvernemental, les mécanismes de MEP mis en œuvre sont plus contraignants et concrets que dans les Églises.

Je propose d'introduire des MEP plus standardisés, contraignants à divers niveaux au sein des structures existantes de l'Église: ils peuvent être introduits dans les différentes circonscriptions par un Conseil national des Églises, des organisations œcuméniques régionales, par une conférence des évêques, par le Conseil œcuménique des Églises, par un ordre catholique, par une association de séminaires, d'éditeurs, d'écoles ou des hôpitaux chrétiens. Un MEP doit être lié à un accord comme un code de conduite convenu, une stratégie quadriennale, un programme sur le changement climatique, un programme pour les Églises sans corruption etc. Des mécanismes de communication électronique et les réseaux en ligne peuvent être utilisés afin de réduire les coûts de déplacement et des visites de l'équipe physique (qui peuvent encore être nécessaire sous une forme réduite).

Recommandation 10: *Revoir et réviser les règles sur les dépenses et la rémunération et leur mise en œuvre sous l'aspect d'une bonne gestion des ressources limitées, de transparence et de lutte contre la corruption..*

La corruption grise peut se produire lorsque les règles sur les dépenses et la rémunération ne sont pas à jour (ne couvrant pas de nouveaux cas), peu claires ou si elles donnent trop de place pour interprétation par le président ou des travailleurs. En particulier, les règlements de voyage, le manque de contrôle avec double signature, les compensations de réunion exagérées ou mandats flous aux membres des organes et comités peuvent conduire à des abus. Les règles relatives aux dépenses doivent rembourser les frais réels et la compensation devrait être basée sur la performance et non pas seulement sur les mérites ou la fonction.

Recommandation 11: *Protéger les dénonciateurs qui donnent des traces sur la fraude et les pratiques corrompues dans les Églises et institutions connexes.*

La protection des dénonciateurs devrait devenir la norme dans les Églises, comme c'est de plus en plus le cas dans l'administration public et dans le secteur privé. Les Églises et les institutions connexes peuvent désigner un bureau ou un médiateur indépendant pour recevoir les informations des dénonciateurs et mener des enquêtes appropriées (tel que décidé dans les principes du COE, voir annexe A7). Les Églises peuvent apprendre de l'expérience d'autres institutions, à partir de la vaste littérature existante et des règles existantes des institutions chrétiennes (voir chapitre 4.2.5 et trois exemples dans les annexes 2, 7 et 12). Ils peuvent également consulter le service d'assistance de Transparency International à Berlin.

Recommandation 12: *Instituer un rapport annuel de transparence et de lutte contre la corruption dans les Églises et institutions connexes, en tant que section du rapport annuel.*

Dans le cadre de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), le rapport sur la bonne gouvernance dans le secteur privé comprend aujourd'hui un rapport sur la durabilité et un rapport social. Le rapport social ou financier devrait inclure des rapports réguliers sur les cas de corruption et les mesures de lutte contre la corruption. Ce qui est une exigence éthique, et de plus en plus une obligation légale pour le secteur privé devrait également devenir la norme pour les Églises et les institutions connexes. Ces rapports peuvent être inclus dans les rapports annuels normaux et dans les rapports spéciaux tels que les rapports d'évaluation par les pairs (voir la recommandation 10). Il serait donc une question régulière des sessions du synode et d'autres organes directeurs lors de la discussion du rapport annuel.

Recommandation 13: *Déclarer les Églises et institutions connexes comme des zones sans corruption avec des mécanismes de suivi appropriés.*

Une école chrétienne, un hôpital, un service diaconal, une administration diocésaine, un séminaire de théologie, un monastère, une agence de développement, même un seul bureau peut être déclaré « zone sans corruption. » La campagne pour les écoles sans corruption en Afrique de l'Ouest a établi des écoles chrétiennes comme des zones libres de toute corruption (voir chapitre 3.1.3). Un ministre du Botswana a mis une affiche à la porte de son bureau : « Vous entrez dans une zone sans corruption » (voir l'annexe A13). Tout le monde peut le faire comme une auto-déclaration au bureau. Ceci a plus d'impact s'il s'agit d'une décision officielle de l'institution avec des règles comme un code de transparence, de mécanismes de suivi et d'une personne ou d'un comité chargé de mettre en œuvre et d'assurer le suivi. Les recommandations contenues dans cette publication, en particulier les recommandations 6 à 12 sur la gouvernance, peuvent jeter les bases d'une telle déclaration. Il ne fait aucun doute : Dans la concurrence d'aujourd'hui par exemple entre les écoles privées ou des hôpitaux privés, une institution qui est de façon crédible déclarée sans corruption a avec une telle affirmation, un avantage comparatif sur le marché.

Les écoles sans corruption jouent un rôle important aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire. Alors qu'aux deux premiers niveaux, les parents des enfants sont plus impliqués que les enfants, les étudiants de l'enseignement supérieur sont eux-mêmes les corrupteurs ou les corrompus. C'est désastreux si les futurs dirigeants dans leurs études universitaires apprennent que la carrière dépend de la corruption. Il est vital qu'ils apprennent qu'une carrière réussie commence par des études sans corruption. La bonne gouvernance commence par sa propre gouvernance.

5.3 Lutter contre la corruption par la gestion des ressources et des projets

Recommandation 14: Gérer les biens immobiliers (terrains et bâtiments) des Églises et institutions connexes d'une manière efficace, transparente et sans corruption dans la planification, les procédures d'appels d'offres ouverts, les prix du marché et des mécanismes de contrôle..

Une gestion responsable de l'immobilier comme de bons gestionnaires de Dieu exige une planification transparente, des procédures d'appels d'offres ouverts, des comités professionnels de propriété de l'Église, la construction transparente et la supervision des projets et des prix du marché durant la vente des biens de l'Église (des exceptions peuvent être justifiées dans des cas spécifiques pour des raisons diaconales, mais pas pour des raisons de fraude et d'intérêt personnel). Tout cela nécessite la volonté des organes directeurs des institutions qui possèdent cette propriété de résister à l'abus et à être un exemple de bons gestionnaires. Cela inclut une dimension genre (voir la recommandation 26). Certaines Églises dans les pays du Sud qui demandent encore des dons étrangers pourraient couvrir leurs dépenses et projets annuels par une gestion plus efficace et diligente de la propriété immobilière.

Des exemples positifs de la gestion des ressources foncières précieuses dans les villes pour générer de revenus sont enregistrés, par exemple des Églises en Corée du Sud et en Chine. Un autre exemple positif est le programme de gestion de la propriété 2008-2013 de la Conférence des Églises de Toute l'Afrique, avec l'objectif de devenir financièrement autonomes grâce à la gestion efficace des biens, en particulier des ressources foncières précieuses à Nairobi. Les exemples négatifs : Des cas de détournement des terres de l'Église et de transfert dans le domaine privé par des pasteurs, des évêques et autres membres de l'Église sont dénoncés par exemple depuis des Églises en Indonésie, au Ghana, en Inde. Un autre exemple négatif : Le Synode de l'Église presbytérienne de Cameroun (EPC) a accepté une étude pour une meilleure

utilisation des réserves foncières pour la génération de revenus. Le programme proposé par le spécialiste, un pasteur, n'a pas de suite, et le spécialiste a plutôt été affecté à une paroisse dans une région éloignée parce que ses propositions ont touché des intérêts privés des dirigeants de l'Église dans la question foncière. Une Église américaine partenaire de l'EPC a arrêté ses contributions à l'EPC.

La corruption dans la construction de bâtiments liés à l'Église existe, tout comme dans le secteur de la construction laïque (voir un exemple de l'Inde dans Annexe A9). Dans les projets de construction, un moyen efficace de faire preuve de transparence est d'informer la population de la construction d'un bâtiment financé par l'argent public ou d'un projet. Sur les enseignes habituelles devant le chantier de construction, les passants sont informés sur le projet prévu ou sur l'immeuble en construction. Les enseignes indiquent le montant total au budget, la date prévue de l'inauguration et la supervision des travaux de construction. Dans un essai au Ghana, des fenêtres supplémentaires montrent périodiquement l'état des comptes le plus récent et la date d'achèvement prévue - si les chiffres et les dates ne correspondent pas avec les chiffres cibles. Une fenêtre supplémentaire sert à expliquer les changements possibles qui peuvent se produire, par exemple en raison de l'augmentation soudaine des prix ou de problèmes techniques.

Recommandation 15: Lancer un Programme Chrétien International de l'immobilier (PCII/CIREP), en tant qu'un partenariat entre les Églises et institutions connexes issues des pays du Sud et des agences partenaires œcuméniques du Nord.

Le programme pourrait améliorer l'utilisation efficace des bâtiments et des ressources foncières à travers l'apprentissage mutuel (entre les Églises, les conseils de mission, les agences de développement œcuméniques et d'autres ministères spécialisés) ainsi que par l'échange d'expériences et d'experts. Il pourrait aider à mobiliser des fonds auprès des organismes donateurs pour les pré-projets et la mise en œuvre des

projets. Pour certaines Églises avec une propriété immobilière importante qui n'est pas très efficacement gérée, les bailleurs devraient envisager la participation à un programme CIREP comme une condition pour obtenir plus de soutien financier et au même moment offrir des fonds pour la mise en œuvre de CIREP. Exemple: Dans de nombreux pays africains, des Églises ont reçu d'énormes ressources foncières issues de la domination coloniale et de l'histoire de la mission. Mais beaucoup de ces propriétés foncières ne sont toujours pas correctement enregistré dans le registre foncier de l'Etat, en particulier dans les pays ayant une tradition de propriété foncière collective communautaire. Par conséquent, les Églises ne peuvent souvent pas faire valoir leurs droits fonciers et perdent des terres précieuses presque quotidiennement. Mais l'inscription est très coûteuse. Elle nécessite des experts, des avocats et un état de droit. Exemple: L'Église presbytérienne du Cameroun (EPC) a fait un effort d'enregistrement des terres dans les années 1980 et 1990, soutenu par son partenaire la Mission de Bâle, mais n'a pas pu terminer par manque de fonds. Un CIREP pourrait revitaliser ces efforts, il deviendrait une importante source de génération de revenus des Églises à moyen terme et en même temps apportera une contribution substantielle à la réduction de la corruption dans les Églises.

Recommandation 16: *Mettre en place et contrôler soigneusement les fonds de pension des Églises et institutions connexes et promouvoir leur investissement éthique.*

Dans les systèmes de sécurité sociale de l'Église, tels que les assurances et les fonds de retraite, de grandes quantités de capitaux sont impliquées. Comme les systèmes de sécurité sociale sont complexes et ont souvent besoin de personnel très spécialisé, un contrôle minutieux pour éviter les pertes par spéculation ou l'abus de fonds est crucial. Quelques cas de fraude sont connus lorsque les cotisations à la caisse de retraite des employés de l'Église n'ont pas été transférées à la caisse de retraite, mais sur des comptes privés des dirigeants de l'Église ou aux

administrateurs des institutions connexes tels que les séminaires théologiques.

Afin de diminuer la pression financière de la famille élargie sur les pasteurs et autres membres du personnel de l'Église, les fonds de pension et les assurances maladie et d'accident sont très importants. Le microcrédit et les micro-assurances offrent des solutions d'avenir pour les Églises qui n'ont pas encore leurs propres régimes d'assurance. Elles contribuent à la réduction de la petite corruption.

Recommandation 17: *Faire des audits financiers et des audits de performance indépendants, crédibles et publiés des Églises et institutions connexes.*

Les audits financiers sont effectués dans la plupart des Églises et des institutions connexes, mais ce n'est pas tous les audits qui sont suffisamment indépendants et crédibles. Certains cabinets d'audit hésitent à faire une critique sévère craignant de perdre le contrat d'audit. Puisque les audits ne sont effectués qu'une fois par an, il peut arriver que des irrégularités soient signalées à l'organe directeur un an ou plus après qu'elles se soient produites. Des corrections dans un projet en cours peuvent donc être en retard ou même trop tard.

Les audits crédibles sont souvent coûteux, mais nécessaires pour la crédibilité des institutions de l'Église. Les rapports financiers annuels audités devraient être publiés afin d'accroître la transparence pour les membres de l'Église et le grand public.

«L'audit de la performance est un mécanisme de suivi trimestriel de la performance des projets en vérifiant tous les dossiers, y compris celui des transactions monétaires, en effectuant des visites sur le terrain, des interviews courtes... en vue de relever des signes positifs et négatifs sur la performance du projet et donner des conseils pour apporter des corrections lorsque cela peut être fait.»¹²⁴ Les chiffres publiés sur les dons

¹²⁴ Itty, John, "Performance Audit for Efficient and Corruption-Free Churches and Projects", India 2008, 2 (proposition envoyé à l'auteur, 14 avril 2008). Itty

et les contributions et leur utilisation dans les projets, par exemple avec un « baromètre de dons » et un « baromètre de dépenses » pour les projets de construction accroissent la transparence et la confiance.

Recommandation 18: *Nommer et utiliser les ressources humaines des Églises et institutions connexes de la meilleure façon possible, en évitant le gaspillage de personnes qualifiées à travers des jeux de pouvoir en tant que forme de corruption grise.*

Les professionnels hautement qualifiés de l'Église tels que les pasteurs, les professeurs, les infirmier(e)s ou les médecins, formés par des bourses, sont souvent mis de côté et neutralisés dans des positions inadéquates (par exemple, un théologien avec un doctorat mis dans une petite paroisse de village tandis que dans le même temps des enseignants qualifiés manquent dans les séminaires théologiques). Cela se fait souvent à cause de jeux de pouvoir des chefs religieux ou autres supérieurs hiérarchiques et pour des raisons ethniques, théologiques, idéologiques ou de sexe. C'est une forme de corruption douce, grise, puisque la corruption est définie comme l'abus de pouvoir à des fins personnelles : une position de leadership est principalement utilisée pour défendre et élargir son propre pouvoir au lieu de servir l'ensemble de la communauté grâce à une gestion sage des ressources humaines. Le leadership de serviteur, avec des valeurs telles que l'autonomisation des autres et des vertus telles que la modestie (chapitres 4.4.1 et 4.4.2), conduit à une gestion des ressources humaines qui surmonte ses peurs des concurrents et du personnel hautement qualifié. Un leadership responsable et une bonne gestion veulent dire nommer les ressources humaines de manière

était professeur d'économie à Kerala en Inde, membre du comité de finance de son Église pendant vingt ans et trésorier d'une organisation de développement pendant longtemps. Il a développé une "Performance Audit Matrix and Score" avec dix paramètres : pratique démocratique, participation, transparence, responsabilisation, efficacité des coûts, relations interpersonnelles, communication, gestion du temps, monitoring interne et engagement en faveur des secteurs marginalisés.

à ce que leurs aptitudes, leurs connaissances et leurs capacités soient utilisées de la façon la meilleure, la plus efficace et la plus adéquate.

Recommandation 19: *Promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles, comme les sols, l'eau, les forêts et l'énergie non renouvelables, comme de bons gestionnaires.*

La pollution de l'environnement, les déchets et l'utilisation inefficace des ressources naturelles n'est pas la corruption en matière d'abus des ressources par intérêt personnel, mais c'est l'expression de la négligence et de mauvaise gestion. Par des actions de plantation d'arbres, les programmes d'efficacité de climat et d'énergie, les Églises montrent leur utilisation judicieuse des ressources comme point de repère et signe d'Église attentionnée et sans corruption.

Recommandation 20: *Augmentation de la coordination des bailleurs de fonds, avec une transparence financière entre les bailleurs de fonds et les partenaires, avec des rapports comparables, des normes de lutte contre la corruption et des systèmes de base de données intégrées.*

Les donateurs reçoivent souvent les comptes du projet, mais ne voient pas l'ensemble des comptes d'une institution. Les récepteurs n'ont souvent pas accès aux comptes détaillés des projets des bailleurs de fonds. L'augmentation de la transparence grâce à l'accès à la situation financière complète des différentes institutions augmente la confiance. La coordination des donateurs, pendant des décennies, une recommandation dans le développement au développement gouvernementale ainsi que privée, est un instrument important pour la réduction de la corruption et des irrégularités. Elle est difficile à mettre en œuvre. Les organismes œcuméniques partenaires, par exemple de la table ronde avec le Conseil œcuménique des Églises, à ACT International et à la coordination des pays, ont développé de bons instruments sur une plate-

forme intranet,¹²⁵ avec des aperçus et échanges annuels, mais ces efforts doivent être élargis.

Les partenaires dans la mission et le développement doivent souvent faire le rapport à chaque bailleur avec des normes différentes et parfois des périodes différentes. Les exigences et les normes de rapports comparables diminuent le fardeau sur les ressources humaines et financières. Divers efforts de normalisation ont été entrepris, par exemple par le Comité de développement de l'OCDE (CAD), les normes comptables et les normes de rapport internationales et nationales telles que la Global Reporting Initiative (Initiative de Rapportage Mondial GRI).¹²⁶ Elles sont un bon début, mais doivent être agrandies. Comme les Églises et institutions connexes ne travaillent pas seulement avec des partenaires liées à l'Église, mais avec toutes sortes de bailleurs, des normes communes avec les institutions laïques doivent être poursuivies dans toute la mesure du possible.

Les normes comparables de lutte contre la corruption facilitent également le travail et la coordination. Dans l'aide humanitaire, le manuel et aide-mémoire de Transparency International est un instrument commun utile.¹²⁷ Beaucoup de codes de transparence et de lutte contre la corruption connexes à l'Église ont un contenu très similaire (voir Annexes A1-A7).¹²⁸ Une comparaison systématique et une proposition d'un code Chrétien mondial de transparence et de lutte contre la corruption serait une prochaine étape. La mondialisation des normes et des codes peut être observée dans presque tous les secteurs où les codes existent, tels que les investissements éthiques, le commerce équitable ou la normalisation technique, environnementale et sociale par ISO.

¹²⁵ Voir www.oikoumene.org.

¹²⁶ Voir www.globalreporting.org.

¹²⁷ Hees, Roslyn *et al.*, *op. cit.*

¹²⁸ Une comparaison de douze codes est à disposition chez Rehren, Olaf, "Synopse von Codes of Conduct. Eindrücke und Einsichten. Kurzvortrag anlässlich der Tagung 'Transparenz als Qualitätsmerkmal ökumenischer Beziehungen'", Mission Academy Hamburg, 2 March 2010.

Les systèmes intégrés de gestion des ressources où les faits et les chiffres sont rendus transparents dans une base de données centrale en ligne peuvent être installés dans les grands établissements, mais aussi par exemple pour tous les projets de développement d'une Église et ses institutions connexes. Ils peuvent être un instrument important contre la fraude et la corruption, car cela peut se produire, par exemple avec les dons directs qui ne figurent pas dans une base de données intégrée. À moyen terme, un système intégré peut réduire les coûts, même si à court terme, c'est un investissement. Il fournit des chiffres en temps opportun et coordonne la comptabilité entre les bailleurs et les bénéficiaires et les différentes unités au sein d'une institution locale et de ses grandes unités comme un diocèse ou même l'unité centrale d'une Église. La résistance peut être attendue, car beaucoup ne veulent pas être contrôlés de cette façon, c'est pourquoi les décisions du plus haut niveau possible sont nécessaires pour introduire de tels systèmes de gestion intégrés.

5.4 Lutter contre la corruption par la prédication, l'enseignement et l'éducation

La lutte contre la corruption nécessite des structures juridiques contraignantes. Mais cela ne fonctionne que si les gens comprennent les effets négatifs de la corruption et intègrent des valeurs internes fortes comme le fondation de leur conscience et l'expression de leur foi. La prédication, la prière, l'enseignement, la formation et l'éducation sont donc des activités importantes dans toute stratégie de lutte contre la corruption. Les Églises et institutions connexes avec leurs programmes éducatifs très forts ont une opportunité et une responsabilité particulière.

Recommandation 21: Augmentation des efforts spirituels pour lutter contre la corruption par le culte, la prédication, la prière et le chant - et joindre la geste à la parole- restent déterminants pour la crédibilité.

De nombreuses Églises ont déjà développé du matériel liturgique et mis en œuvre des études bibliques, des semaines de prières de lutte contre la corruption, etc. Beaucoup de chrétiens ne croient plus que la corruption puisse être éradiquée. Ils vivent avec elle comme une fatalité ou ils quittent l'Église dans une émigration intérieure ou même ne sont plus membres comme la vague de personnes qui ont quittées l'Église catholique romaine à cause des scandales sexuels de 2009/2010. Par conséquent, le renouveau spirituel et l'encouragement dans le culte et le travail biblique est crucial. «Les leaders religieux se sont engagés à entreprendre une étude Biblique sérieuse et d'aider les communautés ecclésiales à s'instruire,» déclare une diaconesse de Malaisie.¹²⁹ Mais ceci doit être combiné à des mesures concrètes, comme proposées dans ces recommandations. Le plus grand défi pour les Églises et leurs membres est de joindre le geste à la parole.

***Recommandation 22:** Inclure des cours obligatoires sur l'éthique professionnelle, la gouvernance de l'Église, le leadership responsable et la gestion financière dans les programmes de formation théologique. Organiser une formation en éthique organisationnelle pour les personnes dans des positions de leadership de l'Église.*

Les pasteurs ont souvent de nombreuses responsabilités administratives et financières, mais ne sont pas bien formés pour celles-ci. L'enseignement de l'éthique professionnelle combinée à une gestion pratique peut aider à réduire la corruption et la fraude là où il peut se produire en raison d'un manque de connaissance et de prudence. L'éthique est souvent encore enseignée en tant que l'éthique du comportement individuel. L'éthique sociale en tant qu'éthique institutionnelle et organisationnelle traite du développement fondée sur la valeur des institutions comme les Églises et organisations connexes.

¹²⁹ Chen, Margaret, "Corruption and Integrity. A Call to Churches in Malaysia", en Stückelberger, Christoph/ Mugambi, J.N.K. (eds.), op. cit., 178.

Recommandation 23: *Promouvoir l'éducation anti-corruption à tous les niveaux depuis l'école du dimanche à l'éducation civique populaire.*

L'éducation contre la corruption est nécessaire à tous les niveaux, par la promotion de l'éducation fondée sur des valeurs et en l'incluant dans l'éducation religieuse, civique et sur les droits de l'homme.¹³⁰ Mais elle n'est efficace que dans certaines circonstances. Le Manuel de lutte contre la corruption de Transparency International, dans son chapitre sur l'éducation, les décrit. Ses conclusions sont aussi valables pour les Églises:

« L'éducation contre la corruption devrait ... se concentrer sur les valeurs sous-jacentes de la démocratie: la représentation, la participation, la responsabilité, la responsabilisation et le pluralisme. Si les étudiants et les stagiaires contre la corruption comprennent vraiment et approuvent ces valeurs, ils seront bien équipés pour faire face à la corruption. L'éducation contre la corruption ne peut être efficace que dans un environnement propice. Parmi les éléments importants d'un tel environnement sont les suivants:

Le soutien depuis le haut : l'éducation anti-corruption nécessite le soutien des plus hauts niveaux de leadership. Les citoyens qui vivent dans une société où les dirigeants politiques et publics affichent un degré élevé d'intégrité et d'impartialité sont susceptibles d'adopter des comportements éthiques semblables. Inversement, si les dirigeants profitent

¹³⁰ Un bon exemple de l'éducation civique œcuménique au Kénia : Nyukuri, Barasa K./ Gathaka Jephthah K., *The Monster Called Corruption. A challenge to the leaders and citizens in the fight against corruption, Popular Civic Education Series No. 11*, Nairobi : Ecumenical Centre for Justice and Peace (ECJP), 2004. Voir aussi *Corruption-free education. Lessons from a State-and civil society joint initiative in Peru*, Chr. Michelsen Institute U4Brief No. 6, March 2008, www.cmi.no/publications/file/3004-corruption-free-education.pdf (consulté le 19 janvier 2010). Un exemple d'éducation électorale avec des caricatures et bandes dessinées : Association de lutte contre le racisme, l'ethnocentrisme et le régionalisme, AZARA. *La Corruption en période électorale*, Bénin : Projet bénino-canadien, 2002.

de leur position, les citoyens sont moins susceptibles de « jouer franc » eux-mêmes.

La confiance: Les citoyens qui n'ont pas confiance aux autorités ne signaleront pas les cas de corruption. Les fonctionnaires qui ne font pas confiance à l'exécutif sont peu susceptibles d'identifier de manière proactive les conflits d'intérêts et de demander conseil lorsqu'ils sont confrontés à un dilemme éthique. Le renforcement de la confiance est donc un élément crucial dans la lutte contre la corruption.

Les règles et réglementations: La prise de décision doit être transparente et ouverte à l'examen, la rémunération doit être adéquate et les conditions d'emploi, telles que le recrutement, la gestion des ressources humaines et du perfectionnement professionnel, doivent être équitables. Si ces questions ne sont pas abordées, ceci facilitera une violation par les fonctionnaires des normes comportementales qu'on attend d'eux.

Les mécanismes de conseils: L'éducation anti-corruption devrait être accompagnée par des mesures qui permettent aux individus de demander des conseils dans leur prise de décision éthique. Au sein d'une organisation, le personnel devrait être en mesure de recevoir des conseils impartiaux sur l'interprétation des règles. Une personne ou un organisme responsable de fournir de telles orientations devrait être clairement désignée. »¹³¹

5.5 Lutter contre la corruption par l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes contribuent à la lutte contre la corruption, car diverses études et expériences montrent que les femmes ont tendance à être moins corrompues que les hommes parce qu'elles sont plutôt moins impliquées dans la collusion et sont

¹³¹ Transparency International, *TI Anti-Corruption Handbook (ACH) : National Integrity System in Practice*, Berlin, (sans année, modification en cours), les directives de mise en œuvre aussi en ligne. www.transparency.org.

prudentes dans l'utilisation des ressources (financières) (voir chapitre 2.6). Bien sûr, il y a aussi des cas de corruption où les femmes sont impliquées (voir chapitre 3.1.1).

Recommandation 24: Promouvoir les femmes dans des positions de leadership et des responsabilités financières dans les Églises et les institutions connexes pour lutter contre la corruption.

L'égalité des sexes fait partie de l'équité comme valeur fondamentale des Églises. Les dénominations chrétiennes ont des modèles et des solutions très différents concernant les femmes dans le leadership de l'Église. Beaucoup d'efforts ont été réalisés dans la plupart des Églises pour la participation des femmes à la direction ont été réalisés dans la plupart des Églises, surtout au cours de la Décennie œcuménique des Églises en solidarité avec les femmes (1988-1998).¹³² Le nombre de femmes par exemple dans les parlements d'Église (synodes) et à des postes d'enseignement dans de nombreuses Églises ont augmenté. Dans les grands postes de leadership, les femmes sont encore sous-représentées ou exclues, comme la prêtrise et de l'évêque dans les Églises orthodoxes et l'Église catholique romaine. Mais les femmes laïques, les sœurs des ordres catholiques et des diaconesses dans les Églises orthodoxes peuvent jouer un rôle important à des postes de gestion et pour vaincre la corruption.

Il y a très peu d'études comparatives internationales sur les femmes à la tête d'une institution dans les Églises et leurs effets. L'une des rares études mondiales conclut que «il y a un énorme besoin de recherche sur la question du manque de femmes dans les postes de leadership» dans

¹³² Sheerattan-Bisnauth, Patricia, "Creating a vision for partnership of women and men. Evaluation report of regional workshops on gender awareness and leadership development", Geneva : World Alliance of Reformed Churches, 1999.

les Églises.¹³³ Les Églises protestantes de Suisse avec leur prédominante tradition réformée sont un exemple encourageant: en 2007, 9 des 25 présidents des Églises cantonales étaient des femmes.¹³⁴

Recommandation 25: *Promouvoir l'ordination des femmes dans toutes les Églises (Protestantes).*

L'ordination des femmes est de facto une condition préalable pour avoir les femmes aux postes de direction de l'Église, puisque les pasteurs ordonnés ont tendance à être préférés aux élections. L'ordination des femmes ne sera pas possible dans un avenir proche dans l'Église catholique et la plupart des Églises orthodoxes. Mais là où il est possible, en principe, comme dans la plupart des Églises protestantes, l'ordination des femmes doit être renforcée et encouragée. Je connais un certain nombre d'Églises où les femmes reçoivent une excellente éducation avec des bourses d'études pour un doctorat - puis leur ordination est refusée, ce qui signifie qu'elles sont exclues des postes de direction futures de l'Église. Cela contredit la gestion responsable des ressources humaines (voir la recommandation 18). La Fédération luthérienne mondiale et la Communion mondiale d'Églises réformées devraient poursuivre leurs réflexions théologiques. La Fédération des Églises protestantes de Suisse l'a fait.¹³⁵ Des efforts concrets doivent être renforcés afin que toutes les Églises membres ordonnent des femmes à l'avenir.

¹³³ Hoppe, Hella/Walder, Anne, "The Equality of Women in Leading Positions in Protestant Churches. A Global Perspective", en Stückelberger, Christoph/Mugambi, J.N.K. (eds.), op. cit., 150-166 (164).

¹³⁴ Décrit, avec les biographies des femmes, dans Bandixen, Claudia *et al.* (eds.), *Wenn Frauen Kirchen leiten. Neuer Trend in den Reformierten Kirchen der Schweiz*, Zürich, TVZ, 2006. Pour un résumé du livre : Federation of Swiss Protestant Churches, *Women Lead Churches*, Berne : FSPC, 2007; aussi en français, allemande et espagnol, télécharger gratuitement en français ou allemande sur www.globethics.net/web/guest/library.

¹³⁵ Fédération des Églises protestantes de Suisse, *La consécration selon le point de vue réformé*, FEPS Position 10, Berne, 2009 ; télécharger gratuitement sur www.kirchenbund.ch/fr/publications/tudes/la-cons-cration (consulté le 7 novembre 2013).

Recommandation 26: *Autonomiser les femmes et les organisations chrétiennes de femmes avec le droit de posséder des biens immobiliers (terrains, bâtiments), gérés sous leur propre responsabilité, et de promouvoir les femmes dans les fonctions de contrôle de l'immobilier lié à l'Église.*

Dans certains pays et dans certaines Églises, les organisations de femmes et les organisations de femmes chrétiennes n'ont pas le droit d'être propriétaires d'un lopin de terre ou d'un bâtiment. Les autres organisations de femmes et organisations de femmes chrétiennes ont théoriquement le droit, mais peuvent difficilement l'appliquer et l'administration de l'Église revendique le «dernier mot» et le contrôle administratif. Les organisations chrétiennes de femmes peuvent administrer leurs propres biens aussi bien que les hommes et parfois avec moins de corruption. L'auteur connaît des exemples. Comme l'immobilier est un domaine sensible de la corruption, et par conséquent une bonne gestion est importante pour vaincre la corruption (voir les recommandations 14 et 15), la propriété et le contrôle d'un bien immobilier doit devenir une question de genre.

Recommandation 27: *Lutter contre le harcèlement sexuel et les abus sexuels dans les Églises et institutions connexes avec des efforts éducatifs, des codes de déontologie, des dénonciations, des mécanismes et sanctions juridiques, et en offrant des conseils et des groupes de travail sur différents niveaux.*

Le harcèlement sexuel et les abus sexuels sont la corruption sexuelle comme un abus de pouvoir à des fins personnelles (voir les chapitres 4.4.3). Elle existe dans tous les secteurs de la société, y compris les Églises. La première étape consiste à la mettre dans l'agenda des Églises afin de la reconnaître comme un problème. Les rapports douloureux sur les abus sexuels d'enfants dans l'Église catholique romaine et d'autres Églises dans le monde démontrent qu'une attitude proactive est préférable à seulement une attitude réactive. La tolérance zéro pour la corrup-

tion sexuelle doit être enseignée dans l'éducation, dans les séminaires théologiques. Elle devrait être incluse dans les codes de transparence et de déontologie (comme dans le Code de Leadership Responsable, Annexe A12, point 15). Comme la corruption sexuelle n'est pas seulement une faute morale, mais est sous certaines formes dans la plupart des pays également un acte criminel, elle doit également être poursuivie avec des mécanismes et sanctions juridiques.

Certaines formes de corruption sexuelle comme la réussite à un examen en couchant avec l'enseignant sont très difficiles à éradiquer parce que cela nécessite l'autonomisation de l'étudiante. Elle a accepté le contact sexuel, ou a été forcée d'accepter, mais se sent coupable et ne veut pas le communiquer aux autres. Ces personnes, ainsi que les dénonciateurs (voir chapitre 4.2.5), ont besoin de soutien. Les Églises peuvent encourager les groupes d'entraide et offrir des conseils professionnels. En plus de ces initiatives locales et régionales, des groupes de travail nationaux et internationaux sur la corruption sexuelle devraient être formés, composés d'experts, de participants femmes et hommes, de personnes affectées et non affectées, et de personnes de différentes Églises et confessions afin de rendre ces groupes moins vulnérables. Ces groupes de travail volontaires ou commissions officielles peuvent contribuer à la sensibilisation et la proposition de solutions et d'instruments. Un exemple est la conférence Do No Harm (ne pas nuire à autrui) de 2011, organisée en tant qu'un sommet de l'éthique sexuelle abordant la prévention et la réponse aux abus, à la conduite blâmable et au harcèlement de nature sexuelle, en particulier par des personnes à des postes ministériels (tant laïcs que du clergé), qui était organisée par la Commission sur le Rôle des Femmes de l'Église Méthodiste Unie (États-Unis).

Recommandation 28: *Être sensibilisé et essayer de rompre les relations concubines de personnes employées par ou ayant des responsabilités à l'Église ou institutions connexes, car elles sont une racine possible pour la corruption.*

Une étude menée au Kenya sur la corruption de hauts fonctionnaires a montré que l'une des principales raisons de ces personnes à demander et accepter des pots-de-vin était pour financer des relations de concubinage clandestines. En utilisant les revenus supplémentaires provenant de la corruption pour financer la concubine, les hommes n'ont pas besoin d'utiliser l'argent de leur revenu normal et peuvent donc maintenir la relation clandestine. En Chine, avoir une seconde épouse clandestine est toujours considérée comme une expression de la réussite dans les affaires. En Chine comme au Kenya, le financement de ces relations entre un homme plus âgé avec des jeunes femmes est l'une des principales raisons de la corruption. Je connais un cas dans un pays asiatique où cela a été également pratiqué par un dirigeant de l'Église.

Les gens ont le droit à l'intimité et à la vie privée. D'autre part, les personnalités publiques dans tous les secteurs de la société y compris les Églises - et le clergé surtout avec leur autorité morale et engagement spirituel - doivent vivre une vie personnelle de transparence et de relations personnelles intègres. Par conséquent, les supérieurs hiérarchiques et les organes de gestion doivent s'attendre à l'intégrité et à la transparence dans les relations personnelles de ceux qui dirigent. Les irrégularités financières, la fraude et la corruption ont souvent leurs racines dans les relations clandestines.

5.6 Lutter contre la corruption par les sanctions et les tribunaux

Recommandation 29: *Renforcer les mécanismes de sanction dans les codes existants et les nouveaux pour la transparence et contre la corruption et dans d'autres mécanismes administratifs.*

Un code de conduite est seulement aussi fort que ses mécanismes de sanction. À cet égard, de nombreux codes sont faibles et de nombreuses déclarations de l'Église sont des appels clairs pour bonne conduite, mais

sans indications claires sur les sanctions contre les comportements irresponsables. Les sanctions ne sont pas en contradiction avec le pardon et la miséricorde. Ils sont l'expression de la gravité de l'infraction, qui ne peut être tolérée.

Recommandation 30: *Porter les cas de corruption dans l'Église et institutions connexes le cas échéant devant les tribunaux. Promouvoir l'image d'Églises au service des systèmes judiciaires sans corruption dans différents pays.*

S'il est vrai que la corruption tue, elle n'est pas une simple peccadille. La corruption prive la bonne nouvelle de Dieu qui est justice. La corruption est un crime. Les mesures décisives sont nécessaires. Les solutions extrajudiciaires entre frères et sœurs en Christ dans l'Église peuvent être essayées en premier lieu. Mais les actes juridiques à la cour de justice ne doivent pas être craints. Le Code de Transparence et Lutte contre la Corruption pour les Églises et les ONG au Cameroun affirme: «L'organisation devra porter les choses à la cour si les sanctions internes sont inefficaces, ou si les lois sont violées.» (Annexe 3, point 2.8). Cela envoie un signal clair aux dirigeants de l'Église, aux membres de l'Église et au public sur l'engagement de l'Église de lutter contre la corruption.

Il peut être un obstacle à porter une affaire devant les tribunaux car dans un certain nombre de pays, le système judiciaire lui-même n'est pas crédible, est corrompu et le traitement équitable ne peut être attendu. Dans un cas de fraude dans un projet de développement auquel j'ai été confronté, toutes les parties concernées ont convenu qu'une action en justice serait interminable et n'apporterait jamais une solution équitable. Par conséquent, il est crucial aux Églises de faire la campagne pour un système judiciaire sans corruption, comme cela se fait par de nombreuses Églises.

5.7 Lutter contre la corruption par les médias, les campagnes, les bases de données, les réseaux et les programmes

« Qui devrait surveiller la corruption? demanda Huguette Labelle, présidente de Transparency International.¹³⁶ Les organes de gestion et de contrôle dans chaque institution, bien sûr, sera la réponse immédiate. Mais toute une série d'acteurs sont nécessaires pour vaincre la corruption, également dans les Églises et institutions connexes. Annexe A14 peut être utilisé comme une grille pour découvrir les acteurs existants ou nécessaires dans sa propre institution. Dans les quatre recommandations suivantes, quatre acteurs «du bas», en plus d'organes directeurs «du haut», sont mentionnés. Les institutions démocratiques et les sociétés ont besoin de ces différents acteurs.

Recommandation 31: *Garantir l'indépendance des médias et des journalistes chrétiens et laïcs dans la présentation des faits positifs et négatifs sur la corruption et les Églises.*

Les médias du monde entier jouent un rôle crucial dans la lutte contre la corruption. La publicité est ce que craignent le plus les corrupteurs. Mais les médias dans de nombreux pays sont très vulnérables, parce qu'ils sont économiquement faibles, ils peuvent facilement être mis sous pression économique, et les journalistes peuvent être soudoyés. Dans les cas de rapports sur la grande corruption dans la politique et les affaires, les vies des journalistes sont menacées ou ils sont même tués. Les journalistes et les propriétaires de maisons de médias doivent être autonomisés dans leur qualité et leur indépendance et sont appelés à dénoncer, en toute équité, afin de remplir leur rôle important de créer un public averti. Pour le soutien comme la formation et les codes de déontologie des journalistes, la coopération avec les syndicats et les réseaux

¹³⁶ Labelle, Huguette, "Who Should Monitor Corruption?" *New York Times*, 5 November 2009, www.nytimes.com/2009/11/06/opinion/06iht-edlabelle.html (consulté le 7 septembre 2010).

de journalistes,¹³⁷ des réseaux de l'éthique de l'information,¹³⁸ et de l'UNESCO¹³⁹ peut être utile.

Recommandation 32: *Renforcer les mouvements chrétiens d'Églises transparentes et sans corruption depuis le bas.*

Dans le domaine politique et le secteur privé, un partenariat crucial de la société civile est nécessaire et largement reconnue. La même chose est vraie pour les institutions religieuses. Ils ont également besoin de mouvements de l'intérieur et du bas, en aidant les frères et sœurs dans des postes de direction à exercer le pouvoir de manière responsable (voir les exemples dans le chapitre 3, 3.1-3.3). Les mouvements chrétiens de laïcs et de membres du clergé font partie du peuple de Dieu. Ils ont leur rôle spécifique dans la sensibilisation, la mobilisation des gens, étant une voix prophétique et une puissance d'équilibrage. L'exigence est que ces mouvements soient eux-mêmes attachés à la transparence et à l'équité, au service de l'Évangile.

Recommandation 33: *Mettre en place un centre de ressource œcuménique international des Églises sans corruption (CCRC) pour les Églises et institutions connexes, avec une base de données œcuménique, les ressources disponibles, un service d'assistance et de formation.*

Un exemple d'un tel centre de ressources est celui établi par huit gouvernements et leurs organismes bailleurs de fonds, avec de multiples services comme décrit sur son site Web: «*Le Centre de ressources sur la lutte contre la corruption U4* assiste les bailleurs de fonds à lutter plus efficacement contre les problèmes de corruption par leur aide au déve-

¹³⁷ P.e. International Federation of Journalists IFJ, www.ifj.org; www.media21geneva.org (consulté le 13 septembre 2010).

¹³⁸ Le Centre international sur l'éthique de l'information a été créé en 1999 par Rafael Capurro, professeur émérite de gestion de l'information et d'éthique de l'information à l'Université médiatique de Stuttgart (1986-2009). Voir www.capurro.de/home-eng.html, www.icei.org.

¹³⁹ "World Press Freedom Day 2010", portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=29293&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

loppement. U4 dessert huit agences de développement: NORAD (Norvège), DFID (Royaume-Uni), l'ACDI (Canada), la GIZ (Allemagne), MinBuZa (Pays-Bas), Sida (Suède), CTB (Belgique) et AusAID (Australie) en fournissant des ressources et des services. Grâce à ce vaste centre de ressources en ligne, nous guidons les utilisateurs vers les recherches pertinentes sur la lutte contre la corruption, y compris notre propre recherche appliquée, et nous communiquons les travaux des organismes partenaires de U4 à travers une base de données consultable de projets et d'initiatives. Nous offrons également un service de d'Assistance-client et fournissons en ligne ainsi qu'à l'intérieur du pays la formation sur les mesures et les stratégies de lutte contre la corruption aux organismes partenaires et leurs homologues. Le Centre de ressources U4 est géré par le Chr. Michelsen Institute (CMI), Bergen, Norvège - une fondation privée de recherche en sciences sociales travaillant sur les questions de développement et de droits de l'homme. Le serveur et l'équipe de base de U4 sont basés au CMI. Le Secrétariat de Transparency International à Berlin est responsable du service d'assistance de U4. Le Centre de ressources a été initialement créé en 2002. »¹⁴⁰

Une centre de ressources œcuménique des Églises sans corruption (CCRC) pourrait être créé dans un centre de recherche universitaire existant dans le Sud ou le Nord ou dans une institution œcuménique ou un réseau. Il pourrait être lié à des centres laïcs existants comme U4 et les services de Transparency International, ainsi qu'à des bases de données chrétiennes telles que celles sur l'éthique des affaires et des abus sexuels dans l'Église catholique romaine. La Bibliothèque numérique mondiale de Globethics.net sur l'éthique (www.globethics.net), avec une future collection spéciale sur les Églises sans corruption, pourrait servir de base de données des ressources.

¹⁴⁰ www.u4.no/about/main.cfm.

Recommandation 34: *Construire un réseau ou des réseaux d'Églises transparentes et sans corruption et institutions connexes pour l'échange, la recherche et l'encouragement mutuel.*

Comme mentionné à plusieurs reprises dans cette étude, les Églises et institutions connexes peuvent apprendre les unes des autres, mais aussi de la politique, du secteur privé et des ONG. Une coopération par exemple avec l'un des plus de 90 sections nationales de Transparency International peut être très utile et c'est déjà pratiqué ici et là avec succès.¹⁴¹ Globethics.net propose sur son site une plate-forme pour les groupes de travail en ligne qui peuvent être formés par les participants sur des sujets de recherche spécifiques, pour une publication, pour la préparation d'une conférence ou d'un échange bilatéral entre les Églises ou les efforts interreligieux.¹⁴²

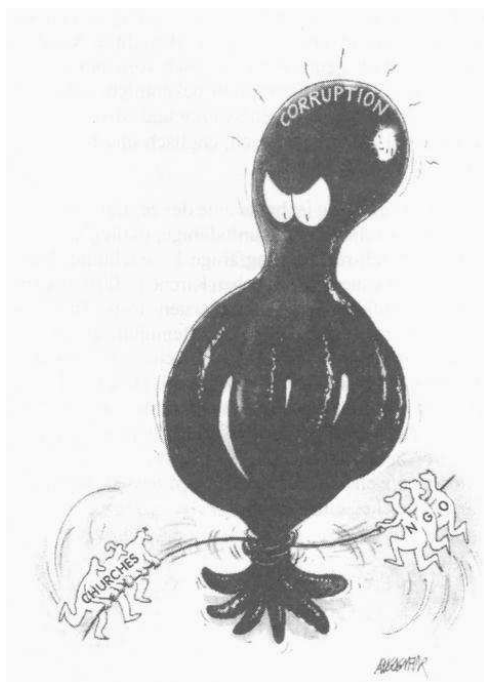
Recommandation 35: *Décider et mettre en œuvre des programmes pour des Églises transparentes et sans corruption aux niveaux national, régional, international et confessionnel.*

Des déclarations, appels, résolutions, publications ou des sanctions uniques ne suffisent pas et ciblent souvent plutôt les individus que les structures. Les activités dans les programmes et stratégies à moyen terme normaux des institutions donnent plus de visibilité et de durabilité. Ces programmes ont déjà été recommandés par de diverses conférences de l'Église, comme l'Assemblée générale de l'Alliance mondiale des Églises réformées WARC à Accra en 2004, avec engagement volontaire des Églises membres à « s'engager à éradiquer la corruption au sein des Églises par la mise en œuvre d'un programme pour les Églises sans corruption en mettant en œuvre des plans existants et nouveaux » (voir chapitre 3.1.8). En 2004, l'Assemblée quadriennale du Conseil national de l'Inde a adopté un plan d'action détaillé (Annexe A2). Ces pro-

¹⁴¹ Pour les détails de contact des sections de TI, voir www.transparency.org/contact_us/ti_nc/all.

¹⁴² www.globethics.net/web/guest/workgroups.

grammes n'ont pas été mises en œuvre comme des programmes, mais ces décisions ont stimulé les efforts encourageants décrits dans cette publication (chapitres 3.1-3.3). J'ai proposé un programme international œcuménique de lutte contre la corruption dans l'Église et la Société (POC)¹⁴³ du Conseil œcuménique des Églises, similaire au programme de lutte contre le racisme (PLR) et de la Décennie actuelle de Lutte contre la Violence (DLV). La lutte contre la corruption peut être considérée comme une suite directe à la lutte contre la violence et l'injustice. La prochaine Assemblée Générale du COE en 2013 serait le bon moment pour l'adopter. Il est temps. Le moment est venu !



¹⁴³ Stückelberger, Christoph, "Fighting Corruption in and by Churches. An Important Task of Church Leaders", en Christoph Stückelberger/ Mugambi, J.N.K. (eds.), op. cit., 181-190 (188f); Stückelberger, Christoph, "Für ein Programm der Kirchen gegen Korruption", en *Der Überblick. Zeitschrift für ökumenische Begegnung und internationale Zusammenarbeit*, 41, 2005, 86-90.

CONCLUSION

Toutes ces recommandations et instruments visent à accroître la *transparence* et la *responsabilisation* des Églises. Les éléments clés de responsabilisation sont la reddition de comptes, l'application, le dynamisme et la transparence. Elle a plusieurs dimensions, telles que la responsabilité politique, sociale, éthique, organisationnelle et managériale. Les instruments pour mettre en œuvre la responsabilisation sont multiples, par exemple, l'analyse du budget, le plaidoyer, la recherche pour l'évaluation des résultats, évaluation de la performance des élus, le renforcement des capacités des législateurs et des gouvernements à divers niveaux, la participation citoyenne et des médias à travers des audits sociaux, des audiences publiques et la dénonciation. Cela signifie que les stratégies pour les Églises sans corruption doivent inclure des structures, des processus, une surveillance active des membres de l'Église et des acteurs sociaux à l'extérieur de l'Église ainsi que «l'engagement stratégique avec l'Etat par le renforcement des espaces de co-gouvernance», comme décrit par un chercheur chrétien indien sur les études de plaidoyer.¹⁴⁴

Les structures de gouvernance des Églises doivent être renforcées, si nécessaire avec l'appui des autres Églises et organisations connexes. La

¹⁴⁴ Varghese, Anil Tharayath, "Accountability Matters", en *NCCI Review* 129 (9), September 2009, 410-421.

onzième Assemblée de la Fédération luthérienne mondiale à Stuttgart en Juillet 2010 a exhorté la Fédération « à s’engager dans le développement des capacités des Églises membres sur les ressources et les Finances, en vue de renforcer leur rôle de défenseurs de la transparence et de la reddition de comptes sur les revenus et les ressources nationales. » Elle a également exhorté « les Églises membres à soutenir les efforts de lutte contre la corruption et promouvoir une plus grande transparence dans l’industrie extractive. »¹⁴⁵ Les gouvernements et même le secteur privé peuvent trouver un intérêt à soutenir ces efforts d’Églises car, ils peuvent considérablement renforcer la responsabilisation et un comportement sans corruption dans la société dans son ensemble.

Il existe un lien intérieur étroit entre trois termes: crédit, crédibilité et credo (et vice versa). Le cercle vicieux est: Si le crédit (fonds, l’argent confié) est mal utilisé, la crédibilité est perdue et la foi (credo) est discrédité. Mais l’inverse est également vrai dans le cercle vertueux: la foi (credo) et la fidélité à des valeurs et des convictions conduisent à la crédibilité. La crédibilité est la condition préalable et le fondement de l’accès au crédit (fonds, de l’argent).

Les multiples expériences et implications d’Églises, d’autres communautés confessionnelles, d’agences de développement et des réseaux de la mission montrent des signes de progrès: de plus en plus de personnes et d’institutions dans le monde entier luttent contre la corruption. Des stratégies créatives, des individus courageux, de fondations spirituelles et la clarté analytique constituent la force de ces efforts. Ce sont là des signes d’espoir!

Dans le même temps, beaucoup plus doit être fait. La fermeté et la détermination du « Non » à des pratiques corrompues dans toutes les Saintes Écritures des religions du monde ne sont pas encore prises en compte dans la vie pratique des communautés religieuses. Certains dé-

¹⁴⁵ Lutheran World Federation, “Draft Consolidated Report on Actions Taken by the Eleventh Assembly of LWF”, juillet 2010, VI/5 and VI/7, www.lwf-assembly.org (consulté le 7 septembre 2010)

fendent encore des pots-de-vin comme une nécessité de survie, beaucoup gardent encore le silence par crainte de sanctions politiques ou économiques, et très nombreux sont sans conviction, ni pour ni contre les pots-de-vin.

Continuer de lutter contre la corruption est beaucoup plus que de résoudre un petit problème économique. C'est une question de survie. Sans la corruption seulement, il est possible de contribuer à et de sauver la morale, la confiance, la communauté, la crédibilité des individus et des institutions, le développement humain, la préservation de la création, de la paix et de l'égalité des sexes. Continuons de lutter contre la corruption et ainsi de planter de nouveaux signes d'espoir.

Les Églises sans corruption, c'est possible!

**BLOW
THE WHISTLE
ON BRIBERY!**



**SARS ANTI-CORRUPTION AND
FRAUD HOTLINE 0800 00 28 70**

HELPING YOU MAKE
SOUTH AFRICA GREAT!

SARS
At Your Service
www.sars.gov.za

ANNEXES: CODES, RÉOLUTIONS, PLANS D'ACTION

Des Églises et des oeuvres d'Églises ont adoptées des codes d'éthique, des résolutions et des plans d'action. Une sélection est présenté ici, la majorité en français, quelques documents en anglais, la langue d'origine de ces documents.

A1) India 2001: Code of Transparency for Churches

This code was worked out at an ecumenical consultation on the Programme for Ecumenical Rethinking and Leadership, in Hyderabad, India, 29 November-1 December 2001 (see above, chapter 3).

Code of Transparency for the Churches

- a) Avoidance of leasing out of church properties for 98 or 99 years and sale of properties with the reason of meeting the current liabilities.
- b) Not to attempt closure of institutions, which were centres of empowerment but to revamp the efficiency in serving the poor.
- c) To strictly utilise the finance that is earmarked for specific programmes and purposes without mismanagement and diversion.
- d) To adhere to at least minimum labour standards with fair appointments, selection procedures, issuing of employment contract letters, pension benefits to church employees and the families of the deceased.
- e) To avoid involvement of family members in the decision-making as well as administrative bodies of the church.
- f) To restrain from pursuing litigations and avoid decades of case pendency and seriously attempt to establish Ecumenical Adjudicat-

ing Authority consisting of presiding officers (retired judicial & civil officials) appointed by respective churches.

- g) To come forward voluntarily to declare the personal assets by the heads of churches and institutions in order to minimise the allegations of corruption and misappropriation, and to be transparent.

A2) India 2004: NCCI Plan of Action,

Code of Leadership and Campaigning

National Council of Churches in India (NCCI): Quadrennial Assembly in Tirunelveli, South India, 9-13 February 2004 (see above, chapter 3).

Truth and Peace through Corruption-Free Churches. National Council of Churches in India: Plan of Action on Corruption

Unanimously approved by the Assembly

We, the delegates and fraternal delegates to the 25th Quadrennial Assembly, who participated in the pre-assembly meeting on ‘Life of the Church’ that was held from 6 to 8 February 2004 at Tirunelveli

- strongly affirm that the church embodies ethical and Christian values of truth, peace and justice that ensures equal opportunities to all, to enjoy the fullness of life;
- We also strongly affirm the heritage of eminent church leaders and religious personalities who have been and are excellent stewards in the service of the Lord and society;
- However, we recognise that corruption which is rampant in society has penetrated the life of the churches undermining truth, justice and peace, dividing the community and destroying the credibility of the institutions and of the life and mission of the churches;
- We also recognise that the root cause of corruption lies in the misuse and abuse of power or privilege and therefore is an unethical act leading to moral crisis and conflicts.

Therefore, we recommend the following *plan of action* for approval by the NCCI Assembly.

I NCCI, the member churches, Regional Christian Councils, Related Agencies, All India Christian Organisations

1. make anti-corruption a high priority in their mission and *activities* between now and the next assembly;
2. add anti-corruption clauses and mechanisms in the different regulations on church-related free and fair elections of the respective bodies at all levels;
3. adopt and implement the Code of Leadership (Appendix 1);
4. recommend that all candidates for elections of the respective bodies sign the code;
5. take immediate action to declare all church-related institutions like schools, clinics, hospitals, offices etc. ‘corruption-free zone’ and conduct their business on transparent basis. The institutions should establish a mechanism of monitoring and control;
6. support efforts for sufficient and fair salaries for leaders of churches and staff of Christian institutions in order to meet the basic needs and to overcome the temptation to increase income and allowances by corrupt practices;
7. promote an annual anti-corruption week including biblical reflection, practical action and publication;
8. encourage networking with churches and NCCs in other countries and continents (e.g. All Africa Conference of Churches’ programme against corruption), other religious communities, civic society groups and governments committed to expose and end corruption;
9. improve mutual transparency and accountability between donors and the churches;
10. campaign effectively to eradicate corruption (Appendix 2);
11. share annually with the NCCI information on their activities and action against corruption. NCCI secretariat will synthesise, coordinate and disseminate this information and provide an annual progress report to the members for their study and consideration.

II Process of implementation

The Assembly requests the NCCI, the member churches, Regional Christian Councils, related agencies, All India Christian Organisations to implement these recommendations in order to eradicate corruption.

Appendix 1

Code of Leadership for Leaders of Churches, Church-Related Organisations and Christian Institutions in India

Realising that responsible leadership is a central part of the strategy to fight corruption, we urge on the NCCI, the member churches, Regional Christian Councils, related agencies and the All India Christian Organisations to impress on the leadership that the adoption of the following code will be a crucial contribution towards overcoming corruption:

1. to give precedence to public interest over personal interest;
2. to refuse to accept money or gifts which can be construed as bribes;
3. to maintain and update inventories that list out the properties of the institution and to ensure that properties are registered on behalf of the institution;
4. to avoid leasing and selling of church properties (both movable and immovable) on the plea that current liabilities have to be met;
5. to declare the personal assets (movable or immovable) to the governing body while taking charge and relinquishing the office;
6. to decentralise powers and duties to allow proper control and management of responsibilities;
7. to refrain from engaging in long-term litigations and pending cases and to establish an Ecumenical Adjudicating Authority to arbitrate between conflicting parties;
8. to encourage and support people who are working against corruption as well as to protect the whistleblowers who expose corrupt practices;

9. to avoid attempts to close institutions which are reputed centres of education and empowerment;
10. to strictly utilise the finance that is earmarked for specific programmes and purposes without mismanagement;
11. to adhere to minimum labour standards with fair appointments and selection procedures, issuing of employment contract letters, medical and pension benefits to church employees and their families;
12. to avoid involvement of family members in the decision-making as well as administrative bodies of the respective institution.

This code was designed and approved by the 25th Quadrennial Assembly of the National Council of Churches of India 9-13 February 2004.

This code shall be ratified by the organ that plays the role of governing body, represented by its president.

Appendix 2

Campaigning for Corruption-Free Churches in India

The journey to a corruption-free world has to include the leaders and also to involve the broad participation of the whole community. Recognising the challenges of overcoming corruption, we underline the necessity of proper and planned campaigning to bring in constructive changes.

We therefore urge on the NCCI, the member churches, Regional Christian Councils, related agencies and All India Christian Organisations to adopt the following for campaigning:

1. to lobby to include the topic of corruption-free churches in the agenda of the respective institutions;
2. to encourage women, men, youth and children to join in the struggle for corruption-free churches;
3. to adopt different methodologies such as poster competitions, essay writings, debates, skits, cartoons, paintings, pastoral letters on the theme of corruption-free churches;

4. to engage in awareness building through signature campaigns and distribution of publications;
5. to call for introspection to strengthen Christian values and attitudes;
6. to increase theological reflections on the subject in liturgy, sermons and publications;
7. to involve leaders of churches and church-related institutions in a dialogue on the implementation of the plan of action.

We are convinced that overcoming corruption is an important contribution 'Towards truth and peace in the life of the church' and part of 'Our common pilgrimage' towards a better tomorrow.

A3) India 2010: Appeal to Concerned Church Leaders

The Pastoral Fraternity, with the support of the leaders of the Prophetic Forum, the Bangalore Think Tank and the Abundant Life Movement, adopted at a meeting in Madurai, India, on 18 August 2010 the following text, addressed to church leaders in the Church of South India. See chapter 3.

A Statement of Purpose and a General Appeal to Concerned Leaders of the Church

Respected Church Leaders,

Greetings of peace and warm regards in the name of our Lord and Saviour Jesus Christ.

We wish to inform all bishops that under the guidance of the Holy Spirit several groups of pastors and lay leaders have begun to meet with concern to bring change and renewal in our churches. Such meetings, we want to affirm, are not gatherings merely to air grievances, but primarily to think through theologically and biblically in a spirit of prayer how to bring change and renewal. The Prophetic Forum under the leadership of Dr Gnana Robinson and the Bangalore Think Tank under the leadership of Dr E.C. John, the Abundant Life Movement in Vellore under the leadership of Dr Jayakaran Isaac have been meeting and issuing statements and appeals. More recently under the name of A Pastoral Fraternity, groups of pastors and lay persons have been meeting together in Coonoor, Dharapuram, Coimbatore and Madurai. This Statement comes out of the Madurai meeting, comprising mostly of its Alumni and also a few other pastors and lay leaders. Inasmuch as the Madurai meeting had representatives from the other groups mentioned above this Statement is issued on behalf of all of them with consent from its respective leaders.

The following statement consists of two parts. First there are some theological observations and convictions which have found general credence among us. Second there are some observations regarding the Episcopal form of Government which *voirms* to be developing into a major stumbling block for renewal and change. At the outset we plead with all the bishops to give a careful hearing with an open mind and to make way for a further discussion in a spirit of humility setting aside all bureaucratic and traditional hurdles. We do hope after reading this through, you will be led by the Spirit of God to initiate a broad-based theological discussion by first calling for theological conferences in each of the four language areas of South India. In the Madurai meeting there were quite a few who belonged to the Lutheran churches also.

1. Regarding a new Theological Posture

We are concerned that we as pastors and bishops have not done enough to equip the local congregations for mission in God's world. Most people still maintain exclusivist convictions that only Christians will be saved and that salvation is entirely futuristic. In this world God gives special blessings to the Christians and it is in accordance with God that there is disparity between the rich and the poor that the rulers in the world and in the church are appointed by God.... All such beliefs have serious implications for the way our church is maintaining a very poor witness to the gospel. Therefore, we took note of:

- 1 the urgent need to enable our people *to throw off all exclusivist attitudes and tendencies*;
- 2 To understand that repentance has to be as much horizontal and collective towards the offended and hurt people and groups as vertical towards God; In this we were greatly encouraged by the historic step taken by the worldwide Lutheran Communion expressing its sincere apology and *voirking* their forgiveness from the Mennonite Church who were severely persecuted during and after the time of

the Reformation, with some reformers themselves actively promoting persecutions against all Anabaptists and Mennonites in particular.

- 3 To interpret the meaning of the Cross as the continuing Cross of the Son of Man who is in inseparable union with all those who are oppressed and those who suffer unjustly; thus giving up the traditional way of understanding of the Cross as God's punishment for sin vicariously borne by the Son of God.
- 4 To develop partnership links with all those who are working for a new human community of peace with justice irrespective of faith affiliations.
- 5 To understand Christian life as a life of struggle against all unjust power structures responsible for the misery of millions.

2. Wrong tendencies which need to be set right

This discussion inevitably led us to the realisation that there is a lot of wrong which needs to be set right at the institutional level and at the level of top leadership in our churches if pastors and bishops as a team should concentrate on equipping the whole people of God for mission. We took note of several widely prevalent tendencies amongst our leaders which make it difficult to develop the team work that is imperative if we are to do what is expected from us of God.

- 1 There is now a deep discontent among clergy and the laity about the way our *bishops function in monarchical and arbitrary ways*. There indeed is the committee structure but it is either bypassed or manipulated.
- 2 *Bishops do not keep themselves aloof from the elections*. They want people who would readily endorse their ways come to the committees so they induce presbyters even to remove persons who are likely to be dissenters from the primary membership of the church. On the one hand they claim that it is by virtue of the bishops ordaining the

pastors only members are truly integrated into the body of Christ by baptism administered by the ordained pastors and then daringly those who are so united to the body of Christ are by a stroke of pen declared to have been removed from the membership of the church i.e. severed from the body of Christ. It was interesting to note that the Mennonite Church came into being by twelve non-ordained persons baptising each other. God indeed has blessed this persecuted church to be greater an instrument of peace though theirs numbers are so small.

- 3 In the way in which discipline is administered we feel that there has to be *a real repentance on the part of most bishops* in that they do not *seem* to want to follow the example set by our Lord who restored Peter who denied him and entrusted the responsibility of the whole church. In case of an erring pastor, if the error is due to a strained relationship between the bishop and the concerned pastor(s) in the first instance, we feel the bishop should ask himself whether he was not the cause for the stumbling. In case of other violations the bishop should strictly follow the constitutional provisions.
- 4 We are greatly disturbed also by the blatant *double standards* in this regard. Erring bishops' follies are covered up if they do not become widely known, as for example with regard to misappropriations of the ERD funds for relief of tsunami victims. When the folly could no longer be pushed underground but out in the open, and even when it has drawn the attention of the judiciary eliciting stringent remarks, the bishops' club of mutual solidarity works to take action in a most soft manner such as offering a sabbatical leave with full salary and allowances and also a convenient hideout. We want the bishops to examine themselves seriously in this matter.
- 5 Much of the problem is also due to the *bishops declaring themselves as managers of all institutions in the diocese*. This enables the bishops to control most lay leaders who are diocesan employees. For

powers of transfer threaten the family stability of employees and so they dare not voice any opinion in an honest manner.

- 6 Many bishops without any concern for continuity of ministry or the needs of particular congregations *transfer pastors* simply to tell them if it so pleases them they would place pastors in comfortable stations and if a particular pastor has been found to be a courageous dissenter and has shown himself/herself to be a nuisance he/she would be sent to places where they cannot function with their full potential.
- 7 In order to consolidate their own position of authority many bishops do not hesitate to instigate *mafia elements in congregations against pastors* who do not do their bidding. Such undermining of the pastor's position, especially of good pastors who do their ministry well totally inhibits the pastor from doing any work for God.
- 8 *Curbing the freedom of association* and also freedom to carry out the ministry in non-traditional ways again is not conducive in equipping congregations for mission. Under strict rules regarding the wearing of ecclesial uniforms for example, a pastor cannot demonstrate to his/her congregation that in God's sight there is no difference between an ordained and a non-ordained person. Ecclesial uniforms do tend to enhance an unhealthy spirit of reverence among the non-ordained people of God. At the beginning of the Congregational Movement (a part of the Church of South India, CSI) it needs to be remembered the pastors of the denomination used a slogan 'I shall wear nothing to distinguish myself from my congregation'.
- 9 At the same time, however, *heretical preachers of the Charismatic Prosperity Cult* perspective are given *full freedom*.

Much of the widely prevalent tendencies mentioned above among the heads of churches is most unbecoming of bishops who hold the shepherd's crook as a servant of the Good Shepherd and who sign their names with the symbol for Humbly, 't' (the letter tau of Greek alphabet,

the first letter of the word *tapeinos*). We are enclosing a paper which gives a rationale for the emerging pastoral fraternity.

We hereby request that all concerned bishops to call for a broad-based theological conference and allow free space to listen to dissenting voices so that we together will work for God's glory. What is needed from all of us is a deeper discipleship commitment.

Yours in the fellowship of God's just reign,

[Signatures]

A4) Cameroun 1999/2002: Code de Conduite des ONG et des Églises

Pour l'histoire du code, voir ci-dessus chapitre 3.

Code contre la Corruption et pour la Transparence des ONGs et des Projets d'Églises au Cameroun

PREAMBULE

La corruption est un phénomène universel qui ne connaît aucune frontière, race ni religion. La corruption qui s'est développée au Cameroun ces deux dernières décennies, est devenue le cancer de la société camerounaise. et gangrène désormais toutes les couches de la société.

Conscientes de l'espérance que les populations placent en elles, et de leurs rôles et responsabilité au sein de la société, les ONG et les Églises du Cameroun entendent œuvrer pour la lutte contre la corruption et pour la promotion de la transparence.

Les ONG, les Églises et projets d'Église espèrent vivement que les autres secteurs de la société (Etat et secteur privé) s'associeront par des mesures concrètes à leurs efforts.

L'objectif de ce code est de contribuer à créer un cadre propice pour lutter contre l'injustice et promouvoir le développement.

Ce code de conduite est un accord que les organisations signeront volontairement et ce faisant, acceptent d'y être lié par les instruments de contrôle volontaires définis dans le cadre de ce code. L'organisation signataire (ici appelée « organisation »), s'engage à respecter le présent code de conduite.

1. LES PRINCIPES

L'organisation s'engage à respecter les principes suivants:

- 1.1. *Le respect de la dignité humaine*: Le droit de tout homme, toute femme, tout enfant, à être protégé contre les pratiques corrompues, doit être réaffirmé et respecté.
- 1.2. *Le respect de l'intégrité morale*: l'intégrité morale qui consiste en la confiance, la vérité et l'ouverture, est une condition pré requise pour les relations humaines saines.
- 1.3. *La promotion de la justice*: La justice encourage l'équité et l'égalité des chances entre tous, et contribue à réduire les différences entre les différentes couches sociales. La corruption perpétue et augmente les inégalités et l'injustice.
- 1.4. *La promotion de la transparence*: Tout acteur social a le devoir d'informer la société sur ses buts, ses activités, ses résultats, ses moyens, de façon délibérée ou à la demande. Ce principe ne doit être limité que pour des raisons valables.
- 1.5. *Le rejet de la corruption*: Tout acte corrompu doit être condamné. Elle (l'organisation) s'engage à ne pas offrir à des tiers, et / ou solliciter, accepter ou se faire promettre pour elle-même ou pour autrui, directement ou indirectement, des dons ou autres avantages considérés ou pouvant être considérés comme une pratique illégale ou corrompue.
- 1.6. *Le respect des lois*: Le respect de l'ensemble des lois de l'Etat et des règles internes des ONGs et Églises est une obligation, dans la mesure où elles sont compatibles avec l'esprit du présent code de conduite.
- 1.7. *Le droit de dénoncer la corruption et d'y résister*: Tout individu a le droit de s'opposer à son implication contre son gré dans des pratiques corrompues, et a le droit de dénoncer tout acte de corruption dont il est témoin ou victime. Il doit recevoir le soutien des ONGs et Églises signataires du présent code s'il fait face à des menaces du fait de sa résistance ou de son opposition à la corruption.
- 1.8. *La priorité de l'intérêt public sur l'intérêt personnel*: L'intérêt commun doit prévaloir sur les intérêts personnels.

2. MISE EN ŒUVRE

L'organisation signataire s'engage à prendre les mesures suivantes pour la mise en œuvre du code:

2.1. *Structure*: L'organisation adapte ses structures et ses règles de procédure au présent code, notamment dans les domaines suivants:

- la séparation des différents organes, qui doivent être indépendants les uns des autres (organes de direction, d'exécution et de contrôle) la transparence dans la gestion financière (par exemple double signature, publication des comptes, adoption de codes de procédure,...)
- un audit externe et indépendant des comptes
- le recrutement des membres et du personnel sur la base seulement de leurs compétences professionnelles
- la limitation des mandats, pour permettre l'alternance au sein des ONG et Églises.

2.2. *Information sur le code*: l'organisation s'engage à diffuser et expliquer le code à tous ses organes ainsi qu'à son personnel, de même qu'à ses consultants et partenaires.

2.3. *Sensibilisation, motivation et formation internes*: L'organisation s'engage à sensibiliser, motiver et former son personnel et ses organes, à tous les niveaux, à la mise en œuvre du code.

2.4. *Information transparente*: L'organisation s'oblige à publier chaque année ses rapports d'activités et financier, de même que son bilan.

2.5. *Sanctions internes*: Si le code, notamment le principe de rejet de la corruption, est violé par un membre de l'organisation, celui-ci est passible de sanctions par l'organisation. Ces violations et ces sanctions seront publiées autant que possible.

2.6. *Evaluations régulières*: l'organisation se soumet à un suivi et à une évaluation réguliers de ses activités et structures.

2.7. *Obligation de rendre compte*: Chaque employé(e) a l'obligation de rendre compte en toute transparence, auprès de l'organe signataire du

code, des violations établies et vérifiables de ce code, et spécialement du principe de rejet de la corruption. Si aucune mesure n'est prise, l'employé(e) peut porter l'information à la connaissance d'un organe indépendant ou des médias. Tout employé rendant compte de telles violations doit être entièrement protégé contre toute forme de représailles par l'organe signataire du code.

2.8. *Mesures juridiques*: L'organisation s'engage à saisir les tribunaux si les sanctions internes sont inefficaces, ou si les lois sont violées. Si l'organisation a des doutes sur l'indépendance du système judiciaire, elle s'engage, selon ses possibilités, pour la promotion de l'indépendance de la justice.

2.9. *Création des réseaux*: L'organisation s'engage à créer ou à renforcer des réseaux de lutte contre la corruption et pour la transparence. Elle s'engage à établir le dialogue sur les principes de ce code avec le secteur privé et les institutions étatiques.

3. SUIVI ET EVALUATION DU CODE

3.1. *Evaluation régulière*: L'organisation s'engage à évaluer régulièrement la mise en œuvre de ce code, et à inclure les résultats dans son rapport annuel.

3.2. *Révision du code*: Le code peut être révisé par l'ensemble des organisations signataires sur la base des expériences acquises lors de sa mise en œuvre. Les organisations signataires se réunissent la première fois au plus tard un an après son entrée en vigueur.

4. DISPOSITIONS FINALES

Ce code a été élaboré et adopté au cours de l'atelier sur la transparence tenu du 29 au 31 Mars 1999 à Mbalmayo par les représentants des ONG, d'Églises et de projets d'Église.

L'acceptation du présent code doit être ratifiée par l'organe jouant le rôle de conseil d'administration, représenté par son ou sa président(e).

Fait à, le

Organisation Représentée par

Date et signature

ANNEXES

A. Définitions

Corruption: La corruption est l'abus du pouvoir public ou privé pour les intérêts personnels.

Corruption active: le fait de proposer, sans droit, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou avantages quelconques pour obtenir d'une personne dépositaire d'un pouvoir qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte de sa fonction, ou un acte facilité par sa mission ou son mandat.

Corruption passive: le fait pour une personne dépositaire d'un pouvoir de solliciter ou d'accepter, sans droit, directement ou indirectement, des offres, promesses, des dons ou avantages quelconques pour accomplir ou s'abstenir d'accomplir un acte de sa fonction ou de son mandat.

B. Liste des organisations signataires

C. Dispositions législatives et réglementaires concernant la corruption au Cameroun

A5) Cameroun 2002: Le Code de Conduite des Jeunes contre la Corruption

Nous, les participants à la première FEMEC Forum de la jeunesse, tenue à Buea, au B. H. S. Campus, du 4 au 8 août 2002, avons ceci, comme un code de conduite pour éradiquer la corruption pour une société transparente dans notre pays le Cameroun (FEMEC est la Fédération des Églises protestantes et Missions du Cameroun).

Les jeunes devraient :

1. Connaître leurs droits et être courageux pour les soutenir.
2. Etre modestes dans leurs faits et gestes, respectueuses, dociles et patients.
3. Ne pas imiter les exemples corrompus, pratiqués par nos parents, nos amis et les personnes en position d'autorité (1 Cor. 15:33).
4. Etre honnêtes et éviter de donner et de prendre des pots-de-vin.
5. Etre unis et lutter pour la justice et l'égalité pour le bien de la société.
6. Faire preuve d'imagination, de créativité et travailler dur pour être autonome.
7. Ne pas pratiquer le favoritisme, le népotisme, le tribalisme et le racisme.
8. S'abstenir de falsification de documents à des fins diverses comme: les certificats de naissance, les certificats de mariage, les certificats de scolarité, les visas de voyage, les certificats de travail, la contrefaçon, etc.
9. Ne Pas bénéficier de tout acte de corruption.
10. Vivre leur vie comme l'évangile du Christ l'exige (Phil. 1:27).

Nous, les participants de ce forum, nous engageons par la présente à ce code, car nous voulons que le changement commence avec nous.

Fait à Buea / Cameroun, le 8 Août 2002

A6) La Conférence des Églises de toute l'Afrique 2003 : Recommandations

Pour l'historique des recommandations, voir ci-dessus chapitre 3.

Les recommandations sur la Corruption, adoptées par la Conférence des Églises de Toute l'Afrique (CETA) à l'Assemblée Générale, novembre 2003 Yaoundé, Cameroun

A.

Reconnaissant que les causes profondes de la corruption résident dans l'abus de pouvoir ou un privilège et donc un acte contraire à l'éthique conduisant à une crise morale, le groupe propose ce qui suit à l'approbation de l'Assemblée:

La CETA et les Églises membres font de la lutte contre la corruption, une priorité dans leur mission et les activités jusqu'à la prochaine assemblée.

La CETA conjointement avec les Églises membres, les fraternités et les CNE élaboreront un code de conduite international contre la corruption basée sur le code de conduite du Cameroun de 1999.

Les Églises devraient partager les informations avec la CETA sur leurs activités et la lutte contre la corruption. La CETA fera la synthèse, la coordination et la diffusion de cette information.

La charité bien ordonnée commence par soi-même. Les Églises membres de la CETA prennent des mesures immédiates et déclarent toutes les institutions connexes comme les écoles, les cliniques, les hôpitaux, les bureaux, etc. des ZONES SANS CORRUPTION.

La CETA, les fraternités, les conseils nationaux d'Églises, les Églises conduisent leurs activités avec une transparence afin de montrer que les institutions ecclésiastiques sont elles-mêmes des zones sans corruption.

Le Comité général de la CETA veut promouvoir une semaine annuelle de lutte contre la corruption qui doit être observée dans toute l'Afrique.

La CETA et ses membres sont encouragés à échanger avec d'autres groupes de la société civile et les gouvernements pour dénoncer et mettre fin à la corruption.

La CETA, les fraternités, les conseils nationaux d'Églises et les Églises de surveiller les dispositions contractuelles des organisations multilatérales.

La CETA fournit les rapports de progrès aux réunions du Comité Général.

B.

Reconnaissant également que le fardeau de la dette est l'une des causes de la corruption, il est proposé que:

les Églises et les institutions civiques plaident pour une discussion public sur le budget national avant son approbation.

A7) World Council of Churches 2009: Principles of Ethical Business Conduct. Anti-Fraud and Corruption Policy

The following principles were adopted by the Central Committee (the parliament) of the World Council of Churches at its meeting in September 2009.¹⁴⁶

I Principles of Ethical Business Conduct

Scope

In the implementation of its programme work, and in the provision of administrative support services, WCC staff (WCC staff includes employees in Geneva and other offices, and executives appointed under consultancy contracts) has dealings with members of governing bodies, funding partners, government authorities, suppliers, beneficiaries, related organisations, colleagues and other third parties. The following ethical principles govern WCC's organisational practices in the conduct of those dealings.

Key concepts

As identified in the Code of Ethics for International Business for Christians, Muslims and Jews developed following a series of interfaith consultations from 1984 to 1993, 'four key concepts recur in the literature of the faiths and form the basis of any human interaction.' WCC's business ethics respect these four key concepts which are:

Justice and fairness in dealings

Mutual respect

Stewardship

Honesty

Principles

¹⁴⁶ Report of the Finance Committee, Doc Gen/Fin03, 11-14.

The principles are a set of guidelines for good practice. Personal judgment may be required in their application to practical circumstances.

a) Justice and fairness in dealings

Staff members are expected to be aware of laws and regulations and WCC policies governing their areas of responsibility, and to comply with them. Staff members are expected to *voirk* advice when in doubt.

WCC leadership, directors and managers have a special responsibility to act with justice and fairness and through example and communication to ensure that staff under their supervision understand and comply with the principles of ethical business conduct.

Staff should avoid all conflicts of interest between work and personal life. A potential conflict of interest should be disclosed and guidance sought.

b) Mutual respect

The dignity and worth of all individuals shall be respected.

Individual initiative and innovation is encouraged in an atmosphere of cooperation and trust.

Resolution of conflict or business problems is approached collaboratively, and is managed in a manner which is respectful towards individuals.

Information of a confidential nature entrusted to staff during the course of their work will be treated with due respect and discretion.

c) Stewardship

Staff members are responsible as stewards for the careful and responsible management of resources entrusted to WCC's care. Resources are used wisely, and strictly for the intended purposes.

Staff will not allow personal relationships to influence recommendations or decisions concerning financial support to beneficiaries.

Business will be conducted with respect and consideration for the environment.

Staff members are accountable as stewards to report on work in a manner which allows evaluation of the effectiveness of the programmes.

Financial reporting will be reliable and timely, and appropriate documentation will demonstrate transparency in all transactions.

d) Honesty

Uncompromising honesty and integrity applies in all relationships and in all business dealings

Staff will not abuse power or information for personal gain, advantage or prestige.

Application of the principles

Guidance on the application of the principles of ethical business conduct in specific circumstances is set out in the Staff Rules and Regulations and other policies.

Disciplinary measures will be taken in accordance with Staff Rules and other policies.

II Anti-Fraud and Corruption Policy

Introduction and general statement

The WCC's *principles of ethical business conduct* state that:

Staff members are responsible as stewards for the careful and responsible management of resources entrusted to WCC's care. Resources are used wisely, and strictly for the intended purposes.

In ensuring compliance with the above principle, the executive committee accepts the responsibility to take actions to detect and prevent fraud and corruption in the organisation.

Definition

Fraud is defined as the deliberate misuse or misapplication of the organisation's resources or assets. Such willful misuse of resources may include diverting funds for personal benefit or for purposes other than for which they were entrusted to WCC.

For the purposes of this policy the definition of fraud includes corruption. Corruption is defined as the abuse of entrusted power for private gain (Transparency International).

Scope

This policy establishes principles to guide staff in preventing and combating fraud in the organisation and in activities in which the organisation takes part.

Principles

WCC leadership, directors and managers create, demonstrate and maintain a culture of honesty and irreproachable behaviour.

WCC leadership, directors and managers implement procedures and controls to mitigate and, as far as possible, eliminate the risk of fraud. This includes continuous improvements in security over data and computer systems.

An assessment of the risks of fraud in the organisation will be reviewed by the audit committee. An annual report on fraud risks and actions taken will be made to the finance sub-committee which will report any material matters to the executive committee.

Staff members are required to report any concerns they may have regarding suspected fraud to their manager, to leadership or to the audit committee in accordance with a procedure to be provided by WCC leadership. Staff members will be assured that any such reports can be made in safety and confidence.

WCC leadership will ensure that staff are trained to be alert to warning signs of fraud.

WCC leadership will ensure that formal agreements with WCC's partners in the implementation of its activities include the partner's undertaking to work actively to resist, prevent and detect all forms of fraud.

WCC leadership will inform executive committee if it has reason to believe that there may be any fraudulent misuse of funds. In accordance with its Framework Agreements for Ecumenical Partnership (FAEP) WCC leadership will also inform the funding partner of 'any use of funds which would undermine the spirit of mutual accountability' underlying the FAEP.

In any case of fraud, disciplinary measures will be taken in accordance with staff rules and other policies.

A8) United Evangelical Mission 2002: Code of Conduct against Corruption and for Transparency

Preamble

The United Evangelical Mission – Communion of Churches in three Continents shall be based on the Holy Scriptures of the Old and New Testaments and shall serve the purpose of cooperation in mission. It operates within a network of churches established in Africa, Asia, Europe and wherever it is called to be. Together they shall proclaim Jesus Christ to be the Lord and Saviour of all people and shall meet the present-day missionary challenges. In a world torn apart, they commit themselves to remain members of the one Body of Christ, and therefore

- grow together into a worshipping, learning and serving community,
- share gifts, insights and responsibilities,
- call all people to repentance and new life,
- bear witness of the kingdom of God in striving for justice, peace and integrity of creation.

(§2, 1 & 2 of the UEM Constitution).

In Reformed theological tradition the democratic constitution of 34 churches and institutions is rooted in the Christian understanding of mutual respect and esteem, which is exemplified in all of humanity being made in the image of God. This is the source of our stand against injustice and discrimination. Hence, the United Evangelical Mission (UEM) undertakes to take preventive structural measures to combat every form of corruption and promote transparency in the execution of its working and decision-making processes. In standing up for justice and peace, also within the Communion of Churches in three Continents, the UEM voluntarily undertakes to recognise this Code of Conduct (hereafter referred to as Code) as the guidelines for its working practices.

Corruption damages community. It damages the UEM community. Corruption is the gaining of advantages of any kind (for oneself or for a third party) through the abuse of public or private authority, which consequently damages the community.

1. Principles

The United Evangelical Mission (UEM) undertakes to respect the following principles:

1.1 The respect for human dignity: The right of every woman, man and child to be protected against corrupt practices must be reaffirmed and respected.

1.2 The promotion of justice: Justice encourages equity and equal opportunities for all, and helps to reduce the disparities between the different social strata. Corruption perpetuates and increases inequality and injustice.

1.3 The respect for moral integrity: Moral integrity, consisting of trust, honesty and openness, is a prerequisite for the development of healthy human and community-nurturing relationships, and enhances the credibility of individuals and UEM institutions.

1.4 The promotion of transparency: It is the duty of every working area to disclose its goals, activities, results, use and allocation of resources, and to provide information.

1.5 The promotion of participation: The effective participation in, and formation of, unequivocal and consistent decision-making processes at all levels, within the framework of clearly defined responsibilities, necessitates a transparent, comprehensive and intelligible flow of information.

1.6 Rejecting corruption: Every corrupt act must be condemned. The UEM undertakes to abstain from directly or indirectly offering any kind of advantage to third parties, from directly or indirectly accepting gifts

for itself or others, and from giving or soliciting other advantages, which are, or could be regarded as, illegal or acts of bribery.

1.7 Abiding by the law: Abiding by current national laws, the UEM constitution, as well as the internally agreed rules and regulations shall be obligatory, insofar as they are compatible with this Code of Conduct.

1.8 The right and the duty to report and resist corruption: All employees and all other individuals related to the UEM have the right to resist involuntary involvement in corrupt practices. Furthermore, if they have been a witness to, or a victim of, any corrupt practices, they have a right and a duty to report these to an independent person or authority, still to be designated. Each individual threatened as a consequence of his/her resistance or opposition to corruption, shall have the benefit of the protection and support of the UEM governing bodies.

1.9 The precedence of public interest over individual or group interest: Corruption – as abuse of public or private authority for private gain – places illegitimate self-interest before the common good. In line with the common task of the UEM, common interest takes precedence over individual self-interest.

2. Implementation

The UEM shall, through the following measures, commit itself to adhere to the principles of the Code of Conduct against corruption:

2.1 Structure

- The organs of the UEM shall provide for a separation of powers, and guarantee that no individual or member church shall have any financial advantage over others. The UEM exclusively and directly pursues public welfare, charitable and church-related purposes.
- The General Assembly shall decide on the principles and the general guidelines, which govern the work of the UEM, as well as the financial priorities for a four-year period, including the list of executive staff positions.

- Council shall ensure that the programmes, together with the concomitant personnel, financial and legal matters, and all other decisions adopted by the General Assembly are carried out. In emergency, Council shall act on behalf of the General Assembly.
- Council shall decide on all financial matters including the budget, programmes and the list of non-executive staff positions.
- The Executive Committee shall act on behalf of Council when the latter does not meet.
- Council shall conduct its business with the assistance of the Executive Staff at the Head Office.
- The Moderator, elected by the General Assembly, and the general secretary, in mutual agreement, shall represent the UEM in committees. Council represents the UEM at law. Council assigns this task to six members of the Executive Staff. Legally binding statements must be signed by two members of staff who have the required authorisation.

2.2 Transparency in the administration of finances

- UEM funds (donations, church collections, door-to-door collections, members' contributions and legacies) may be expended only for such purposes as laid down in the constitution. The employee responsible will check invoices for substantive and arithmetic accuracy and the credit transfer shall be signed by two employees who have the required authorisation.
- Regarding the appropriate use of, and accountability for, funds allocated, agreements have been made with the member churches on guidelines (*voir* appendix), which will be further developed in line with this Code of Conduct.
- An independent accountancy firm shall carry out a regular audit of the Annual Accounts of the UEM. The certified Annual Report shall be presented to Council and sent out to the member churches. A regular tax

audit shall also be carried out by the appropriate tax office. Similarly, the charitable status of the UEM shall be periodically verified.

- The practice of auditing by independent and recognised auditors shall be extended. This necessitates transparency and mutual accountability within the UEM church communities.

2.3 Information about the Code

- The UEM shall make this Code available to all members of committees, all member churches and employees, and monitor its implementation.

- The UEM, together with other organisations, will participate in the fight against corruption, and demand transparency.

- The UEM, in its working documents and publications, shall highlight the context of debt relief (Jubilee 2000) and the fight against corruption, and will take the necessary measures to make its employees and committees aware of these issues.

- The UEM shall support its member churches in the fight against corruption.

2.4 Mandatory reporting

- The UEM shall undertake to implement this Code against corruption, to evaluate transparency at regular intervals, to disclose infringements, to initiate sanctions through the Executive Committee/Council and present the results in a report to Council every two years and to the General Assembly.

2.5 Final provisions

The General Assembly adopts this Code and shall receive regular reports on compliance with the Code.

Appendix

The following guidelines were drawn up and adopted by the Treasurers at the International Workshop for Treasurers in Wuppertal from 25 April to 2 May 1999.

A) Guidelines for the treasurers of the member churches of the UEM

A treasurer is:

- 1 in charge of compiling the budget for the church. He/she will receive budget proposals from the heads of departments and programmes and compile them producing a consolidated budget of the church. The Treasurer may give advice to the heads of the departments and programmes how to prepare realistic budgets which can be funded by expected resources. The treasurer is also responsible for presenting the budget to the relevant body for approval. Further tasks include:
- 2 To monitor the budget during the implementation ensuring that expenditure is approved according to the budget and making sure that budgeted income is collected or earned.
- 3 To ensure that the church has sufficient funds and it can fulfil its obligations as they fall due. There should be sufficient funds to meet all essential expenses of the church and pay all due liabilities at any one time. Preparation of cash-flow statements on a regular basis is a necessity.
- 4 To plan cash flow and optimise the relationship between liquidity and profitability. The Treasurer is charged with the duty of investing surplus funds in high interest bearing investments. For long-term investments there should be a finance and investment committee with expertise in finance to decide on funds investment.
- 5 To ensure that the receipt of all transfers received from abroad (UEM partnership groups and other sources) shall be confirmed to

the sender of funds. An official receipt and a letter of thanks should be sent to the sender of funds. The letters notifying the transfer of funds shall be routed or sent to the Treasurer of the respective church.

- 6 To plan and exploit the resources of the church. To ensure that all assets of the church are used up to their maximum capacity. Example workshops, machinery are used to earn income for the church. Idle buildings rented to earn rental income etc. Each church should have a property committee.

To ensure that dedicated donations will not be used for other purposes. Dedicated donations, project funds and other earmarked funds should be kept on separate bank account and only be used for intended purpose. If there is reason for diversion of funds or use of funds for a different purpose, the donor should be consulted for approval. Budgeted money shall be used for planned activities only. The UEM member churches are to ensure that Treasurers are given full responsibilities in the authorisation of the use of funds and are accountable to report on all financial matters of the church.

B) General principles in managing finance in UEM member churches

- 1 To achieve the church objectives, the member church should ensure that the budget is used to attain the planned objectives, the mission of the church.
- 2 To supervise the staff working in the finance administration. There should be a job description for each staff and to ensure that each person performs his/her duty accordingly.
- 3 The leading bodies of the church should plan the financial development. To provide financial statements normally quarterly to the heads of department, and programmes and the leading bodies showing the income and expenditure by comparison with the budgets. The

annual financial statements i.e. profit and loss accounts and balance sheets should also be provided to the leading bodies timely.

- 4 For purchase (e.g. materials, machines and air tickets) there shall be at least two independent offers depending on possibility.
- 5 All payments (such as cheques and transfers) shall be signed by two responsible church officials, namely the general secretary/CEO and the Treasurer. The Treasurer's signature is mandatory.
- 6 Every member church of UEM is obliged to keep proper books of accounts (double entry), and to close the books at the end of the year and to produce the profit and loss account and the balance sheet.
- 7 All annual accounts be examined by an independent chartered accountant (auditor). The audit fee is to be included in the annual budget.
- 8 To ensure that the Treasurers and finance staff should have a continuous training to maintain the professional level. They should update their knowledge in data processing, the laws and legislation and accounting regulation.

C) Guiding principles in regard to the transfer and use of earmarked funds

Funds from partnership districts to be transferred to partner churches should be channelled through the UEM head office Wuppertal and of the receiving national church. The national church should immediately confirm the receipt of funds to the UEM office Wuppertal and immediately pay the earmarked funds to the partner district. The funds should be only used for intended purpose and a half yearly report should be sent to the partnership district and UEM office.

A9) Minimum Standards for Candidates for Church Elections

The Prophetic Forum for the Life and Witness of Churches (PFLWC) in South India, at its fourth workshop in Chennai, India, on 27-28 November 2009 under the theme 'Towards a Second Reformation of Churches in India', proposed 'Twelve minimum standards for candidates for election to the Church Synod' (voir chapter 3.1.1):

1. Persons who do not have against them a history of well-documented charges of corruption, maladministration, receiving of bribes and gifts, favouritism and nepotism especially in respect of family members.
2. Those who do not follow a lavish lifestyle and who eschew undue publicity and discourage sycophancy.
3. Those who have a desire for reconciliation and peacemaking and are willing to bring an end to long standing litigations through negotiations.
4. Those who are willing to take seriously charges of corruption irrespective of the status of the persons against whom the charges are made and initiate a genuine inquiry.
5. Those who will declare an immediate moratorium on sales and lease of CSI TA properties, pending a thorough investigation into the status of permission so far granted for such actions in relation to the conditions on which permission was granted.
6. Those who will promote the autonomy of institutions of the churches and prevent commercialisation and exploitation of educational and health services of these institutions and their properties.
7. Those who will promote transparency and accountability in administration.
8. Those who are willing to set an example to others by declaring their assets and that of their immediate family members.
9. Those who will make their responsibility in the church as their first priority and reduce engagements which encroach upon their time.

10. Those who will not make unprincipled pacts and bargains with power mongers at the time of elections and in sum.
11. Those who aspire to be true servants of the servant Lord.
12. Those who refrain from victimising those who question them and criticise them with good intentions.¹⁴⁷

¹⁴⁷ Prophetic Forum for the Life and Witness of Churches (PFLWC), “Report and Recommendations of the Workshop on ‘Towards a Second Reformation of Churches in India’”, Chennai, 27-28 November 2009, 4-5.

A10) Corruption in Construction and Management of Resources

*The following report from one diocese of the Church of South India is an example of the mechanisms in misappropriation of funds in construction of buildings, management of land resources and project funds which may help to improve accountability.*¹⁴⁸

Summary of the Report of Mr. Joseph V. George, the one-man Commission appointed by the Bishop of CSI Madhya Kerala Diocese to study the Financial situation of the Diocese during the period 1996/97 to 2001/02, submitted in December 2002.

1. During the period under review, CSI Madhya Kerala Diocese (CSIMKD) spent Rs.86 million without any budget provisions.
2. During this period, the diocese incurred a liability up to Rs.83 million due to irregularities and cross-sector expenditure
3. During the period, the diocese spent Rs.85 million for various construction projects. However, the statutory requirements for carrying out such works like estimate of expenses, tenders, schedule of work, and work completion certificates are neither kept in the office nor brought to my verification when asked for.
4. Final bill for each work was prepared without examining the work by responsible committees and without calculating the amount to be paid by the architects/engineers
5. Before the work is completed, double or more than double the estimated expenditure is paid out.
6. When actual expenditure exceeds the estimated expenditure, usual practice is to prepare a revised estimate and to give administrative sanction for that. But this procedure is never practised here.

¹⁴⁸ Summarised and translated from Tamil by John Itty, Kerala/India.

7. In the estimates prepared by the architects, the quantity of steel rods and cement is not worked out.
8. As the measurement of steel rods required is not mentioned the quantity and cost of steel rods actually used cannot be calculated.
9. In order to prepare this kind of improper estimates, the services of one architect is used for all works by paying 3% of the total cost as architect's fee.
10. When the bill of the contractor is passed, the usual procedures – architect examining the quantity and quality of the work and engineer checking the measurement of work and calculating the cost – are not observed.
11. In the light of my verification, it is evident that in the matter of construction work in the CSIMKD, there are serious irregularities.
12. The practice of paying big amounts for various constructions without obtaining 'stage completion certificate' amounts to breach of trust and serious irregularity.
13. Rooms in the shopping complex are rented out to 36 persons without obtaining security deposits. Further, uniform principle is not followed for collecting security deposits from leases.
14. Rooms are leased out to 17 persons without obtaining lease deeds from them.
15. Out of Rs.16 million received from people for various endowments, Rs.12 million is not invested.
16. The records of CMS Press shows that the diocesan publication division is running on profit. But, the accounts of the printing school show recurring losses every year.
17. For the last many years, plantations of the diocese are not making profit. The diocese is not receiving statements of income and expenditure from the plantations, and the diocese did not take any efforts to examine this situation.

18. The money to be received from advertisements in the property of the diocese is not received.
19. There is no evidence of any committee of the diocese objected any of the irregularities to protect the interests of the diocese – cross-sector expenditure, expenditure without budget provisions, misuse of funds, payments in excess of contracted amount and non-observance of normal procedures in carrying out construction work.
20. Rs.0.6 million and Rs.0.63 million is used respectively for the send-off to Bishop Sam Mathew and the installation of Bishop Thomas Samuel.
21. All these years, in the matter of construction works executed in the diocese, the person to question and to be questioned was one and the same.
22. No money from Rs.1.9 million collected from the people for Gujarat Earth Quake Relief Fund was spent for that purpose.

A11) Gestion responsable des ressources :

Liste de contrôle

Gestion responsable des ressources. Aide-mémoire pour les personnes et les institutions

La liste de contrôle qui suit permet aux personnes et aux institutions de découvrir la multiplicité des ressources dont elles disposent, mais aussi ce qui leurs manque pour atteindre leurs objectifs. La colonne «Sensible à la corruption» devrait permettre de définir les domaines où il faut accorder une attention particulière ou prendre des mesures pour éviter la corruption, soit le détournement des ressources d'une institution au profit d'intérêts et de gains personnels. La liste de contrôle peut être remplie par des personnes et des groupes au sein de l'institution. Elle pourra servir à améliorer une gestion responsable des ressources confiées à l'institution.

Nom/s:.....
 Institution et fonction/s au sein de celle-ci:

.....

Ressources	Dis-poni-bles : totale-ment ou en partie	Pas (en-core) dis-poni-bles	Néces-saires pour attein-dre les objec-tifs	Sensi-bles à la corrup-tion	Mesu-res à pren-dre
1 Ressources humaines (personnel, avec compéten-ces/talents, santé menta-le/physique, durée de l'engagement) Cadres supérieurs et moyens Autres employé-e-s CA /comités directeurs Bénévoles/stagiaires Ami-e-s, parent-e-s Autres					

<p>2 Ressources financières Recettes (honoraires, intérêts, dons de partenaires ou de gouvernements, revenus des investissements, recettes provenant de services/formation, bénéfices non distribués) Fonds propres/réserves Assurances (ventes/ commissions) Prêts bancaires Garanties Biens immobiliers Autres</p>					
<p>3 Ressources provenant de produits/services Types de produits/services (donner une liste séparée) Quantité de produits/services (donner une liste séparée) Qualité des produits/services (donner une liste séparée) Autres</p>					
<p>4 Ressources en connaissances/ informations Ressources humaines ou intellectuelles Accès à des bases de données, Internet, Intranet, formation sur place/à l'extérieur, partenariats Expérience du personnel Documentation/manuels Gestion des risques Analyse de la concurrence Autres</p>					
<p>5 Ressources d'innovation Recherche/développement (propres et de l'extérieur) Développement de projets, d'initiatives, de produits. Créativité (nouveau produit, nouveau marché) Echanges interculturels et</p>					

entre organisations Autres:					
6 Ressources de l'organisation Nom/marque de l'organisation Valeurs de l'organisation Stratégie/plan d'affaire Emplacement Infrastructure Structure juridique Structure d'organisation Compétences de décision/séquence des tâches/efficacité commerciale Loyauté du personnel Compétence du personnel Système de gestion de l'information Autres					
7 Ressources de réseau Partenaires de réseautage (clients, experts, autres réseaux, lobbys) Partenaires stratégiques/investisseurs Partenaires sociaux Outils de réseautage technologique (Internet, Intranet, points de vente, téléphone mobile) Relations avec le gouvernement Autres					
8 Ressources de communication Technologies de communication (Internet, téléphone mobile, etc.) Site web de l'organisation Accès aux médias Conférences Envois de courriers Compétences en communication du personnel et de la direction Autres					

<p>9 Ressources naturelles Terres, forêts Eau Air Energies renouvelables Energies non renouvelables Autres</p>					
<p>10 Ressources matérielles Mobiliers de bureau Equipements de bureau Véhicules Biens immobiliers Terrain propre ou loué Autres:</p>					
<p>11 Ressources spirituelles Engagement spirituel Credo, valeurs Etudes bibliques Culte, prières, encadrement/mentoring spirituels Autres:</p>					
<p>12 Ressources en temps Ponctualité Planification Gestion/contrôle efficace du temps Fixation des priorités Autres</p>					
<p>13 Réputation Réputation du personnel Réputation des organes directeurs Réputation des comités Réputation de l'organisation internationale parente Réputation des produits et services Qualifications et récompenses reçues ou accordées Autres:</p>					
<p>14 Autres</p>					

A12) Auto-évaluation du leadership éthique et spirituel

Auto-évaluation du leadership éthique et spirituel

Prenez le temps de répondre aux questions en leur consacrant toute votre attention. N'oubliez pas que vous répondez pour vous (et non pas pour votre supérieur/e), afin d'améliorer vos capacités de conduite et votre personnalité et pour mieux servir les groupes auxquels vous vous adressez et votre organisation. Mettez-vous dans un endroit tranquille où personne ne viendra vous déranger et prévoyez suffisamment de temps.

Mon nom:.....

Mon institution et ma fonction dans celle-ci:

.....

Valeurs, Vertus, Sources, Dilemmes, Conflits	Mes réponses
Valeurs	
<i>Responsabilité</i> (réponse au pouvoir): qu'est-ce que cela signifie pour ma fonction de chef? quelle est son importance pour moi? comment puis-je l'améliorer?	
<i>Justice/équité</i> (sous ses diverses formes): qu'est-ce que cela signifie pour ma fonction de chef? quelle est son importance pour moi? comment puis-je l'améliorer?	
<i>Solidarité</i> (compassion et engagement): qu'est-ce que cela signifie pour ma fonction de chef? quelle est son importance pour moi? comment puis-je l'améliorer?	
<i>Renforcement de capacités</i> (mettre en œuvre et renforcer les compétences personnelles): qu'est-ce que cela signifie pour ma fonction de chef? quelle est son	

importance pour moi? comment puis-je l'améliorer?	
<i>Communauté/participation</i> (reconnaître la dignité de chaque être humain et intégrer son apport dans la communauté): qu'est-ce que cela signifie pour ma fonction de chef? quelle est son importance pour moi? comment puis-je l'améliorer?	
<i>Confiance</i> (malgré les incertitudes): qu'est-ce que cela signifie pour ma fonction de chef? quelle est son importance pour moi? comment puis-je l'améliorer?	
<i>Transparence</i> (franchise/clarté et responsabilisation): qu'est-ce que cela signifie pour ma fonction de chef? quelle est son importance pour moi? comment puis-je l'améliorer?	
Vertus	
<i>Intégrité</i> (honnêteté, franchise, transparence): qu'est-ce que cela signifie pour ma fonction de chef? quelle est son importance pour moi? comment puis-je l'améliorer?	
<i>Modestie</i> (absence de cupidité et d'arrogance): qu'est-ce que cela signifie pour ma fonction de chef? quelle est son importance pour moi? comment puis-je l'améliorer?	
<i>Service</i> (courage d'œuvrer pour le bien de tous et la cause commune): qu'est-ce que cela signifie pour ma fonction de chef? quelle est son importance pour moi? comment puis-je l'améliorer?	
<i>Pardon</i> (capacité d'accepter mes propres fautes et de pardonner aux autres): qu'est-ce que cela signifie pour ma fonction de chef? quelle est son importance pour moi? comment puis-je l'améliorer?	
<i>Empathie</i> (capacité d'avoir de la sympathie pour les autres et de prendre soin d'eux): qu'est-ce que cela signifie pour ma fonction de chef? quelle est son importance pour moi? comment puis-je l'améliorer?	

<p><i>Fidélité</i> (aux valeurs et aux promesses): qu'est-ce que cela signifie pour ma fonction de chef? quelle est son importance pour moi? comment puis-je l'améliorer?</p>	
<p><i>Attention</i> (prudence dans la gestion des ressources et des personnes): qu'est-ce que cela signifie pour ma fonction de chef? quelle est son importance pour moi? comment puis-je l'améliorer?</p>	
<p>Sources spirituelles</p>	
<p>En général: quelles sont mes sources d'énergie et de motivation? comment les entretenir?</p>	
<p>Ma foi: Ma foi est-elle une source d'énergie et de motivation? Si oui, de quelle manière? par quels rites? Si non, pourquoi? comment puis-je l'améliorer?</p>	
<p>Ma spiritualité: dans quelle mesure ma spiritualité est-elle la base de mes valeurs et de mon éthique? comment puis-je l'améliorer?</p>	
<p>Mes filets de sécurité: quels sont mes filets de sécurité et les personnes vers lesquelles je me tourne en cas de crise ou besoin d'orientation dans ma gestion? comment puis-je les renforcer?</p>	
<p>Mon mentor: qui est mon mentor personnel, mon pasteur et « auditeur » de mon leadership spirituel?</p>	
<p>Dilemmes</p>	
<p>Comment est-ce que j'affronte un dilemme éthique (lorsque deux de mes valeurs sont en conflit l'un à l'autre)?</p>	

Comment est-ce que j'agis si mes valeurs personnelles sont en conflit avec les décisions de mon organisation?	
Conflits	
Comment est-ce que je résous mes conflits avec mes ami-e-s? comment trouver de meilleures solutions?	
Comment est-ce que je résous mes conflits avec mes adversaires? qui sont-ils? comment trouver de meilleures solutions?	
Comment est-ce que j'agis à l'égard de ceux qui veulent sous-estimer mon autorité ou la soutenir? comment améliorer ma réaction?	
Quelle attitude est-ce que j'attends de mes subordonné-e-s à mon égard? est-ce que je veux qu'on me craigne? qu'on m'aime? qu'on me respecte? ou autre chose?	

A13) Code de Leadership Responsable

Publié en anglais: Christoph Stückelberger: Responsible Leadership Handbook, Globethics.net Praxis 1, Geneva 2013.

Mon Code de Leadership Responsable

Je soussigné/e [nom]

.....
prends les engagements suivants dans le cadre de ma fonction de
[fonction]
dans l'organisation [nom]

Foi, Valeurs et Vertus

- Agir en bon gestionnaire des dons de Dieu et en serviteur de mon organisation;
- Mettre en pratique et soutenir la vision, la mission et les valeurs de mon organisation;
- Faire preuve d'intégrité, de modestie, de transparence, d'empathie, d'indulgence, de fidélité, d'attention et de courage éthique dans mes activités.

Réalisations et Ressources

- M'efforcer d'atteindre les meilleurs résultats possibles et rechercher tous les moyens de m'améliorer;
- Développer, utiliser, augmenter et conserver les diverses ressources existantes d'une manière efficace, durable et transparente;
- Faire toujours prévaloir l'intérêt général sur l'intérêt particulier;

- Gérer mon temps de manière à prendre en compte la nécessité du renouvellement des sources et des ressources physique, mentale et spirituelle;
- Tenir à jour les inventaires des propriétés de l'organisation et veiller à ce qu'elles soient enregistrées au nom de celle-ci;
- Éviter de louer et de vendre des biens (meubles et immeubles) de l'organisation sous prétexte que les engagements actuels doivent être respectés (des exceptions limitées sont admises, à condition que la transparence complète et la bonne prise de décisions soit garantie); respecterai strictement les affectations de fonds à des programmes et des objectifs spécifiques, en évitant toute mauvaise gestion;
- Respecter les lois et dispositions du pays et de mon organisation.

Rapports et transparence

- Respecter les critères fixés par l'organisation en matière de rapports, de comptes à rendre, de responsabilisation et d'audit;
- Refuser de recevoir ou de donner de l'argent ou tout autre avantage qui puisse constituer un pot-de-vin;
- Encourager et soutenir les personnes qui luttent contre la corruption et protéger celles qui dénoncent de telles pratiques;
- M'abstenir de toute forme de harcèlement sexuel ou d'abus de pouvoir à caractère sexuel;
- Déclarer ses revenus, biens (meubles et immeubles) et engagements financiers personnels aux organes directeurs au moment d'assumer sa fonction et de la quitter;
- S'abstenir de toute activité pouvant déboucher sur des conflits d'intérêts et soumettre tout cas de ce genre à son/sa supérieur/e;
- Respecter la distinction entre la vie privée, publique et professionnelle, en veillant à être crédible dans chacune d'elles;
- Veiller à la réputation de l'organisation et empêcher toute action susceptible de lui nuire.

Développement du personnel et du leadership

- Respecter les dispositions relatives au travail, en appliquant des procédures d'engagement et de sélection équitables, en établissant des contrats de travail et en garantissant une assurance médicale et une retraite aux employé-e-s et à leurs familles;
- Éviter toute participation de membres de ma famille aux organes de décision et d'administration de l'organisation;
- Veiller à partager et à décentraliser les compétences et les tâches pour assurer un contrôle et une gestion efficace des responsabilités;
- Renforcer les capacités du personnel, des comités et des conseils par des mesures de formation et des délégations de compétences, afin d'améliorer leur participation aux responsabilités;
- Rechercher des amis et un mentor capables d'apporter un soutien critique dans l'accomplissement ses tâches;
- Prévoir sa succession suffisamment tôt pour assurer celle-ci et garantir la continuité indispensable à l'organisation;
- Soutenir le renouvellement régulier des postes de leadership et respecter le cahier des charges convenu concernant cette fonction.

Suivi

Le présent Code de leadership responsable constitue un engagement personnel. Je le signe volontairement / conformément à la décision de mon organisation relative à tous les postes de décision [souligner ce qui convient]. Mon/ma supérieur/e accepte de contrôler une fois par an le respect de ce Code avec moi, et de présenter ses conclusions à l'instance hiérarchique supérieure.

Lieu : Date

Signature.....

Signature de/de la supérieur/e.....

A14) Qui devrait surveiller la corruption?**Liste de vérification**

Qui doit et qui devrait surveiller la corruption dans une organisation, un secteur de la société ou une zone géographique ? Plusieurs réponses sont possibles.

	Local	National	Régional	Global
Individu: la conscience, les valeurs		-	-	-
Famille: la supervision				
Lieu de travail: le contrôle				
L'entreprise: Les standards				
Les amis: Les collègues				
Les organisations: La société civile				
Le droit: Les tribunaux				
Les médias: l'investigation				
Religions: La spiritualité, Les valeurs				
L'école: L'éducation:				

A15) Alliance ACT : Code de prévention des abus sexuels 2011

Alliance ACT est une alliance internationale de 100 Églises et d'agences de développement et d'urgence connexes de tous les continents. Le texte suivant a été approuvé dans sa version originale anglaise par le Comité directeur d'ACT le 5 février 2011. Il s'agit d'une révision du document intitulé « Code de conduite à l'intention des agents de l'Alliance ACT International en matière d'exploitation sexuelle, d'abus de pouvoir et de corruption », qui avait été approuvé par le Comité exécutif d'ACT International le 10 décembre 2002. Voir aussi le chapitre 3.

Code de conduite de l'Alliance ACT pour la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, de la fraude et de la corruption, et de l'abus de pouvoir à l'intention des agents

Des membres d'ACT et du Secrétariat d'ACT.

Le Code de conduite de l'Alliance ACT expose les responsabilités clés qui incombent à chaque agent d'ACT pour que soient respectés le bien-être et les droits des personnes avec lesquelles ils travaillent dans le cadre de leurs activités humanitaires et de développement. Il a été conçu pour aider les agents à mieux comprendre les obligations qui doivent gouverner leur conduite, de manière à prévenir les cas suivants: l'exploitation et les abus sexuels, toutes les formes de harcèlement, la fraude et la corruption, les atteintes à la sécurité et les pratiques commerciales contraires à l'éthique.

Ainsi, tous les agents d'ACT doivent, à tout moment:

- respecter et promouvoir les droits fondamentaux de la personne¹⁴⁹, sans discrimination aucune;
- traiter les communautés avec lesquelles nous travaillons (notamment les populations en situation de crise, les personnes déplacées et les réfugiés) équitablement et avec respect, courtoisie et dignité, et conformément aux règles et normes internationales;¹⁵⁰
- promouvoir la mise en œuvre du Code de conduite d'ACT en contribuant à favoriser et entretenir les conditions qui permettent d'éviter l'exploitation et les abus sexuels, l'abus de pouvoir et la corruption;
- signaler immédiatement¹⁵¹ toute information, préoccupation ou soupçon fondé concernant une violation du Code à son supérieur hiérarchique direct et/ou à la haute direction de l'organisation membre d'ACT (ou suivant les procédures établies par les mécanismes de plaintes de l'organisation), qui devra prendre des mesures pour qu'une enquête soit diligentée;
- être conscients qu'en refusant de dévoiler ou en omettant sciemment toute information relative à un constat, une préoccupation ou un soupçon fondé d'infraction au présent Code de conduite, les agents d'ACT s'exposent à des mesures disciplinaires;
- se sentir protégés par la volonté ferme d'ACT de garantir un environnement sûr, dans lequel on pourra exprimer ses préoccupations sans craintes de représailles ni d'inégalité de traitement, conformé-

¹⁴⁹ Tels qu'énoncés, par exemple, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948, voir www.un.org/fr/documents/udhr/

¹⁵⁰ Ces normes comprennent le code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les Organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe (www.actalliance.org/resources/policies-and-guidelines/codes-of-conduct) et les normes SPHERE, version 2011 (www.sphereproject.org/).

¹⁵¹ La Politique de gestion des plaintes d'ACT met en lumière son engagement à offrir, grâce à la dénonciation des abus, un environnement sain dans lequel les parties prenantes peuvent exprimer leurs préoccupations sans craintes de représailles ni d'inégalités de traitement.

ment à la Politique de gestion des plaintes et directives en matière d'enquêtes d'ACT (2010);

- respecter les critères les plus exigeants de transparence,¹⁵² d'efficacité, de compétence, d'intégrité et de responsabilité lorsqu'ils offrent des biens et des services dans le cadre de leur travail;
- coopérer si nécessaire à toute enquête portant sur des accusations de violations du présent Code.

Exploitation et abus sexuels¹⁵³

L'exploitation et les abus sexuels constituent une forme de violence sexiste. ACT a conscience que l'exploitation et les abus sexuels peuvent se produire dans n'importe quel contexte humanitaire ou de développement. Dans les cas de crise humanitaire, cependant, la dépendance des populations affectées envers les agences humanitaires pour leurs besoins fondamentaux fait naître une responsabilité éthique et un devoir de vigilance supplémentaires de la part de l'ensemble du personnel d'ACT.

Afin de protéger toutes les parties prenantes d'ACT, quelle que soit la situation, les agents d'ACT, qu'ils soient en service ou non, doivent:

- comprendre que l'exploitation et les abus sexuels qui sont du fait d'agents participant au travail humanitaire et de développement constituent une faute grave et peuvent justifier une rupture des relations de travail;¹⁵⁴

¹⁵² Il s'agit notamment d'adopter un comportement professionnel dans les relations, des procédures organisationnelles responsables et transparentes en matière de finances, de gouvernance et d'encadrement, et d'adhérer à des normes internationales telles que celles qui sont mentionnées à la note 4 ci-dessus.

¹⁵³ Voir les Directives d'ACT en matière de prévention de l'exploitation et des abus sexuels (2008, révisé en 2010). Pour obtenir des outils et des ressources pour la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, consultez également www.un.org/fr/pseataaskforce/tools_response.shtml

¹⁵⁴ Dans les pays où il est obligatoire de signaler à la police nationale les allégations d'abus ou d'agression sexuelle commis sur des enfants, la direction du membre d'ACT doit estimer quels sont la meilleure manière et le meilleur moment d'en informer les autorités nationales, et s'il y a lieu de le faire. Il convient

- n'avoir en aucune circonstance de relations sexuelles avec des enfants (individus de moins de 18 ans), quel que soit l'âge de la majorité ou l'âge de consentement localement. Toute activité sexuelle avec des enfants est interdite au sein de l'Alliance ACT. Une méprise sur l'âge d'un enfant ne peut être utilisée à décharge;
- ne pas accepter, solliciter ni entreprendre l'« achat » de services sexuels et ne pas en tirer profit. Ce principe s'applique également aux agents d'ACT en dehors de leurs heures de travail;
- ne jamais exploiter la vulnérabilité d'un groupe cible dans le cadre du travail humanitaire et de développement, en particulier les femmes et les enfants, et ne jamais laisser une personne se retrouver dans une situation compromettante;
- savoir que l'octroi d'argent, de travail, de biens ou de services en échange de rapports sexuels, y compris de faveurs sexuelles ou d'autres formes de comportement à caractère humiliant, dégradant ou relevant de l'exploitation est interdit. De même, l'aide due aux bénéficiaires ne saurait servir de monnaie d'échange;
- ne jamais abuser de leur position pour bloquer l'aide humanitaire ou au développement ou accorder un traitement préférentiel, de manière à solliciter des faveurs sexuelles, des cadeaux, un paiement d'une quelconque nature ou des avantages;
- ne jamais, étant donné la vulnérabilité accrue des populations en situation de crise, avoir de relations sexuelles avec des personnes faisant partie des populations touchées par une crise, car ce type de relation se fonde sur une dynamique du pouvoir intrinsèquement inégal et sape la crédibilité et l'intégrité du travail humanitaire;
- éviter, lorsqu'ils travaillent avec des enfants, tout acte ou comportement pouvant être considéré comme répréhensible et ne jamais, par leurs actions, exposer un enfant à un risque d'abus;

de demander l'avis de la victime au préalable, car dans certains pays, la police peut constituer une menace pour les personnes signalant des abus.

- informer leurs supérieurs si, dans les pays où les membres d'ACT mènent des activités de développement de longue durée, ils entretiennent une relation sexuelle à long terme avec un membre de la communauté bénéficiant d'un programme d'ACT et/ou avec un autre agent, et ce afin d'éviter que cette relation ne soit perçue comme un conflit d'intérêt.

ACT encourage l'intégration de la dimension genre dans les efforts visant à assurer une prévention et des interventions efficaces face à l'exploitation et aux abus sexuels.

Harcèlement

Les agents d'ACT ne doivent en aucun cas se livrer à une quelconque forme de harcèlement, car celui-ci cause des torts et des souffrances d'ordre physique, sexuel ou psychologique aux individus, en particulier aux femmes et aux enfants. ACT ne tolère sur le lieu de travail aucune forme de harcèlement, notamment de harcèlement sexuel, sexiste et racial, d'intimidations ni de discrimination, c'est-à-dire tout *propos ou comportement déplacé* pouvant être considéré comme offensant, dévalorisant, humiliant, méprisant, ou tout autre comportement inapproprié ne respectant pas la dignité d'un individu.

Ainsi, tous les agents d'ACT doivent:

- traiter toute personne avec dignité et respect sur le lieu de travail, en s'adressant aux gens avec courtoisie et gentillesse, en écoutant avec attention et en veillant au bien-être des autres;¹⁵⁵
- ne jamais se livrer à une quelconque forme de harcèlement, car celui-ci cause des torts ou des souffrances d'ordre physique, sexuel, psychologique ou émotionnel aux individus, en particulier aux femmes, aux enfants et aux personnes handicapées;

¹⁵⁵ Y compris les communautés avec lesquelles travaille ACT.

- ne jamais adopter un comportement – qu’il soit délibéré ou non – pouvant susciter un sentiment de persécution, de vulnérabilité ou d’impuissance chez la personne à laquelle il s’adresse;
- comprendre ce qui relève du harcèlement, reconnaître les signes précurseurs de harcèlement sexuel, sexiste et racial (entre autres) et prendre rapidement des mesures pour le prévenir et y remédier;
- comprendre ce qui relève de l’intimidation, renforcer la position des agents affectés, élaborer des stratégies visant à l’atténuer et à la supprimer et prendre les mesures disciplinaires adéquates contre les personnes s’étant livrées à des formes de harcèlement;
- prendre conscience que toute forme de comportement violent, relevant du harcèlement ou discriminatoire à l’encontre d’une autre personne sur le lieu de travail ou dans les communautés avec lesquelles ACT travaille est inacceptable et ne saurait être tolérée.

Fraude et corruption

ACT applique le principe de tolérance zéro à l’égard de la fraude et de la corruption, comme elle l’a explicité dans sa Politique contre la fraude et contre la corruption de 2009 (voir l’Annexe 1 pour les définitions). Les agents d’ACT ne doivent en aucun cas user de leur position lorsqu’ils travaillent avec des communautés, des partenaires ou d’autres parties prenantes d’ACT.

Ainsi, à tout moment, les agents d’ACT doivent:

- promouvoir une culture d’honnêteté et d’ouverture parmi le personnel et la direction d’ACT;
- faire preuve de transparence dans toutes les transactions financières à caractère professionnel;
- ne jamais voler, utiliser à mauvais escient ni détourner des fonds ou des biens et veiller à ce que les ressources financières et autres soient destinées uniquement aux besoins prévus. Sont également concernés tous les autres revenus, comme les intérêts perçus sur les fonds;

- ne jamais effectuer de transactions en dehors des conditions de concurrence normale,¹⁵⁶ ni se livrer à des falsifications de documents ou de chèques, ou procéder au blanchiment d'argent sale, prendre de commissions, ni exercer de pressions sur un processus d'appel d'offres à des fins de détournement ou de vol;
- favoriser un environnement de travail où les communautés et les agents peuvent rapporter en toute sécurité et confidentialité un soupçon fondé de fraude ou de corruption;
- ne jamais soutenir en connaissance de cause des individus ou des entités impliquées dans des activités illégales;
- ne jamais délibérément détruire, falsifier, modifier ou dissimuler de preuves pouvant étayer une enquête ni livrer de fausses informations aux enquêteurs afin d'influencer ou d'entraver une enquête portant sur des allégations de corruption, de fraude, de coercition ou de collusion;
- mener toute activité conformément aux pratiques et procédures acceptées au niveau international et respecter les critères les plus élevés de responsabilité et de transparence en matière de finance, de gestion et de gouvernance, le cas échéant.

Pratiques commerciales contraires à l'éthique

En tant qu'alliance d'organisations religieux et connexes, ACT encourage les pratiques commerciales morales et éthiques. Ainsi, les agents d'ACT doivent:

- toujours respecter les principes de transparence, de responsabilité et d'honnêteté lorsqu'ils reçoivent des fonds destinés à des fins humanitaires ou de développement;

¹⁵⁶ Une transaction faite dans les conditions de concurrence normale signifie que les parties à une transaction sont indépendantes et sur un pied d'égalité.

- ne jamais utiliser ni accepter de pots-de-vin – qu'ils se présentent sous forme d'argent, de biens ou de services – pour sceller un accord de services avec des prestataires dans le cadre d'une activité de développement ou humanitaire;
- ne jamais prendre part à des activités générant des profits personnels, organisationnels ou collectifs, par exemple acheter ou vendre, lorsque ces activités sont susceptibles d'affecter ou de donner le sentiment d'affecter la crédibilité ou l'intégrité d'ACT;
- ne jamais procéder à un partage des bénéfices ou des excédents budgétaires pour octroyer un pot-de-vin, une réduction ou un rabais au profit d'un individu ou d'une organisation;
- déclarer tout conflit d'intérêt avéré ou potentiel à son employeur (par exemple, une relation directe avec des prestataires de biens ou de services des programmes d'ACT);
- ne jamais accepter de cadeaux ou d'autres faveurs pouvant influencer l'exercice de leurs fonctions ou devoirs. Voici une définition non exhaustive des cadeaux: services, voyages, divertissements, biens matériels, entre autres. Afin de respecter les traditions nationales et locales et les conventions de l'hospitalité, on pourra accepter de petits cadeaux comme des stylos, des calendriers, des agendas, etc.;
- ne jamais recourir au travail clandestin, au travail des enfants ni au travail forcé, quelle que soit la zone de travail;
- toujours s'acquitter des impôts nationaux et respecter le droit commercial du pays et les normes internationales;
- toujours tendre vers les critères sanitaires, sécuritaires et environnementaux les plus élevés dans toutes les activités du programme;
- veiller, dans la mesure du possible, à ce que les biens acquis soient produits et livrés dans des conditions où personne n'a été victime d'abus ou d'exploitation et où l'impact négatif sur l'environnement a été minimal;

- ne jamais utiliser ni distribuer en connaissance de cause des produits dangereux dans le cadre d'un travail humanitaire ou de développement.

Atteintes à la sécurité

ACT fait de la sécurité et de la sûreté pour tous les agents et toutes les personnes avec lesquelles nous travaillons une priorité absolue et fera tout ce qui est en son pouvoir pour veiller à ce que les agents fassent leur travail en toute sécurité. La sécurité relève de la responsabilité de chaque individu et de l'organisation, c'est pourquoi tout agent d'ACT doit:

- adhérer aux principes et directives d'ACT en matière de sécurité¹⁵⁷ ou à la politique et aux procédures de sa propre organisation en matière de sécurité,¹⁵⁸
- ne jamais utiliser ni être en possession d'armes ou de munitions pendant le travail,¹⁵⁹
- ne jamais conduire de véhicules sous l'emprise de l'alcool ou de substances illicites pendant le travail et se conformer aux lois en vigueur dans le pays en matière d'alcool et de drogues.

¹⁵⁷ Veuillez consulter le Guide sur la sécurité et, en complément de celui-ci, les Principes de sûreté et de sécurité d'ACT.

¹⁵⁸ On se conformera à la politique qui offre au personnel les meilleures conditions de protection.

¹⁵⁹ Dans certains cas exceptionnels d'insécurité, les membres d'ACT peuvent recourir aux services d'une entreprise externe de sécurité employant du personnel armé. Il est toutefois convenu que les employés de sécurité réguliers d'ACT qui sont au bénéfice d'un contrat d'ACT ne doivent pas être armés.

BIBLIOGRAPHIE

* Les ouvrages marqués avec un astérisque peuvent être téléchargés gratuitement sur le site www.globethics.net/web/guest/library.

- Abel, M., *The Church of South India after Thirty Years. Report of the Abel Commission*, Chennai: CLS, 1978.
- Accra 2004. *Proceedings of the 24th General Council of the World Alliance of Reformed Churches, Accra, Ghana, 30 July-12 August 2004*, Geneva: WARC, 2005.
- Adair, John, *The Leadership of Jesus and its Legacy Today*, Norwich: Canterbury Press, 2001.
- African Forum for Catholic Social Teaching (AFCAST), *Faith and Elections in Africa: A Critical Conversation*, Harare, 2009.
- Agatiello, Osvaldo R., *Poder y corrupción*, Buenos Aires: Academia Nacional de Ciencias Morales y Políticas, Anales, separata, 1998.
- Ahrens, Theodor, *Vom Charme der Gabe. Theologie Interkulturell*, Frankfurt a.M.: Lembeck, 2008.
- Ahrens, Theodor, “Wenn Gaben fehlgehen. Korruption als Problem ökumenischer Beziehungen”, in: Ahrens, Theodor, *Vom Charme der Gabe. Theologie Interkulturell*, Frankfurt a.M.: Lembeck, 2008, 41-142.
- Ahrens, Theodor, “Zeit und Ort der EMW-Initiative” in: Ahrens, Theodor, *Vom Charme der Gabe. Theologie Interkulturell*, Frankfurt a.M.: Lembeck, 2008, 46-71.
- Ahrens, Theodor, “Zum Antikorruptionsdiskurs in den evangelischen Missionswerken”, paper presented at a seminar on good governance and corruption in Tanzania, Freiburg, 2008, tanzania-network.de/download/Themen/Korruption/2008_Freiburg/.

- Al Hamar, Abdul Malik, "The Islamic Perspective on Enhancing Ethics in the Private Sector", paper presented at the Global Forum against Corruption II, The Hague, May 2001.
- Alagbada, Nicodème, *Un message prophétique contre la corruption. Essai d'une relecture de Michée 3 :1-12*, pré-thèse pour la DETA, Yaoundé, Cameroon, 2004, manuscript.
- Alatas, Vivi *et al.*, "Gender and Corruption. Insights from an Experimental Analysis", *Research paper 974*, University of Melbourne, Department of Economics, Melbourne 2006.
- All Africa Conference of Churches, *Final Report of the Social Audit of the Secretariat of All Africa Conference of Churches*, written by CORAT Africa, Nairobi: AACC, February 2006.
- All Africa Conference of Churches Executive Committee: *Overcoming Corruption. The AACC Effort at Self-Auditing*, statement, 2006.
- Allan, Colm/ Overy, Neil, "APRM's Economic Governance and Management Standards: What civil society should look for", Johannesburg: South African Institute for International Affairs, 2009.
- Amponsah, Kwaku, "Report on Corruption-Free Schools. Study Project for FECCIWA and Bread for all", Accra, December 2001.
- The Anti-Corruption Plain Language Guide*, Berlin: Transparency International, July 2009.*
- Asante, Emanuel, *Stewardship. Essays on Ethics of Stewardship*, Accra, Ghana: Wilas Press, 1999.
- Association de Lutte contre le Racisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme, AZARA. *La Corruption en période électorale*, Bénin: Projet bénino-canadien, 2002.
- Asy'arie, Musa, "Religion, State and Corruption in the Perspective of Indonesian Islam", paper presented at the Global Forum on Fighting Corruption and Safeguarding Integrity II, the Hague, Netherlands, May 2001, manuscript
- Ayissi, Lucien, *Corruption et gouvernance*, Paris: L'Harmattan, 2008.
- Ayissi, Lucien, *Corruption et pauvreté*, Paris: L'Harmattan, 2007.
- Ayissi, Lucien, *Gouvernance camerounaise et lutte contre la pauvreté*, Paris: L'Harmattan, 2009.

- Bandixen, Claudia *et al.* (eds.), *Wenn Frauen Kirchen leiten. Neuer Trend in den Reformierten Kirchen der Schweiz*, Zürich, TVZ, 2006.
- Bannenber, Britta, “Strukturen der Korruption”, in Löhr, Albert, Burkatzki, Eckhardt (eds.), *Wirtschaftskriminalität und Ethik*, München: Rainer Hampp Verlag, 2008, 73-94.
- Basaiaiwmoit, P.B.M., “Corruption: Church’s Response”, in: *NCCI Review 129 (9)*, September 2009, 375-390.
- Batchom, Paul E.J., *L’Etat, les organisations non gouvernementales et la transparence des industries extractives : la dialectique de la souveraineté et de la responsabilité*, doctoral thesis, Yaoundé 2010, unpublished.
- Bernasconi, Paolo, “Internationale Anti-Korruptionskonvention. Entwurf und Kommentar”, in: Walder, H.U. *et al.* (eds.), *Aspekte des Wirtschaftsrechts. Festgabe zum Schweizerischen Juristentag*, Zürich: Schulthess, 1994, 423-440.
- Blundo, Giorgio (ed.), *Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Paris/Genève: Presses Universitaires de France/Nouveaux Cahiers de l’IUED, 2000.
- Bondolfi, Alberto, “Sozialethische Beurteilung des Phänomens Korruption und Kriterien für ihre Bewältigung”, manuscript for a presentation in Budapest, 1996.
- Borghi, Marco/ Meyer-Bisch, Patrice, *La corruption. L’envers des droits de l’homme*, Fribourg : Editions Universitaires 1995.
- Brandt, Reinhard, *Lasst ab vom Ablass. Ein evangelisches Plädoyer*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 2008.
- Brot für die Welt, “Leitlinien zur Korruptionsprävention der Ökumenischen Diakonie”, 28 August 2007.
- Brot für die Welt, “Verhaltenskodex für Transparenz und gegen Korruption. Für Nichtregierungsorganisationen und Kirchliche Entwicklungsprojekte mit Brot für die Welt”, 2008.
- Brot für die Welt, “Selbstverpflichtung der Aktion Brot für die Welt und der Diakonie Katastrophenhilfe für mehr Transparenz und gute Geschäftsführung”, 21 February 2008.
- Brot für alle/ Transparency International Switzerland, “Korruption in der Entwicklungszusammenarbeit. Richtlinien für NGOs”, Berne 2009.

Bürkle, Horst, *Einführung in die Theologie der Religionen*, Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1977.

Cameroon Federation of Protestant Churches and Missions/ Fédération des Églises et Missions Évangéliques du Cameroun (FEMEC), *Jugulate Corruption. Anticorruption and Protransparency Code for Our Churches and the Entire Society/ Juguler la corruption*, Yaoundé 2000.

Caritas Internationalis, "Guidelines for Fighting Fraud and Corruption in the Project Work of Caritas International", 20 April 2009.

Caritas Switzerland, "Reglement gegen Korruption", Luzern: Caritas, 2008.

Chen, Margaret, "Corruption and Integrity. A Call to Churches in Malaysia", in: Stückelberger, Christoph/ Mugambi, J.N.K. (eds.): *Responsible Leadership. Global and Contextual Perspectives*, Globethics.net Series No. 1, Geneva: Globethics.net, 2007.*

Christian Council of Ghana Church and Society Department/ National Catholic Secretariat Department of Pastoral Care, *Bribery and Corruption*, Accra, 1999.

CIDSE, "The World Bank's Strategy on Governance and Anticorruption – a Civil Society Perspective", *CIDSE Background Paper*, Brussels: CIDSE, 2006.

CIPCRE *et al.* (eds.), *Cahier d'animation 2001: Combattons le tribalisme et la corruption. Pour une gestion transparente*, Bafoussam, Cameroon: CIPCRE, 2001.

CIPCRE *et al.* (eds.), *Cahier d'animation 2002: Pour une société sans violence. Combattons le tribalisme et la corruption*, Bafoussam, Cameroon: CIPCRE, 2002.

"Combating Corruption in Tanzania: Perception and Experience", *Afrobarometer Briefing Paper 33*, April 2006.

Community Initiative for Sustainable Development (COMINSUD), *Code of Ethics for Cameroon Civil Society Organizations*, 2008.

Conger, George, "Bishop Dorai arrested", *Church of England Newspaper*, 14 May 2010, 7

Cooksey, Brian, "Corruption in Aid: How Much Is Acceptable?" in: *Governance vol. 1, no 1* (World Bank), January 1998, 13-18.

- Cooksey, Brian, "Do Aid Agencies have a Comparative Advantage in Fighting Corruption in Africa?" Paper presented at the 9th International Anti-Corruption Conference, Durban, 12 October 1999.
- Corruption-free education. Lessons from a State-and civil society joint initiative in Peru*, Chr. Michelsen Institute U4Brief No. 6, March 2008.
- Cremer, Georg, *Korruption begrenzen. Praxisfeld Entwicklungspolitik*, Freiburg: Lambertus 2008 (2nd edition).
- Cremer, Georg, "What Do We Know about the Results of Fighting Corruption in Developing Countries and Development Cooperation?" Nadel discussion forum, Zurich, 24 April 2009, manuscript.
- Curren, Erik D., *Buddha's Not Smiling: Uncovering Corruption at the Heart of Tibetan Buddhism Today*, Eastbourne: Gardners Books, 2009.
- Das, Gurcharan, *The Difficulty of Being Good. On the Subtle Art of Dharma*, New Delhi: Penguin Books, 2009.
- De Bary, W.M. Theodore, *Asian Values and Human Rights. A Confucian Communitarian Perspective*, Cambridge, MA: Harvard University Press, 2000.
- De la Croix, David/ Delavallade, Clara, "Democracy, Rule of Law, Corruption Incentives and Growth", *CORE discussion paper 2008/35*, Louvain, 2008.*
- De la Croix, David/ Delavallade, Clara, "Why Corrupt Governments May Receive More Foreign Aid", *CORE discussion paper 2009/65*, Louvain: CORE, 2009.*
- Delavallade, Clara, *Corruption publique: Facteurs institutionnels et effets sur les dépenses publiques*, thèse de doctorat, Paris: e-thesis, 2007.
- Delavallade, Clara/ De la Croix, David, "Corruption et allocation optimale de l'investissement public", in: *Revue économique* 58, 2007/3, 637-647.
- Department of Public Service and Administration (DPSA), *Anti-Corruption Capacity Requirements. Guidelines for Implementing the Minimum Anti-Corruption Capacity Requirements in Departments and Organisational Components in the Public Service*, Pretoria, January 2006.

- Dollar, David *et al.*, “Are Women Really the ‘Fairer’ Sex? Corruption and Women in Government”, *Policy Research Report on Gender and Development, Working Paper Series No. 4*, Washington DC: The World Bank, 1999.
- Ebenzer, Asir, “Transparency and Fighting Corruption – Indian Instruments and Insights”, keynote speech at the consultation on transparency and corruption, EEMW/Mission Academy, Hamburg 2-3 March 2010, manuscript.
- EED, “Leitlinien zur Korruptionsprävention”, 16 January 2008.
- Egan, Anthony, “Healing Democracy’s Dis-ease? Democracy, Christian Ethics and Elections”, in: African Forum for Catholic Social Teaching (AFCAST), *Faith and Elections in Africa: A Critical Conversation*, Harare, 2009, 7-21.
- Elliott, Kimberly Ann (ed.), *Corruption and the Global Economy*, Washington: Institute for International Economics, 1997.
- Elshorst, Hans, “The Role of Civil Society in Fighting Corruption”, paper presented at the Annual General Meeting of Transparency International, Durban, 1999.
- Enderle, Georges (ed.), *International Business Ethics. Challenges and Approaches*, Notre Dame/London: University of Notre Dame Press, 1999.
- Evangelisches Missionswerk in Süddeutschland (EMS), *Anti-Corruption Policy/ Anti-Korruptions Policy*, Stuttgart: EMS, 2008.
- Fédération des Églises protestantes de Suisse, *La consécration selon le point de vue réformé*, FEPS Position 10, Berne: 2009,
- Fellowship of Christian Councils and Churches in West Africa (FEC-CIWA), “Report on the Sub-Regional Conference on Corruption, Peace and Development, 5-9 November 2000”, Accra, 2001.
- Flückiger, Markus, *Geschenk und Bestechung. Korruption im afrikanischen Kontext*, Bonn: Verlag für Kultur und Wissenschaft: edition afem/Arbeitskreis für evangelikale Missiologie, 2000.
- Frank, Björn/ Schulze, Günther, “How Tempting is Corruption? More Bad News About Economists”, *Diskussionsbeiträge aus dem Institut für Volkswirtschaftslehre Nr. 164/1998*, Stuttgart: Universität Hohenheim, 1998.

- Frey Nakonz, Regula, "Recherchen zur Genderdimension von Korruption", working paper, Berne: Bread for all, 1999.
- Frisch, Dieter, "Entwicklungspolitische Gesichtspunkte der Korruption", in: Pieth, Mark/ Eigen, Peter (eds.), *Korruption im internationalen Geschäftsverkehr. Bestandsaufnahme, Bekämpfung, Prävention*, Neuwied/Kriftel: Luchterhand, 1999, p. 89-100.
- Gabriel, Lara M./ Rick Stapenhurst, "The Role of Bilateral Donors in Fighting Corruption", Washington: World Bank Institute 2001.
- Galtung, Frederic, *Zum Beispiel Korruption*, Göttingen: Lamuv, 1994.
- Gephart, Malte, "Contextualizing conceptions of Corruption: challenges for the International Anti-corruption Campaign", *GIGA Working Papers No 115*, Hamburg: GIGA, 2009.
- Global Coalition for Africa, "Principles to Combat Corruption in Africa"/ "Principes pour Combattre la Corruption en Afrique", www.gca-cma.org/ecorrupt.htm#prin/fcorrupt.htm#prin/ (accessed 1 September 2010).
- Hadjadj, Djillali, *Corruption et démocratie en Algérie*, Paris: La Dispute, 1999.
- Hafner, Othmar, *Korruption und Korruptionsbekämpfung in der Schweiz*, Berne: Transparency International Schweiz, 2003.
- Halter, Maria *et al.*, "Transparency to Reduce Corruption?" in: Moore, Geoff/ Stückelberger, Christoph (guest editors), *Global and Contextual Values for Business in a Changing World*, *Journal of Business Ethics* 84, Suppl. 3 (Special Issue), 373-385.
- Hees, Roslyn, "The Impact of Corruption on Women's Development", notes for a presentation to the conference on "Women in the 21st Century: Transcending Boundaries of Sustainable Development in Southeastern Europe", Sofia, Bulgaria, 1998.
- Hees, Roslyn *et al.*, *Preventing Corruption in Humanitarian Operations. Handbook of Good Practices*, Berlin: Transparency International, 2010.
- Heimann, Fritz/ Vincke, François (eds.), *Fighting Corruption. International Corporate Integrity Handbook*, Paris: International Chamber of Commerce, 2008.
- Hofmann, Ernst, "Codes of Conduct auf Branchenebene sind notwendig, aber nicht ausreichend – Beispiel FIDIC", in: Pieth, Mark/ Eigen,

Peter (eds.): *Korruption im internationalen Geschäftsverkehr. Bestandsaufnahme, Bekämpfung, Prävention*, Neuwied/Kriftel: Luchterhand, 1999, p. 258-266.

Holtz, Uwe/ Kulesa, Manfred (eds.): *Korruption als Entwicklungshindernis. Lässt sich Korruption durch rechtliche Rahmen in Deutschland unterbinden?* (2 volumes), Bonn: Gemeinsame Konferenz Kirche und Entwicklung, 1995.

Hoppe, Hella/Walder, Anne, "The Equality of Women in Leading Positions in Protestant Churches. A Global Perspective", in: Stückelberger, Christoph/ Mugambi, J.N.K. (eds.), *Responsible Leadership. Global and Contextual Perspectives*, Globethics.net Series No. 1, Geneva: Globethics.net, 2007, 150-166.*

Hübner, Jörg, *'Macht euch Freunde mit dem ungerechten Mammon!' Grundsatzüberlegungen zu einer Ethik der Finanzmärkte*, Stuttgart: Kohlhammer, 2009.

Hung, Humphry, "Normalized Collective Corruption in a Transitional Economy: Small Treasuries in Large Chinese Enterprises", in: *World Business Ethics – Does East Meet West? Journal of Business Ethics* 79 (1-2), 2008, 69-83.

Inter-Church Service Association (ICSA), "Report of a Study on the Views of Heads of Churches on Corruption", Chennai, India, October 2001.

Jain, Arvind K. (ed.), *Economics of Corruption*, Boston/Dordrecht/London: Kluwer Academic Publishers, 1998.

Juntunen, Arla/ Käykhö, Eso, "Police corruption, ethics and values of police and respondents. A study based on citizen survey in Finland", paper presented in the Netherlands in 2008.

Johnson, Todd M./ Kenneth R. Ross (eds.), *Atlas of Global Christianity*, Edinburgh: Edinburgh University Press, 2009.

Kessler, Diane (ed), *Together on the way. Official Report of the Eighth Assembly of the World Council of Churches*, Geneva: WCC, 1999.

Kifle, Melaku, "Transparency, Partnership and Corruption *Voirm* by the Partners", keynote speech at the Conference of EMS/Mission Academy Hamburg, 22 June 2009, manuscript.

Kleiner, Paul, *Bestechung. Eine theologisch-ethische Untersuchung*, Berne: Peter Lang, 1992.

- Kobia, Samuel, "Church Leadership is Challenged. A Perspective on Christian and African Values", in: Stückelberger, Christoph/ Mungambi, J.N.K. (eds.), *Responsible Leadership. Global and Contextual Ethical Perspectives*, Globethics.net Series No. 1, Geneva: Globethics.net, 2007. 172-174.
- Korruptionsgefährdungen und Sicherheitsvorkehrungen in der Bundesverwaltung*, report to the Swiss government, 26 March 1998.
- Kusumalayam, John, *Human Rights. Individual or/and Group Rights? An Attempt towards a Holistic Understanding of Human Rights based on the Christian concept of the Human Person as the Imago Trinitatis*, Bombay: St. Pauls, 2008.
- Labelle, Huguette, "Who Should Monitor Corruption?" *New York Times*, 5 November 2009.
- Lange, Heiko et al. (eds.), *Working Across Cultures. Ethical Perspectives for Intercultural Management*, Dordrecht: Kluwer, 1998.
- Larmour, Peter, "Culture and Corruption in the Pacific Islands: Some conceptual issues and findings from studies of National Integrity Systems", *Asia Pacific School of Economics and Government, Policy and Governance Discussion Paper 6/05*, 2006.
- Ledergerber, Zora, *Whistleblowing unter dem Aspekt der Korruptionsbekämpfung*, Berne: Stämpfli, 2005.
- Leisinger, Klaus M., *Whistleblowing and Corporate Reputation Management*, München/Mering: Rainer Hampp Verlag, 2003.
- Leyendecker, Hans, *Die Korruptionsfälle. Wie unser Land im Filz versinkt*, Reinbek bei Hamburg: Rowohlt Verlag, 2003.
- Löhr, Albert/ Burkatzki, Eckardt (eds.), *Wirtschaftskriminalität und Ethik*, München: Rainer Hampp Verlag, 2008.
- McKinney, Joseph A./ Moore, Carlos, W., "International Bribery: Does a Written Code of Ethics Make a Difference in Perception of Business Professionals?" in: *World Business Ethics – Does East Meet West? Journal of Business Ethics* 79 (1-2), 2008 (special issue), 103-111.
- Maak, Thomas/ Ulrich, Peter, "Korruption – die Unterwanderung des Gemeinwohls durch Partikularinteressen. Eine republikanisch-ethische Perspektive", in: Pieth, Mark/ Eigen, Peter (eds.), *Korruption im internationalen Geschäftsverkehr. Bestandsaufnahme, Be-*

kämpfung, Prävention, Neuwied/Kriftel: Luchterhand, 1999, 103-119.

Mahlknecht, Michael, *Islamic Finance. Einführung in Theorie und Praxis*, Weinheim: Wiley-VCH, 2009.

“Management. Remembering a Responsibility”, *NCCI Review vol CXXIX no. 9*, September 2009 (special issue on accountability and corruption).

Manohar, Moses P. (ed.), *Church. Towards Understanding Mission and Witness*, Delhi: ISPCK, 2002.

Manohar, Moses P., “A Theological Approach to Authority, Power and Position”, in: Manohar, Moses, P., *Church. Towards Understanding Mission and Witness*, Delhi: ISPCK, 2002, 50-60

Matthey, Jacques, “Macht, Transparenz und ökumenisches Teilen”, keynote speech at the EMW Conference, 2-3 March 2010, Hamburg, manuscript.

Mauro, Paolo, “Why Worry About Corruption?” *Economic Issues 6*, Washington DC: International Monetary Fund, 1997.

Mavuso, Vusi/ Balia Daryl (eds.), *Fighting Corruption. Invitation to Ethics Management*, Pretoria: University of South Africa, 1999.

Maxwell, Daniel *et al.*, *Preventing Corruption in Humanitarian Assistance. Final Research Report*, Berlin: Transparency International, 2008.

Méan, Jean-Pierre, “Political and Charitable Contributions and Sponsorship”, in: Heimann, Fritz/ François Vincke, *Fighting Corruption. International Corporate Integrity Handbook*, Paris: International Chamber of Commerce, 2008, 153-165.

Mehломakhulu, Sandra, “Creating New Structures of a Chapter. Gender and Corruption, Transparency International Zimbabwe (TIZ)”, paper presented at the annual meeting of Transparency International, Durban, 1999.

Moody-Stuart, George, *Grand Corruption: How Business Bribes Damage Developing Countries*. Oxford: World View Publications, 1997.

Moore, Geoff/ Stückelberger, Christoph (guest editors), “Global and Contextual Values for Business in a Changing World”, *Journal of Business Ethics 84, Suppl. 3* (special issue), 2009.

- Mrema, Abel, "Transparency and Fighting Corruption. Tanzania Instruments and Insights", keynote speech, consultation on transparency and corruption, EMW/Mission Academy, Hamburg 2-3 March 2010.
- Mshana, Rogate, "Korruption in kirchlichen Partnerschaften und der Weg zur Überwindung dieser Probleme", in *Geld und Kultur in internationalen Partnerbeziehungen. Texte einer Tagung des Nordelbischen Zentrums für Weltmission und kirchlichen Weltendienst am 2. Dez. 2009*, epd Dokumentation 2010/8, 20-22.
- Murthy, N.R. Narayana, "Foreword 1. Tackling Corruption in Business: Profitable and Feasible", in: Transparency International, *Global Corruption Report 2009, Corruption and the Private Sector*, Cambridge: Cambridge University Press, 2009, xix.
- National Anti-Corruption Forum, *Towards an Integrated National Integrity Framework. Consolidating the Fight against Corruption*. Report on the Third National Anti-Corruption Summit, Johannesburg, 4-5 August 2008.
- Nanda, Meera, *The God Market. How Globalization is Making India More Hindu*, New Delhi: Random House, 2009.
- Near, Janet P./ Miceli, Marcia P., "Organizational Dissidence: the Case of Whistle-Blowing", in: *Journal of Business Ethics*, 4 (1-2), 1985, 1-16.
- Note prepared by the Secretariat, "Good practices and lessons learned from implementing the UNCAC Pilot Review Programme", Conference of the States Parties to the United Nations Convention against Corruption, third session, Doha, 9-13 November 2009.
- Novartis Foundation for Sustainable Development, *Novartis and the Global Compact. An Inspirational Guide to Implementing the Commitment*, Basel: Novartis, 2010
- Ntamwenge, Corneille, *Business Ethics in the Fight against Corruption in Central Africa: Towards the Defense of the Culture of Integrity and Respect for Human Dignity*, doctoral thesis, Brussels/Leuven 2009, manuscript.
- Nutzinger, Hans G. (ed.), *Christliche, jüdische und islamische Wirtschaftsethik. Über religiöse Grundlagen wirtschaftlichen Verhaltens in der säkularen Gesellschaft*, Marburg: Metropolis, 2nd edition 2006.

- Nuzzi, Gianluigi, *Vaticano S.p.A.*, Milano: Chiarelettere, 2009; *Vatikan AG: Ein Geheimarchiv enthüllt die Wahrheit über die Finanz- und Politikskandale der Kirche*, Salzburg: Ecowin Verlag, 2010.
- Nyamu, Louise/ Møller Jensen, Lene (eds.), *TI Reader on Codes of Conduct. A Sample Selection*, Berlin: Transparency International, 1999.
- Nyukuri, Barasa K./ Gathaka Jephthah K., *The Monster Called Corruption. A challenge to the leaders and citizens in the fight against corruption*, *Popular Civic Education Series No. 11*, Nairobi: Ecumenical Centre for Justice and Peace (ECJP), 2004.
- Oforu-Amaah, W.Paatii *et al.*, *Combating Corruption. A Comparative Review of Selected Legal Aspects of State Practice and Major International Initiatives*, Washington DC: World Bank, 1999.
- A Pastoral Fraternity *et al.*, “A Statement of Purpose and a General Appeal to Concerned Leaders of the Church”, Madurai, 18 August 2010.
- Peter, Hans-Balz, “Korruption. Einige sozioethische Überlegungen”, *ISE-texte 7/95*, Bern: Institut für Sozioethik SEK, 1995.
- Pies, Ingo, *Wie bekämpft man Korruption?* Berlin: Wissenschaftlicher Verlag, 2008.
- Pieth, Mark/ Eigen, Peter (eds.), *Korruption im internationalen Geschäftsverkehr. Bestandsaufnahme, Bekämpfung, Prävention*, Neuwied/Kriftel: Luchterhand, 1999.
- Pope, Jeremy (ed.), *The TI Source Book*, Berlin: Transparency International, 3rd edition 2000.
- Presbyterian Church in Cameroon (PCC), “Special Statement from the 37th Synod (to be read in all congregations of the PCC)”, Kumba, April 1998.
- Presbyterian Church of India, “Circular to All the Units under the General Assembly, 22 June 2009”, in: *NCCI Review 129 (9)*, September 2009, 427f.
- “The Prevention and Combating of Corruption Act”, *Gazette of the United Republic of Tanzania 88/3, Bill supplement 1*, 19 January 2007.
- Prevention of Corruption Bureau, *Ethics in the Public Health Service in Tanzania*, Dar es Salaam, 2004.

- Prophetic Forum for the Life and Witness of Churches (PFLWC), "Report and Recommendations of the Workshop on 'Towards a Second Reformation of Churches in India'", Chennai, 27-28 November 2009.
- Provis, Chris, "Guanxi and Conflicts of Interests", in: *World Business Ethics – Does East Meet West? Journal of Business Ethics* 79 (1-2), 2008, 57-68.
- Ramsingh, Odette/ Dobie, Chris, "Case Study on the National Anti-Corruption Forum", paper presented at the Global Compact Learning Workshop, Accra, Ghana, 2006.
- Rapport du séminaire sur la transparence dans les ONGs et projets d'Églises du 29 au 31 mars 1999 à Mbalmayo, Cameroun*, Yaoundé 1999.
- Recommendations of the working group *Sicherheitsprüfungen und Korruption* of the Swiss Confederation, Berne, October 1996.
- Rehren, Olaf, "Synopse von Codes of Conduct. Eindrücke und Einsichten. Kurzvortrag anlässlich der Tagung 'Transparenz als Qualitätsmerkmal ökumenischer Beziehungen'", Mission Academy Hamburg, 2 March 2010.
- Religion und Wirtschaftsethik, Forum Wirtschaftsethik* 18, 2010/1, 6-47.
- Rennstich, Karl. W., *Korruption und Religion*, München: Rainer Hampp Verlag, 2005.
- Rennstich, Karl, *Korruption. Eine Herausforderung für Gesellschaft und Kirche*, Stuttgart: Quell, 1990.
- Revision des Schweizerischen Korruptionsstrafrechts. Bericht und Vorentwurf*, Berne, June 1998.
- Rijckehem, C. van/ Weder, B., "Corruption and the Rate of Temptation: Do Low Wages in the Civil Service Cause Corruption?" *Working Paper 97/73*, Washington DC: International Monetary Fund, 1997.
- Rivera-Pagán, Luis N. (ed.), *God in Your Grace. Official Report of the Ninth Assembly of the World Council of Churches*, Geneva: WCC, 2007.
- Robinson, Gnana, "Transparency and Accountability in Ecumenical Relations. Discussions in Indian/Asian Contexts", paper presented at the EMW/MA Conference, Hamburg, June 2009, manuscript.
- Robinson, Gnana, *My God and my People*, Madras: CLS, 1999.

- Robinson, Gnana, *Dialogue with People of Other Faiths/Which Christ do we serve?*, Kanyakumari, 2006.
- Robinson, Mark (ed.), *Corruption and Development*, London: Frank Cass, 1998.
- Rügemer, Werner, *Wirtschaften ohne Korruption?* Frankfurt a.M.: Fischer TB, 1996.
- Sangweni, Stan/ Balia Daryl (eds.), *Fighting Corruption. Towards a National Integrity Strategy. Incorporating the Reports of the Proceedings of the National Anti-Corruption Summit, 14-15 April 1999*, Pretoria: University of South Africa, 1999
- Schäfer, Klaus, "Stumme Partner. Auch bei Hilfs- und Missionswerken kann Korruption vorkommen", *Der Überblick. Zeitschrift für ökumenische Begegnung und internationale Zusammenarbeit* 42, 2006/2, 42-45.
- Schwer, Michael, "Nordelbische Kirche feiert Tabu-Bruch", in: *Probst-eier Herold* 48, 24 June 2008, 2.
- Sheerattan-Bisnauth, Patricia, "Creating a vision for partnership of women and men. Evaluation report of regional workshops on gender awareness and leadership development", Geneva: World Alliance of Reformed Churches, 1999.
- Siagh, Lachemi, *L'Islam et le monde des affaires. Argent, éthique et gouvernance*, Paris : Editions d'Organisation, 2003.
- Staatssekretariat für Wirtschaft (SECO), "Korruption in internationalen Geschäftstransaktionen. Übersicht über Instrumente und Initiativen zur Korruptionsbekämpfung. Inventar möglicher Aktivitäten für das BAWI", Berne: SECO, August 1998.
- State Secretariat for Economic Affairs (SECO), *Preventing corruption. Information for Swiss business operating abroad*, Berne: SECO, 2nd edition 2008.
- Stückelberger, Christoph, *Continue Fighting Corruption. Experiences and Tasks of Churches and Mission Societies, Impulse 2/2003*, Berne: Bread for all, 2003.*
- Stückelberger, Christoph, *Fighting Corruption. An Urgent Task for Aid Agencies, Missionary Societies and Churches, Impulse No 5e/1999*, Berne: Bread for all, 1999; *Korruption bekämpfen. Eine drängende Aufgabe für Hilfswerke, Missionen und Kirchen, Impulse Nr. 5/1999*, Berne: Brot für alle, 1999; *Lutte contre la corruption. Une tâche ur-*

gente pour les œuvres d'entraides, les missions et les Églises, Repères No 1/1999, Lausanne: Pain pour le Prochain, 1999.

- Stückelberger, Christoph, "Fighting Corruption in and by Churches. An Important Task of Church Leaders", in: Stückelberger, Christoph/ Mugambi, J.N.K (eds.): *Responsible Leadership. Global and Contextual Perspectives*, Globethics.net Series No. 1, Geneva: Globethics.net, 2007, 181-190.*
- Stückelberger, Christoph, "Financement des campagnes électorales et corruption: dix theses éthiques", Keynote speech, Yaoundé, 26 October 2002.
- Stückelberger, Christoph, "Für ein Programm der Kirchen gegen Korruption", in: *Der Überblick. Zeitschrift für ökumenische Begegnung und internationale Zusammenarbeit* 41, 2005/2, 86-90.*
- Stückelberger, Christoph, "Good Management is Good Stewardship", in: *NCCI Review* 129 (9), September 2009, 401-409.
- Stückelberger, Christoph, *Commerce mondial éthique. Aperçu*, Genève/Paris: WCC/Cerf, 2004.
- Stückelberger, Christoph, "Korruption in internationalen Wirtschaftsbeziehungen aus ethischer Sicht", lecture for the training of export specialists, Zürich 1996, manuscript.
- Stückelberger, Christoph, "Mit Werten und Gesetzen gegen Wirtschaftskriminalität", in: *Forum Wirtschaftsethik* 15, 2007/1.
- Stückelberger, Christoph/ Hadsell, Heidi (eds.), *Overcoming Fundamentalism. Ethical Responses from Five Continents*, Globethics.net Series No. 2, Geneva: Globethics.net, 2009.*
- Stückelberger, Christoph/ Mathwig, Frank, *Grundwerte. Eine theologisch-ethische Orientierung*, Zurich: TVZ, 2007.
- Stückelberger, Christoph/ Mugambi, J.N.K. (eds.), *Responsible Leadership. Global and Contextual Ethical Perspectives*, Globethics.net Series No. 1, Geneva: Globethics.net, 2007.*
- Stückelberger, Christoph/ Yodprudtikan, Pipat (eds.), *Global Sufficiency Economy. Interreligious Response to Crisis Capitalism*, Globethics.net Series No. 5, Geneva: Globethics.net, 2011 (forthcoming).
- Swamy, Anand *et al.*, "Gender and Corruption", unpublished manuscript, November 1999 version.

Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC), *Combating Corruption. Guidelines*, Berne, 1998.

Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC), *Fighting Corruption. SDC Strategy*, Berne: SDC, 2006.

Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC), *Rechtsstaatlichkeits-Konzept. Bedeutung in der Entwicklungs-zusammenarbeit*, Berne, 1999.

“The Prevention and Combating of Corruption Act”, *Gazette of the United Republic of Tanzania* 88/3, *Bill supplement 1*, 19 January 2007

Thiel, Reinold E., *et al.*, “Corruption in Development Cooperation – a Problem that Equally Affects Church Organizations”, working paper/ “Korruption in der Entwicklungszusammenarbeit – ein Problem auch für kirchliche Organisationen”, Arbeitspapier, Berlin: Transparency International Deutschland, 2007.

Thiel, Reinhold E., “Korruption in Entwicklungsprojekten. Nichts für die Öffentlichkeit?” in: *Weltbewegt*, May 2008, 4f.

Thompson, Douglas Wilton, *A Merry Chase around the Gift/Bribe Boundary*, thesis, Victoria: University of Victoria, 2008, manuscript.

Trang, Duc V. (ed.), *Corruption and Democracy. Political Institutions, Processes and Corruption in Transition States in East-Central Europe and in the former Soviet Union*, Budapest: Institute for Constitutional and Legislative Policy, 1994.

Transparency International, *Global Corruption Barometer 2009*, Berlin: Transparency International, 2009.

Transparency International, *Global Corruption Report 2006: Corruption and Health*, London: Pluto Press, 2006.

Transparency International, *Global Corruption Report 2007: Corruption in the Judicial Systems*, Cambridge: Cambridge University Press, 2007.

Transparency International, *Global Corruption Report 2008: Corruption in the Water Sector*, Cambridge: Cambridge University Press, 2008.

Transparency International, *Global Corruption Report 2009. Corruption and the Private Sector*, Cambridge: Cambridge University Press, 2009.

- Treisman, Daniel, "The causes of corruption: a cross-national study", in: *Journal of Public Economics* 76, 2000/3, 399-457.
- Tworuschka, Monika und Udo (eds.), *Handbuch Religionen der Welt*, München: Bertelsmann, 1992.
- UN Global Compact, *Reporting Guidance on the 10th Principle against Corruption*, New York: UNGC, 2009.
- Usmani, Muhammad Taqi, *An Introduction to Islamic Finance*, The Hague: Kluwer Law International, 2002.
- Usunier, Jean Claude/ Verna, Gérard, *La grande triche. Éthique, corruption et affaires internationales*, Paris: Editions la découverte, 1994.
- Varghese, Anil Tharayath, "Accountability Matters", in: *NCCI Review* 129 (9), September 2009, 410-421.
- Vasanthakumar, S., "Partners in Mission. Opening devotion led by the CSI Moderator at EMS Mission Council 2010 Bad Herrenalb/Germany on June 9, 2010", in: *CSI Life* 9, July 2010, 11-12.
- Von Alemann, Ulrich, "Konfession und Korruption. Protestanten an die Macht!" in: *Der Überblick. Zeitschrift für ökumenische Begegnung und internationale Zusammenarbeit* 42, 2006/2, 13f.
- Von Hahn, Patricia, "Das bessere Geschlecht. Sind Frauen weniger korrupt?" in: *Der Überblick. Zeitschrift für ökumenische Begegnung und internationale Zusammenarbeit* 42, 2006/2, 41f.
- Wabanhu, Emmanuel, *Confronting Corporate Corruption. Business Ethics and Ethical Principles of the Catholic Social Teaching as Potential Keys to Reducing and/or Eradicating it*, online thesis, Louvaine, 2008.
- Waller, Peter/ Kulesa, Manfred (eds.), *Korruption als Entwicklungshindernis. Teil 3: Die Bekämpfung der internationalen Korruption – Wo steht Deutschland?* Bonn: Gemeinsame Konferenz Kirche und Entwicklung, 1996.
- Wijaya, Yahya, "The Economic Ethics of Christian and Islamic Fundamentalism", in: Stückelberger, Christoph/ Hadsell, Heidi (eds.), *Overcoming Fundamentalism. Ethical Responses from Five Continents*, Globethics.net Series No. 2, Geneva: Globethics.net, 2009, 131-150.
- The Work, Mission and Calling of the AACC from Yaoundé to Maputo. Africa Step Forth in Faith. The All Africa Conference of Churches*

Five Year Comprehensive Report from the Eighth to the Ninth General Assemblies 2003-2008, Nairobi: AACC, 2008.

World Bank, *Corruption: An Annotated Bibliography*, Washington DC: World Bank, Public Sector Group, May 1998.

World Bank, *Helping Countries Combat Corruption. The Role of the World Bank*, Washington DC: World Bank, Poverty Reduction and Economic Management, 1997.

World Health Organisation, Inter-American Development Bank, *Corruption in Health Services*, Berlin: Transparency International, 2002.

Zingui, Joseph Désiré, *La corruption dans l'univers des ONG: un obstacle à l'émergence d'une société civile responsable au Cameroun*, mémoire, Yaoundé, Cameroun, 2009.

Zinnbauer, Dieter, "The Role of Investors in Strengthening Corporate Integrity and Responsibility", in Transparency International, *Global Corruption Report 2009. Corruption and the Private Sector*, Cambridge: Cambridge University Press, 2009, 105-110.

Zirnsak, Mark *et al.*, *From Corruption to Good Governance*, Melbourne: Uniting Church in Australia, Synod of Victoria and Tasmania, 2008.

Centres de Documentation:

Bibliothèque Mondiale sur l'Éthique de Globethics.net (plus 1.300.000 documents complets): www.globethics.net/library

Centre de Ressource Anti-Corruption: www.u4.no

Transparency International : www.transparency.org.

Globethics.net

Globethics.net est un réseau mondial sur l'éthique basé à Genève, appuyé par un Conseil de fondation international composé de personnalités éminentes, qui regroupe 90'000 participants provenant de 200 pays et avec des programmes régionaux et nationaux.

Globethics.net offre ses services en particulier pour les personnes en Afrique, en Asie et en Amérique latine afin de contribuer à un accès plus équitable aux ressources du savoir dans le domaine de l'éthique appliquée et, de ce fait, rendre plus visible et audible la voix des pays du Sud dans le discours global. Il fournit une plateforme électronique permettant une réflexion et une action éthiques. Son principal outil est le site Internet www.globethics.net.

Globethics.net a quatre objectifs :

Bibliothèque : Accès libre aux informations en ligne

Pour assurer un accès aux ressources dans le domaine de l'éthique appliquée, Globethics.net met à disposition sa propre bibliothèque, *Globethics.net Library*, la plus importante bibliothèque numérique mondiale sur l'éthique, avec plus d'un million de textes disponibles téléchargeable gratuitement.

Une deuxième bibliothèque sur la théologie et l'œcuménisme a été ajoutée et une troisième bibliothèque sur le droit africain et la gouvernance est lancée depuis Novembre 2013.

Réseau : Communauté internationale en ligne

Les participants inscrits sur Globethics.net forment une communauté internationale d'individus intéressés ou spécialistes d'éthique. Cette communauté offre aux participants l'opportunité de contribuer à des forums, de mettre à disposition des articles, et de participer ou de former des groupes de travail virtuels dans le but de créer des réseaux ou de faire de la recherche collaborative internationale.

Recherche : Groupes de travail en ligne

Les participants inscrits peuvent rejoindre ou créer des groupes de recherche en ligne sur tous les sujets qui les intéressent tandis que le secrétariat international, basé à Genève, se concentre actuellement sur six domaines de recherche : l'éthique des affaires, l'éthique interreligieuse, le leadership responsable, l'éthique environnementale, l'éthique de la santé et de l'éthique de la science et de la technologie. Les résultats obtenus par les groupes de travail et de recherche sont publiés dans des collections et publications en ligne (voir liste des publications), et peuvent également être téléchargés gratuitement.

Services : Conférences, Certification, Conseil

Globethics.net propose des services tels que l'organisation du *Global Ethics Forum*, une conférence internationale sur l'éthique des affaires, la certification personnalisée et des projets éducatifs, ainsi que des conseils ponctuels dans un contexte multiculturel et multilingue.

www.globethics.net ■

Publications Globethics.net (sélection)

Tous les volumes de documents de la bibliothèque Globethics.net peuvent être téléchargés gratuitement sous forme de PDF : www.globethics.net/publications. Les copies imprimées peuvent être commandées à infoweb@globethics.net. Les prix sont en CHF/ USD (Franc suisse ou Dollar américain) par distinction entre les pays à revenu faible et intermédiaire (S = Sud) et les pays à revenu élevé (N = Nord)

L'éditeur des différentes séries publiées par Globethics.net: Prof. Dr. Christoph Stückelberger, Fondateur et Directeur de Globethics.net à Genève et Professeur d'Éthique à l'Université de Bâle en Suisse.

Contact pour des manuscrits et suggestions: stueckelberger@globethics.net.

Globethics.net Global

Les livres sur des questions éthiques avec une portée globale et contextuelle. Chaque volume avec des contributions provenant d'au moins deux continents et avec deux éditeurs, souvent un du Sud et un du Nord.

1 Christoph Stückelberger / Jesse N.K. Mugambi (eds.), *Responsible Leadership. Global and Contextual Perspectives*, 376pp, 2007, 13.-S/ 25.-N.

2 Heidi Hadsell / Christoph Stückelberger (eds.), *Overcoming Fundamentalism. Ethical Responses from Five Continents*, 212pp, 2009, 10.-S/ 20.-N.

3 Christoph Stückelberger / Reinhold Bernhardt (eds.): *Calvin Global. How Faith Influences Societies*, 258pp, 2009, 10.-S/ 20. - N.

4 Ariane Hentsch Cisneros / Shanta Premawardhana (eds.), *Sharing Values. A Hermeneutics for Global Ethics*, 418pp, 2010, 13. - S/ 25. - N.

5 Deon Rossouw / Christoph Stückelberger (eds.), *Global Survey of Business Ethics in Training, Teaching and Research*, 400pp, 2012, 13.-S. / 25.-N.

6 Carol Cosgrove Sacks/ Paul H. Dembinski (eds.), *Trust and Ethics in Finance. Innovative Ideas from the Robin Cosgrove Prize*, 380pp, 2012, 13.-S/ 25.-N.

Globethics.net Focus

Chaque numéro de cette série est centré sur un problème éthique actuel avec une portée globale, normalement d'un auteur.

1 Christoph Stückelberger, *Das Menschenrecht auf Nahrung und Wasser. Eine ethische Priorität*, 80pp, 2009, 5.-S/ 10.-N.

2 Christoph Stückelberger, *Corruption-Free Churches are Possible. Experiences, Values, Solutions*, 278pp, 2010, 10.-S/20.-N.

3 Vincent Mbatia Muhindo, *La République Démocratique du Congo en panne. Un bilan 50 ans après l'indépendance*, 380pp, 2011, 13.-S/25.-N.

4 *The Value of Values in Business. Global Ethics Forum 2011 Report and Recommendations*, 90pp, 2011, 5.-S/10.-N.

5 Benoît Girardin, *Ethics in Politics: Why it matters more than ever and how it can make a difference*, 172pp, 2012, 8.-S/15.-N.

6 Siti Syamsiyatun / Ferry Muhammadiyah Siregar (eds.), *Etika Islam dan Problematika Sosial di Indonesia*, 252pp, 2012 (des articles sur l'éthique islamique, provenant d'un concours), 10.-S/20.-N.

7 Siti Syamsiyatun / Nihayatul Wafiroh (eds.), *Filsafat, Etika, Dan Kearifan Local Untuk Konstruksi Moral Kebangsaan*, 224pp, 2012 10.-S/20.-N.

8 Aidan Msafiri, *Globalisation of Concern II. Essays on Education, Health, Climate Change, and Cyberspace*, 140pp, 2012, 8.-S/15.-N.

9 Willem A Landman, *End-of-Life Decisions, Ethics and the Law*, 136pp, 2012, 8.-S/15.-N.

10 *Voirs for Successful Transformation. Global Ethics Forum 2012 Report. Outcomes and Next Steps 2012-2014*, 112pp, 2012, 6.-S/ 10.-N.

11 Corneille Ntamwenge, *Éthique des affaires au Congo. Tisser une culture d'intégrité par le Code de Conduite des Affaires en RD Congo*, 2012, 5/10

12 Kitoka Moke Mutondo / Bosco Muchukiwa, *Montée de l'Islam au Sud-Kivu: opportunité ou menace à la paix sociale. Perspectives du dialogue islamochrétien en RD Congo*, 48pp, 2012, 5.-S/10.-N.

Globethics.net Textes

Les Déclarations et lignes directrices, une partie adoptés par le Conseil de Fondation de Globethics.net.

1 *Principles on Sharing Values across Cultures and Religions*, 20pp, 2012

(disponible en anglais, français, espagnol, allemand, chinois, indonésien, perse ; autres langues en préparation), 10.-S/15.-N. for 5 copies.

2 *Ethics in Politics. Why it matters more than ever and how it can make a difference. A Declaration*, 8pp, 2012 (en anglais et en français), 10.-S/15.-N.

for 5 copies.

Globethics.net Thèses

La publication de thèses doctorales avec une priorité des thèses de l'Afrique, l'Asie et l'Amérique Latine.

1 Kitoka Moke Mutondo, *Église, Protection des Droits de l'Homme et Refondation de l'Etat en République Démocratique du Congo: Essai d'une éthique politique engagée*, 410pp, 2012, 13.-S/25.-N.

2 Ange Sankieme Lusanga, *Éthique de la migration. La valeur de la justice comme base pour une migration dans l'Union Européenne et la Suisse*, 356pp, 2012, 13.-S/25.-N.

3 Nyembo Imbanga, *Parler en langues ou parler d'autres langues. Approche exégétique des Actes des Apôtres*, 358pp, 2012.

4 Njojo Khawa, *Éthique de la non-violence Études sur Jésus selon les évangiles*, 592pp, 2013.

Globethics.net Droit Africain

1 Ghislain Patrick Lessène, *Code international de la détention en Afrique. Recueil de textes*, 617pp, 2013, 35.-

**Vous entrez
une zone
sans corruption
!**

Poster sur la porte du bureau d'un Ministre au Botswana

Ce livre peut être téléchargé gratuitement sur la bibliothèque de Globethics.net, la plus grande bibliothèque mondiale en ligne sur l'éthique:

www.globethics.net



Des Églises sans corruption sont possibles

Expériences, valeurs et solutions

En dépit de tous les efforts et les succès au cours des vingt dernières années, la corruption reste un grand défi éthique dans le monde entier et l'un des principaux obstacles au développement. Cette étude se concentre sur un secteur, dans lequel il n'y a pas eu beaucoup de publications: Églises, hôpitaux et écoles chrétiennes, œuvres missionnaires et de développement. Ils sont parfois une partie du problème et en même temps des solutions.

Les expériences des Églises et des organismes de développement au cours des quinze dernières années (1995-2010) sont reflétées dans ce livre. L'auteur montre que les orientations éthiques et théologiques motivent à agir. En recueillant les directives et les codes de conduite l'étude porte non pas sur les problèmes mais sur les solutions. L'étude comprend 35 recommandations concrètes. Elle contribue en outre à résister à la résignation et donne espoir : des Églises sans corruption sont possibles !

L'auteur

Christoph Stückelberger est le Directeur Exécutif et le Fondateur de Globethics.net, basé à Genève. Il est Professeur d'éthique à l'Université de Bâle en Suisse. Il était Fondateur et Président de Transparency International Suisse. Il est l'auteur de nombreux livres et de centaines d'articles.